

Dossier professionnel de
Céline DULAC née FOSSE

Concours EXTERNE sur titres avec épreuves de
Professeur d'Enseignement Artistique

Spécialité « Musique », discipline « musique
ancienne », instrument traverso

Session 2023

Centre De Gestion de la
Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire



ÉTAT CIVIL ET SITUATION PROFESSIONNELLE

Céline DULAC née FOSSE
née le 5 janvier 1982 à Domfront en Poirais (61)

7 rue du Cadran Solaire 34000 Montpellier

Situation professionnelle : en activité professionnelle

Assistante d'Enseignement Artistique assurant la fonction de Professeure de flûte traversière et traverso depuis 2009 à l'École de Municipale de Musique de Castries.

Employeur : Mairie de Castries
4, avenue de la Promenade 34160 CASTRIES
04 67 91 28 50

Quotité actuelle : 30 % d'un temps plein
Titularisation le 1^{er} janvier 2020 suite à la réussite au concours ATEA en juin 2018 et stagiérisation en janvier 2019.

Directrice et professeure de flûte traversière et traverso depuis 2013 à l'École de Musique de Clapiers (école associative)

Employeur : Association École de Musique de Clapiers
5 grand rue Marie Lacroix 34830 CLAPIERS
06 23 38 79 63

Quotité actuelle : 70 % d'un temps plein
En CDI

Formatrice titulaire d'un CAPE à Crealead, coopérative de formateurs

Crealead - SA SCOP à capital variable
OF Certifié Qualiopi
Hôtel de la coopération - 55, rue Saint-Cléophas 34070 Montpellier
Numéro de formateur : 91340487134
1^{er} contrat CAPE signé en 2021
Temps de travail variable en fonction des périodes

INTRODUCTION

« Nos élèves ne nous appartiennent pas ». C'est une phrase que je me répète souvent. Ils arrivent dans ma classe de flûte et de traverso avec leur parcours, leur culture, leurs attentes, leurs objectifs, leurs idées préconçues (surtout sur eux-mêmes et leurs capacités), leurs compétences, leurs blocages, et leurs facilités. En tant que professeure, je suis moi aussi porteuse de mes propres espoirs, objectifs, expériences, lacunes, compétences... La rencontre entre l'élève et son professeur est riche de toutes ces facettes et ne se limite pas à « moi je sais jouer du traverso et je vais t'apprendre à le faire ». C'est une **subtile alchimie** que l'on doit **remettre en question régulièrement** afin que chacun ressorte grandi de cette expérience.

C'est donc **une aventure à plusieurs** qui se vit dans une classe de traverso. Si on ajoute à cela toutes les possibilités d'ouverture vers l'extérieur, projets collectifs et/ou transversaux... on obtient une aventure humaine en perpétuel mouvement qui doit sans cesse se réinventer pour ne pas périr dans l'enfermement sur soi-même. Dans ce voyage mouvementé, le professeur est certes celui qui est **le garant** du bon déroulement de la traversée, le capitaine du navire en quelque sorte, mais il ne doit, à mon sens, jamais oublier que le voyage n'est pas linéaire et que les passagers ne resteront pas toute leur vie à bord.

La classe de traverso doit offrir à tout élève qui y évolue, la possibilité d'**acquérir une bonne connaissance de son instrument**, de s'y **épanouir musicalement**, d'y découvrir de nouveaux **répertoires**, de **développer sa créativité** et de façonner un **projet artistique personnel cohérent** pour devenir un musicien amateur parfaitement autonome, ou avoir de bonnes bases pour poursuivre dans un cursus professionnel. Le professeur est celui qui va **créer de bonnes conditions** pour que l'élève y trouve tout cela, tout en développant sa propre sensibilité artistique.

Pour cela, le professeur de traverso se doit de **cultiver les compétences** (répertoriées dans le référentiel du CA, c'est-à-dire qu'il doit maintenir un haut niveau de pratique musicale, savoir transmettre, évaluer et orienter, être acteur du projet d'établissement dans ses dimensions artistique, pédagogique et territoriale et s'appuyer sur la recherche pour développer son activité artistique et pédagogique) Ces compétences sont les pierres d'un édifice qui rendent sa **pratique vivante et solide**, dans l'intérêt de l'élève, de la classe de traverso et de l'établissement d'enseignement artistique.

LES VALEURS ET CONVICTIIONS QUE JE PORTE

Je crois fermement que chacun est porteur de **possibilités multiples** qui ne demandent qu'à **s'épanouir** et à ce qu'on leur donne les moyens de le faire. Cela pourrait paraître naïf ou idéaliste si mes 24 ans d'expérience de l'enseignement musical ne m'en avaient pas apporté d'innombrables preuves.

« On devient ce que les autres pensent de nous » disait André Stern dans une conférence donnée à Montpellier en 2018. Il est en effet fréquent de croiser des élèves convaincus qu'ils n'ont pas une bonne oreille, qu'ils n'ont pas le sens du rythme, qu'ils ne sont pas assez perfectionnistes pour jouer correctement d'un instrument...

Chacun a certes ses points forts et ses faiblesses. À moi de trouver les moyens de **mettre en valeur les points forts** et de **renforcer les points plus fragiles** de chacun. Je le constate notamment lors des cours collectifs où plusieurs élèves sont inmanquablement amenés à se comparer. En soulignant les qualités de chacun et en invitant les élèves à s'entraider quand une difficulté se présente, la classe de traverso est très concrètement un lieu qui invite chacun à dépasser fièrement les obstacles un par un sans chercher à écraser son voisin.

Cette confiance en l'élève le place de fait au centre de ma pratique pédagogique. Aucun élève ne mérite plus qu'un autre que je lui consacre toute mon énergie pendant les cours. Ma responsabilité de professeur est donc de mettre tout en œuvre pour **trouver les clés** qui vont permettre à chacun de **s'épanouir** et de découvrir quel·le flûtiste il·elle peut devenir.

C'est une grande responsabilité et en même temps, c'est une **source de créativité** inépuisable.

LES OBJECTIFS QUE JE FORMULE

*« Je peux tout te montrer, mais je ne peux rien t'apprendre »
Werner Schär, maître luthier suisse (s'adressant à son apprenti)*

Former des **musiciens autonomes** et **enthousiastes** est ma priorité. Pour cela, l'élève doit être **partie prenante dans son apprentissage** et non **simple consommateur** d'un service. Mon objectif est donc de créer les conditions dans lesquelles cette attitude va pouvoir se développer chez chaque élève.

Dans un souci de qualité constant (qualité de mon enseignement et qualité du jeu de l'élève), je me dois d'assurer le **suivi des élèves**, leur **orientation**, leur **évaluation** et l'apprentissage de la capacité à **s'auto-évaluer** tout au long de l'année.

Mon rôle est également de favoriser l'**ouverture d'esprit**, la **curiosité** des élèves et de les amener à **élargir leur répertoire** et à formuler les éléments de leur **projet artistique personnel**.

L'**ouverture sur l'extérieur** est également un élément important de ma pratique pédagogique, les objectifs étant à la fois l'autonomie de l'élève une fois sorti de la structure, mais aussi la **contribution à la vie culturelle locale**.

LES MOYENS QUE J'UTILISE POUR Y PARVENIR

UNE ATTITUDE BIENVEILLANTE

Premièrement, **je ne laisse personne sur le bord de la route**. Il peut être tentant de favoriser tel élève plus qu'un autre. Si l'on reste parfaitement objectif, il y a toujours des affinités qui se créent avec certains élèves plus qu'avec d'autres. Je suis toujours attentive à mes propres réactions face à un élève qui présente plus de difficultés ou dont l'attitude et le caractère favorisent d'avantage le développement de tensions. Ces élèves-là méritent toute mon attention, au même titre que les autres. Il est important que je crée les conditions pour que chaque élève se sente bien. Cela se concrétise par une **attitude bienveillante constante**. Quand je me heurte à une difficulté ou à une incompréhension, je cherche toujours à comprendre d'où vient le problème et à donner la possibilité à l'élève de s'exprimer. Pour autant, le cours de traverso n'est pas une séance de thérapie, c'est pourquoi je dois veiller à ce que le cadre reste bien pédagogique, quitte à suggérer une orientation vers un autre professionnel afin de ne pas outrepasser mon rôle de professeure. Mes élèves savent en tout cas que je suis **disponible pour discuter avec eux de leur apprentissage**, notamment dans les périodes plus difficiles, où la motivation est en baisse.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE À CHACUN ET UN PROJET PERSONNALISÉ

L'accès à mon établissement principal actuel n'étant pas soumis à un examen d'entrée, j'ai la chance de pouvoir ainsi accueillir un **public très varié**. Cela suppose de mettre en place une **pédagogie adaptée à chacun**, car on n'enseigne pas la musique de la même façon à un enfant de 8 ans et à un retraité de 78 ans.

Cela commence par le **choix de l'instrument**. Ainsi, un enfant aura peut-être besoin, suivant sa taille, d'un instrument en fa. À partir d'une certaine taille, l'élève peut débiter directement sur un traverso standard.

J'ai par ailleurs **créé pour mes élèves un recueil de pièces pour les flûtes traversières anciennes**, suivi d'un aide-mémoire. Ce recueil contient à la fois des partitions modernes et des *fac-simile*, afin d'initier les élèves à la découverte des sources musicales d'époque. Ces pièces permettent d'aborder des difficultés croissantes. L'aide-mémoire contient un grand nombre d'extraits des principaux traités de flûte traversière, comme par exemple Quantz et Hotteterre. Le tout est illustré par des sources iconographiques diverses, afin d'offrir un panorama varié des musiques d'autrefois.

J'aide bien entendu chaque élève à **formuler son projet artistique**. Cela paraît évident pour un adulte ou un adolescent, mais je le pratique également avec les enfants dès les premières semaines de cours. Je pose ainsi les bases d'une motivation solide, en **impliquant dès le départ l'élève dans la construction de son apprentissage**.

Ayant moi-même changé d'instrument durant mon parcours, je suis aussi attentive lorsqu'un élève formule le souhait de faire de même et m'emploie à **accompagner un éventuel changement d'instrument**. Là encore, la formule selon laquelle « nos élèves ne nous appartiennent pas » prend tout son sens lorsqu'un élève évoque le souhait de poursuivre son parcours hors de la classe de traverso.

ARTICULATION PRATIQUES COLLECTIVES / COURS INDIVIDUELS

La pratique d'ensemble ne doit pas être une activité supplémentaire pour les élèves et réservée à quelques élèves en mal de motivation, mais doit **faire partie intégrante de l'enseignement instrumental dès le début de l'apprentissage** (comme le stipule le SNOP de 2008). Le rôle du professeur de traverso est d'**accompagner et encourager cette pratique collective**, notamment en faisant le lien durant le cours individuel, et/ou de proposer lui-même des projets de musique d'ensemble, notamment lorsque la motivation se fragilise (ce qui peut survenir à tout moment de l'apprentissage), la pratique collective étant **un moteur puissant** pour donner envie à l'élève de s'investir dans son apprentissage. Il contribue également à instaurer une **dynamique de classe** également motivante pour les élèves. Les objectifs de cette pratique peuvent être :

- **de nourrir la motivation des participants**, notamment dans le cadre d'une **pratique amateur**,
- de développer les capacités d'**écoute et d'adaptation** de chacun,
- d'aborder et de s'approprier un **répertoire** le plus vaste possible,
- de **tisser des liens** entre les différentes classes d'instruments.

TRANSVERSALITÉ / LIENS AVEC LES AUTRES DISCIPLINES

Lieu de rencontres et de confrontation des pratiques, un établissement d'enseignement artistique se doit de proposer des **passerelles** entre les différents départements de l'établissement, et plus globalement, entre les différents secteurs d'enseignement artistique (y compris avec ceux qui ne sont pas nécessairement représentés au sein même de l'établissement) : musique, danse, théâtre, arts plastiques, arts visuels.

Dans le cadre spécifique de l'enseignement du traverso, cela peut se concrétiser par différents **projets ponctuels ou récurrents** :

- **Projets réunissant plusieurs départements de l'établissement**, comme par exemple un Bal Renaissance (danse et musique) ou une représentation mêlant théâtre et musique.
- **Projets en lien avec des structures extérieures**, afin de sensibiliser les instrumentistes à d'autres formes d'art (exemples : projet d'illustration de courts-métrages en musique dans une médiathèque, concerts autour d'une ou plusieurs œuvres dans un musée...)
- **Approche corporelle** de l'apprentissage de l'instrument (*O Passo, Soundpainting, body-mapping...*), qui ne se substitue pas à une approche plus « classique », mais vient en complément de celle-ci.
- **Liens permanents** entre les professeurs d'instrument et les professeurs d'érudition et de formation musicale afin que l'élève fasse le lien entre les différents aspects de la pratique musicale
- **Contributions** ponctuelles ou régulières aux **parcours d'initiation et d'apprentissage innovants** (itinéraires de découverte pluridisciplinaire, parcours d'initiation, atelier d'improvisation, d'ornementation...)

- **Liens permanents avec le reste de l'équipe pédagogique** par le biais du dossier de l'élève, des réunions pédagogiques et autres discussions informelles avec le reste de l'équipe.

LA PÉDAGOGIE DE GROUPE

Comme le souligne fréquemment Arlette Biget, la pédagogie de groupe ne doit pas être une pédagogie « au rabais » permettant aux écoles de faire des économies. C'est au contraire un outil exigeant qui donne de très bons résultats pour peu qu'on ne perde pas de vue ses objectifs. Il renforce le **sentiment d'appartenance au groupe** (souvent sécurisant) et **favorise sa cohésion**, dans le but de satisfaire les besoins individuels de chacun de ses membres. Les objectifs sont donc différents de ceux de la musique d'ensemble : « Faire travailler la musique d'ensemble, c'est rechercher à former un groupe homogène à partir d'individualités différentes. On y apprend à maîtriser sa personnalité pour se fondre dans le groupe. Dans la musique d'ensemble, l'individu se doit d'être au service du groupe. La pédagogie de groupe, c'est au contraire **utiliser le groupe pour faire éclore la personnalité de chacun.** »¹

Ce type de projet nécessite d'avoir un certain nombre d'élèves de même niveau, et d'avoir la possibilité de les faire venir sur la structure plusieurs fois par semaine. Pour ces raisons, qui ne sont malheureusement pas toujours réunies, c'est un outil supplémentaire, parmi d'autres, et qui n'est pas toujours mobilisable de ce fait.

Pendant, si ces conditions sont réunies, la pédagogie de groupe motive les élèves et crée une **émulation au sein de la classe**. Chacun arrive avec ses qualités et ses défauts, ce qui permet à chacun d'affiner son écoute et de développer son **sens critique**. Il est beaucoup plus facile d'intégrer quelque chose lorsqu'on doit l'enseigner à quelqu'un d'autre. Dans le travail en groupe, quand un des élèves rencontre une difficulté, le professeur donne à chacun l'occasion de proposer une ou des solutions. Cela oblige chaque élève à **se mettre en recherche** et à **comprendre et intégrer certains principes relatifs au jeu du traverso** ou de la musique en général. Le fait de pouvoir ainsi se prendre en main développe leur **autonomie** et leur **sens de l'initiative**. Le professeur doit veiller à ce que la **bienveillance mutuelle** soit la base de tous les échanges dans ce type d'approche.

LA CRÉATIVITÉ COMME RÉSERVOIR DE SOLUTIONS, MOYEN D'ÉPANOUISSEMENT ET D'AUTONOMISATION

Les **pratiques d'invention**, telles que l'improvisation, les jeux sonores, rythmiques ou la composition sont des réservoirs inépuisables de solutions dès qu'une difficulté se présente à un instrumentiste (cela est utile à tous les niveaux et tous les âges, du débutant au professionnel), qu'il s'agisse de problèmes techniques, rythmiques, problèmes d'embouchure, etc. Dans cette façon de concevoir la pédagogie, il n'y a pas de recettes toutes prêtes, mais diverses pistes à explorer pour aider l'élève à **trouver des solutions par lui-même**.

Pendant, il ne faut pas non plus attendre qu'un élève soit en difficulté pour lui proposer d'explorer et de développer sa créativité. Ainsi, à divers moments, je propose d'**improviser** de différentes manières. Pour les débutants, il s'agit par exemple d'inventer un morceau sur les notes qu'il connaît, sur un trajet défini à l'avance (ex :

¹ BIGET (Arlette), *Une pratique de la pédagogie de groupe dans l'enseignement instrumental*, ed. Cité de la Musique, Paris, 1998.

partir d'un sol pour aller vers un do). J'accompagne parfois ces improvisations au clavier ou à la harpe, ou bien je propose parfois d'improviser en dialogue à 2 flûtes. Pour **développer l'écoute et le sens harmonique**, je propose des improvisations sur des basses obstinées, comme cela se faisait à l'époque baroque, et comme cela se pratique encore, par exemple chez les musiciens de jazz.

La pratique régulière de la **composition** (morceaux, cadences...) est également à encourager afin que l'élève **s'approprie le langage musical**. Ces compositions découlent souvent des improvisations faites en cours et on peut proposer aux élèves de les jouer lors de représentations publiques.

L'objectif de ces pratiques d'invention est avant tout de contribuer à l'épanouissement artistique de l'élève, et également - suivant les cas - de :

- résoudre un problème précis (tensions, problèmes rythmiques...),
- s'approprier le langage musical (n'apprend-on pas à parler avant de savoir lire et écrire ?),
- développer son oreille harmonique,
- prendre de la distance par rapport à la partition, s'adresser à un auditoire,
- mettre en relation la musique écrite et la musique entendue, développer l'oreille intérieure,
- créer des formes, apprendre à se créer un cadre ou s'approprier un cadre donné par un autre que soi, et donc comprendre comment se construit une œuvre,
- écrire une cadence de concerto,
- savoir orner ou diminuer avec plus de liberté dans les musiques qui le nécessitent (musiques de la Renaissance, musiques baroques...),
- avoir plus de facilités à poursuivre malgré une erreur lorsque l'on joue en concert,
- s'amuser dans un cadre plus libre,
- approcher par la suite les œuvres du répertoire en travaillant le matériau musical écrit (autrement dit, savoir jouer la musique avec intelligence),
- etc.

UN EXEMPLE D'APPROCHE INNOVANTE : LA MÉTHODE O PASSO

C'est en 1996 que le brésilien Lucas Ciavatta crée cette méthode d'éducation musicale qui **met le corps et le rythme au centre de l'expérience musicale**. Accessible à tous, musicien ou non, cette approche permet de lire le rythme dans le corps et de se libérer d'une interprétation désincarnée de la musique. Au commencement était le pas. Aussi la méthode O Passo utilise **le pas comme base de travail** pour permettre au musicien de se repérer dans l'espace et dans le temps.

En « pré-Passo », on marche tout d'abord librement dans une pièce, en suivant un meneur (« on marche avec le même pied et en même temps »). On apprend ainsi à suivre une pulsation, à s'adapter à différentes vitesses, à utiliser le bon pied au bon moment. Cette étape est souvent nécessaire avec les enfants et ils le font très naturellement. Ensuite vient le pas « O Passo », basé sur l'alternance entre les deux pieds et suivant un schéma variable en fonction du nombre de temps dans la mesure. Puis les « feuilles » O passo permettent d'aborder, sans partition, des notions fondamentales comme les temps forts ou faibles, les contretemps, les rythmes ternaires, les rythmes composés... En faisant de nombreux allers-retours entre voix

parlée et percussions corporelles, toujours accompagnés du pas O Passo, le musicien construit ainsi une **conscience corporelle** du rythme, de la mesure, etc. La **notion de « notation corporelle »** est fondamentale dans la méthode O Passo. La notation en partition classique n'arrive qu'*a posteriori* dans cet apprentissage.

La voix chantée et la conscience mélodique sont aussi abordées par le biais d'une notation très différente de la partition classique : on chante les degrés par rapport à la tonique en énonçant le numéro du degré avec la main. Cela permet d'acquérir une **conscience des intervalles mélodiques et des degrés** de la gamme, **sans passer par une intellectualisation préalable**. Là encore, la partition « classique » peut arriver uniquement après une phase de découverte corporelle.

Depuis quelques années, la méthode O Passo se développe en France et cette approche a tout à fait sa place dans une classe de traverso, et plus largement dans un établissement d'enseignement artistique, à la fois par le biais d'un **atelier dédié** pouvant réunir instrumentistes, danseurs et comédiens, ou bien par une **utilisation « au quotidien »** durant les cours d'instrument et dans le travail à la maison, comme je le fais déjà dans mes classes d'instrument en initiant tous mes élèves à cette approche.

ACQUÉRIR UNE MÉTHODOLOGIE POUR UNE PRATIQUE AUTONOME

Un outil d'auto-évaluation

Dans la plupart des établissements publics d'enseignement artistique, une évaluation continue et sous forme d'examens de fin de cycle est proposée tout au long du cursus à partir du cycle I. En dehors de ces évaluations formalisées, il est important pour l'élève d'avoir un regard critique sur sa progression, que ce soit dans les aspects positifs ou les domaines dans lesquels l'élève doit encore progresser. Pour rendre cette évaluation plus facile et exhaustive, je propose une grille d'auto-évaluation que j'ai élaboré à partir des *Compétences Souhaitées à la fin des trois Cycles de l'enseignement spécialisé* proposées par l'Institut de Pédagogie Musicale et Chorégraphique en 1994.

Méthodologie

Dès les premiers cours, l'élève doit savoir ce qu'il a à faire entre deux cours. Comme je l'ai appris de la pédagogue Arlette Biget au cours d'une formation, il est important, notamment pour les jeunes élèves, qu'ils soient **capables de faire le lien entre deux cours**, c'est-à-dire se rappeler de ce qu'ils ont fait au cours précédent et qu'ils se projettent dans le cours suivant. Pour cela, différents supports peuvent être utilisés, par exemple, un carnet dans lequel l'élève écrit une chose qu'il a trouvé difficile, ou drôle, ou ennuyeuse... Au cours suivant, on relit la phrase. L'élève doit aussi chercher à l'avance dans la méthode ce qu'il y aura à travailler dans le cours suivant. Il y a donc deux directions : une vers le passé et une vers l'avenir. L'objectif étant de faire le lien entre les deux.

D'autre part, l'élève va inévitablement se heurter à des difficultés, notamment d'ordre technique, lorsqu'il pratiquera son instrument à la maison. Il est donc absolument nécessaire d'**apprendre à l'élève différentes manières de venir à bout d'un passage difficile** (repérer d'où vient la difficulté, chanter le passage, en changer le rythme, les articulations, les points d'appuis, jouer le passage mentalement, jouer « à la muette », travailler un petit fragment en élargissant celui-ci note à note,

etc.). Ce travail méthodologique lui sera utile tout au long de sa vie de musicien (amateur ou professionnel).

Supports numériques

L'**enregistreur audio ou vidéo** est un allié très utile dans l'apprentissage. L'enregistrement permet à l'élève de s'auto-corriger et de constater les progrès parcourus. Le professeur peut également enregistrer une partie du programme que l'élève doit aborder, afin d'aider celui-ci à l'interpréter. Le professeur peut encourager l'élève à écouter, ou à rechercher par lui-même des enregistrements de qualité.

D'autre part, il est intéressant, une fois par an, de proposer une séance **d'initiation à un logiciel d'écriture musicale** (par exemple musescore qui est gratuit). L'élève s'approprie ainsi un outil lui permettant de faire un pas supplémentaire dans son autonomie et est encouragé à mobiliser sa créativité. Cet outil lui est également utile lorsqu'il souhaite réaliser des transcriptions, transpositions, adaptations de partitions, comme cela est une pratique très courante dans le domaine des musiques anciennes.

L'OUVERTURE VERS D'AUTRES INSTRUMENTS

La première compétence qu'un professeur de musique doit avoir, au regard du référentiel d'activités professionnelles du Certificat d'Aptitude est de fonder son enseignement sur un **parcours artistique attesté**. Le professeur se doit d'être pour ses élèves un **exemple d'artiste actif**. Ainsi, je propose régulièrement à mes élèves des initiations ou projets autour des flûtes que je pratique : traversos de différentes époques (médiévale, baroque, Renaissance, classique, romantique et traverso moderne), flûte traversière irlandaise, *whistle*, fifre, flûte traversière moderne. J'ai également l'occasion de les accompagner au clavier ou à la harpe celtique que je pratique en amateur.

Par ailleurs, il est important de nourrir la curiosité et les connaissances musicales des élèves en ouvrant son discours sur d'autres instruments (ex : faire référence aux coups d'archets d'un violon, au phrasé d'un clavecin, au timbre de la voix ou d'une viole de gambe, etc.)

« MUSIQUE ANCIENNE »

« Les retours aux sources sont toujours aussi un modernisme »

Michel de Certeau, L'Écriture de l'Histoire

Plus qu'une période musicale, la musique dite « ancienne » peut être un outil pédagogique privilégié pour entreprendre une réflexion artistique sur la musique en général, mais aussi sur notre rapport avec des œuvres, des techniques, des pratiques musicales. Aussi je structure ma démarche (spécifique à la musique ancienne) autour de 3 points :

- La musique ancienne comme outil permettant au musicien de développer sa créativité
- La musique ancienne comme lieu privilégié d'épanouissement de projets collectifs

- La musique ancienne comme une démarche originale d'accès à la culture musicale

Précisons au préalable que, dans le cadre d'un département de musique ancienne, les flûtes dont je suis en mesure d'enseigner le jeu sont :

- la flûte traversière médiévale
- la flûte traversière Renaissance
- la flûte traversière baroque (à une ou deux clés)
- la flûte traversière classique puis romantique hors flûte Boehm (5 à 8 clés)
- le « traverso moderne »

La musique ancienne comme outil permettant au musicien de développer sa créativité

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, la pratique de l'improvisation était chose courante et l'on apprenait la musique en improvisant et en composant. Au cours du XX^{ème} siècle, ces pratiques se sont raréfiées, ou du moins se sont détachées de l'enseignement instrumental. Depuis quelques dizaines d'années, d'importants efforts sont entrepris au sein des établissements d'enseignement artistique pour redonner **leur juste place aux démarches d'invention** (comme cela est notamment précisé dans le SNOP de 2008). L'étude de la musique ancienne nous enseigne qu'on ne peut pas tout écrire sur une partition et que l'interprète a le devoir de s'engager dans toute interprétation musicale. Les musiques antérieures au XIX^{ème} siècle ne peuvent en effet pas être interprétées par une lecture simple des textes musicaux, qui doivent être considérés, à quelques rares exceptions, comme des canevas sur lesquels l'interprète peut déployer toute sa créativité. La musique ancienne est donc, à notre point de vue, **un terrain privilégié sur lequel le jeune musicien peut exercer sa créativité artistique.**

Nous avons déjà évoqué l'importance de l'improvisation et de la composition dans le cadre de l'apprentissage de l'instrument afin de s'approprier les éléments techniques et le langage musical. En musique ancienne, ces pratiques sont indispensables et doivent également être complétées par une **étude de l'ornementation** qui, grâce à une pratique régulière doit pouvoir être improvisée dans chaque morceau sans que j'élève aie besoin d'écrire les ornements et diminutions sur sa partition.

La musique ancienne comme lieu privilégié d'épanouissement de projets collectifs

À l'instar d'autres domaines musicaux tels que le jazz ou les musiques traditionnelles, la musique ancienne peut être l'occasion de réunir élèves et professeurs d'un même établissement artistique autour de projets collectifs. Le répertoire des siècles passés est en effet riche d'un immense ensemble d'œuvres collectives de difficultés variées.

On pourra ainsi donner l'occasion aux claviéristes, trop souvent isolés dans leurs pratiques, de pratiquer l'accompagnement - en les initiant par exemple à la

basse continue suivant les règles des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. De tels projets peuvent également faire appel à d'autres départements, comme par exemple le département vocal (intervention de chœurs et/ou de solistes), le département de danse (initiation à la danse baroque, par exemple) et bien sûr les instrumentistes. On pourra également inviter les étudiants des classes de direction de chœur ou d'orchestre, à exercer leurs compétences à cette occasion. Nous savons également à quel point le théâtre, la déclamation, tenaient un rôle important au cours de ces siècles où l'opéra est devenu un art à part entière. Il pourra donc être également approprié d'intégrer les classes d'art dramatique à des projets collectifs et à proposer, par exemple, une initiation à la déclamation ancienne.

Au sein d'une classe de traverso plus particulièrement, il nous semble important de **privilégier les pratiques collectives**. Le répertoire pour traverso comporte de nombreuses œuvres écrites pour être jouées en consort² de flûtes traversières. Il existe par exemple de très nombreux duos écrits à l'époque baroque et destinés à l'enseignement des jeunes flûtistes, mais aussi des compositions plus imposantes, réunissant plusieurs parties de flûtes et pouvant permettre de réunir différents élèves autour d'une même œuvre.

Comme pour la flûte traversière moderne, on cherchera à favoriser les **partenariats avec les différentes structures locales destinées aux musiciens amateurs**, par le biais de projets collectifs et pluridisciplinaires et de proposer des **actions dans le cadre scolaire**. On pourra également encourager les rencontres entre les classes de flûte traversière moderne et de flûte à bec avec celle de traverso.

La musique ancienne comme une démarche originale d'accès à la culture musicale

La création du Conservatoire de musique de Paris en 1795, aura constitué un progrès dans l'accès de l'enseignement artistique au plus grand nombre. Cependant, depuis cette date, on a assisté à une progressive segmentation des apprentissages, certes nécessaire jusqu'à un certain point, mais qui peut constituer un écueil si l'on en oublie que l'apprentissage musical doit avant tout **former un ensemble cohérent**. Depuis quelles années, le Ministère de la Culture, conscient qu'un trop grand degré de dissociation entre les différents enseignements peut devenir un handicap pour les musiciens formés dans les conservatoires de musique, incite les établissements d'enseignement artistique (par le biais de son Schéma National d'Orientation Pédagogique) à « éviter la segmentation des apprentissages en créant, entre eux, des liens nécessaires. La conception de la formation musicale d[evant] être globale pour être cohérente. »

Une fois encore, l'étude de la musique ancienne peut être un outil idéal pour retrouver une certaine cohérence dans l'enseignement musical, sans perdre les formidables acquis des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. L'interprétation des musiques du passé nécessite en effet que l'on s'intéresse à l'histoire de l'art, à l'analyse, à l'organologie, à l'étude des traités anciens, à la composition, à l'histoire de l'écriture

² Le consort est un ensemble instrumental, soit d'instruments de la même famille et de tessitures différentes comme des luths, des violes, des cromornes - on parle dans ce cas de *whole consort* (consort entier) - soit d'instruments de familles différentes, et l'on parle alors de *broken consort* (consort mêlé). Ce terme est employé en Angleterre pendant une période comprise entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle et s'emploie en parlant de musique ancienne ou baroque.

musicale, *etc.* Par sa propre culture musicale, qu'il cherchera sans cesse à développer, le professeur de traverso doit donc permettre à l'élève de découvrir ces différents domaines habituellement réservés aux classes d'érudition, et **d'éveiller et de nourrir sa curiosité**. Nous pensons ainsi que l'étude d'instruments anciens, tels que le traverso, constitue une **porte d'accès privilégiée à la culture musicale** et que l'élève pourra ainsi faire le lien entre les différents apprentissages qui lui sont proposés. L'objectif de cette démarche pédagogique est de favoriser au maximum l'autonomie de l'élève, qui apprendra par exemple à chercher lui-même la réponse à des questions d'interprétation dans des ouvrages pédagogiques de l'époque. Là encore, l'accès à la culture musicale à l'intérieur ou à l'extérieur du cours de traverso doit se faire l'objet d'une **démarche adaptée dès le 1er cycle**.

Bien entendu, une collaboration entre les professeurs de formation musicale, d'érudition et d'instruments anciens est plus que souhaitable. Elle est même garante de la cohérence que nous devons aux élèves dans les différents enseignements que nous leur proposons. Pour que les élèves perçoivent eux-mêmes de façon claire la complémentarité des enseignements qui leur sont dispensés, tous les professeurs doivent ainsi collaborer d'une façon permanente.

AU-DELÀ DES MURS DE L'ÉTABLISSEMENT

Il est important d'encourager les élèves à se rendre le plus fréquemment possible à des concerts, spectacles musicaux, opéras, *etc.* En tant que professeure, je me dois donc de me tenir informée de la vie culturelle locale (dans toute sa variété) et de tenir le **rôle de prescripteur** auprès des élèves et de leur famille.

Par ailleurs, c'est au professeur d'instrument d'encourager et d'accompagner ses élèves dans la participation à des **projets ayant lieu en dehors de l'établissement**, s'intégrant ainsi aux **activités artistiques locales** et préparant ainsi la vie de musicien (notamment amateur) de l'élève et contribuant également à la démocratisation de la musique, en s'adressant gratuitement à différents publics, en particulier les publics défavorisés ou empêchés. On favorisera par exemple des concerts en médiathèque, interventions en milieu scolaire, en milieu médico-social, projets intégrant différents établissements dans le cadre d'une mise en réseau, *etc.*

CONCLUSION

Loin d'être cantonné à l'enseignement du traverso, mon projet pédagogique s'inscrit dans un projet beaucoup plus vaste, dans le but d'accompagner des musiciens amateurs ou futurs professionnels dans une vie artistique riche et enthousiasmante qui ne s'arrête pas à leur cursus au sein de la classe de traverso. Il en est de même pour la professeure de traverso que je suis : heureuse d'avoir pu mettre en place un certain nombre d'outils pédagogique durant ces 24 années d'enseignement musical, mon parcours ne demande qu'à **s'enrichir de nouvelles expériences et compétences** acquises tout au long de ma vie professionnelle (formations continues, échanges expériences, expérimentations, ...)

La découverte et l'apprentissage de tout art et de la musique en particulier doit, à mon sens, avoir pour but le but d'aider les jeunes musiciens à s'épanouir par une

pratique artistique. La cohabitation et les échanges entre différents styles dans un même établissement est une **chance et une richesse**. Il est à souhaiter que les élèves aient ainsi accès à différents domaines de l'éducation musicale. Dans ce contexte, je **revendique la spécificité de la musique ancienne** et souhaite **contribuer à son développement** au sein d'établissements d'enseignement artistique. Par l'enseignement du traverso en particulier, j'espère témoigner de l'intérêt de l'enseignement des instruments anciens et **réaffirmer la présence vivante de la musique ancienne au sein du paysage culturel français**.

FORMATION INITIALE

Après différents cursus en orgue, flûte traversière, traverso et érudition dans différents conservatoires français, j'ai poursuivi les études supérieures à la **Haute Ecole de Musique de Genève**. Cette formation, sanctionnée par un diplôme d'enseignement, équivalent à l'actuel **Master de pédagogie musicale**, m'a apporté différentes compétences. Tout d'abord, j'ai acquis une exigence d'excellence dans ma pratique musicale personnelle. Le stage que j'ai réalisé au sein de la classe de flûte et de traverso de Véronique Jamain m'a également permis de poser les bases de ma pratique pédagogique.

Durant un an, j'ai effectué une année au sein du programme **Erasmus au Koninklijk Conservatorium Brussel**. Au près de Barthold Kuijken, ainsi que d'autres professeurs, j'ai ainsi pu perfectionner ma technique, mais aussi découvrir une autre culture et une autre façon d'aborder la pédagogie musicale.

Parallèlement, j'ai suivi des études de **musicologie** (jusqu'en deuxième année de doctorat) et de **musicothérapie** (Diplôme Universitaire de musicothérapeute clinicienne) qui m'ont apporté des compétences complémentaires utiles dans ma pratique pédagogique actuelle, comme par exemple la méthodologie des recherches musicologiques, la connaissance de la psychologie de l'enfant et de l'adulte, ou encore des techniques d'animation de groupe.

FORMATION CONTINUE

Comme indiqué en conclusion de mon projet pédagogique, je n'aspire qu'à compléter mes compétences et expériences, c'est pourquoi je trouve important de suivre régulièrement des formations continues. Ces dernières années, j'ai en particulier suivi les stages suivants (voir justificatifs en annexes) :

- **Pédagogie de groupe** avec Arlette Biget (association Souffle d'ici et d'ailleurs, 03/11/06, Conservatoire populaire de Genève)
- Stage d'observation à l'**Institut Dalcroze** de Genève (mars 2007)
- Formation « Aborder **l'improvisation** pour l'intégrer à sa pratique pédagogique (avril 2014)
- Journée d'étude « **Individuel et collectif**, l'équilibre indispensable » (octobre 2014)
- Faire progresser **l'autonomie et le potentiel artistique** de l'élève (novembre 2014)

- **Soundpainting** (Conservatoire à Rayonnement Régional Montpellier 3M, 2016)
- **Méthode O Passo**, pédagogie du rythme avec Lucas Ciavatta (février 2017)
- **Vaincre le trac et maîtriser la technique** avec le trompettiste et pédagogue Michel Ricquier, 2017
- **Préparation au concours ATEA** du CNFPT (dispensées l'une par le CNFPT et l'autre par SNGS Culture)
- Formation « Les fondamentaux de la **pédagogie musicale adaptée** [aux **personnes en situation de handicap**] niveau 2 » (association MESH, mai 2018)
- Formation **Initiation à la pédagogie Dalcroze** (septembre 2020, CNFPT)
- Formation « **Construire un atelier de musique en petite enfance** », **méthode Jaëll-Montessori** (octobre 2020, Grandir en Musique)
- Formations de **formatrice généraliste** et **formatrice AFEST** (Crealead et Uniformation, de 2019 à 2021)

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE CASTRIES (E.M.M.C.)

Dans cet établissement qui porte le **label d'École Associée** au Conservatoire à Rayonnement Régional Montpellier 3M (Cité des Arts), j'exerce la fonction de Professeure de flûte traversière et de traverso. Ce label permet notamment aux élèves de bénéficier des cours de pratiques collectives, de formation musicale et de se présenter aux examens de fin de cycle au Conservatoire de Montpellier 3M. Cela permet également à l'équipe enseignante de bénéficier des formations proposées aux professeurs du Conservatoire.

Dans le **projet d'établissement** de l'E.M.M.C. (dont la rédaction s'est faite en concertation avec l'équipe enseignante), le constat est fait que la commune de Castries et les communes voisines se développent et que la population est en demande croissante d'un enseignement artistique de qualité. Cette croissance de la demande a été accentuée par la fermeture d'un établissement municipal sur une commune voisine. La nécessité de mise en place d'un maillage territorial de l'enseignement artistique a été constatée en 2015 suite à une étude menée par le C.R.R. Montpellier 3M et a donné lieu à une **mise en réseau des établissements**, avec notamment un système de **mutualisation** des moyens. De nombreuses **passerelles** ont ainsi été créées entre différents établissements associés et le C.R.R. Montpellier 3M. Ces rapprochements ont à la fois pour but de pérenniser les structures existantes et d'en élargir leur influence au bénéfice du plus grand nombre.

Le projet d'établissement a également pour finalité d'insérer, de par ses activités, l'E.M.M.C. dans la **vie culturelle** de la ville et ses environs, faisant ainsi de Castries un **pôle culturel de l'est montpelliérain**. Sa mise en œuvre doit permettre d'offrir la possibilité au plus grand nombre de personnes de pratiquer la musique dans les meilleures conditions, atteignant **toutes les couches sociales** par le développement d'une **politique tarifaire** adéquate, des interventions en **milieu scolaire** et une démarche de **partenariat** avec les structures culturelles et sociales existantes. Le projet pédagogique réaffirme également que la vocation première de l'école reste la pratique amateur de bon niveau, et de développer la **qualité de l'enseignement** dispensé par la formation des enseignants, la **polyvalence du corps pédagogique** et des disciplines enseignées, et de développer l'école en tant que **centre de ressources** pour la pratique et la diffusion de la musique.

Depuis janvier 2009, de nombreux **ateliers de pratiques collectives** ont été créés dans l'établissement, proposant des répertoires variés (Classique, Pop-Rock, Musique de Film-Comédie Musicale, Blues, Musiques du monde, Ensemble Vocal, Ensemble de Guitares...) à des pratiquants de tous âges. Dans ce contexte, j'ai proposé et mis en place un **atelier de musiques celtiques**, incluant notamment plusieurs élèves de la classe de flûte et traverso que j'ai initiés aux instruments irlandais (*whistle* et flûte traversière irlandaise). Cet ensemble est ouvert aux autres instrumentistes de l'établissement que j'initie notamment aux ornements spécifiques aux musiques traditionnelles celtiques - parfois assez proches des ornements baroques - ainsi qu'aux caractéristiques de ces musiques (rythmes, carrures et modes typiques...). Il permet également d'aborder la musique par l'oralité, comme cela est le plus souvent le cas en musique traditionnelle. Cette capacité à apprendre par cœur sans partition est d'une grande utilité pour l'apprentissage en général. Elle est complémentaire d'une approche plus classique avec lecture d'une partition et permet de libérer le jeu du musicien de l'entrave de la partition. Actuellement, cet ensemble compte des élèves de différents âges, ce qui en fait un ensemble **intergénérationnel** très riche. En début d'année, j'ai élaboré un **projet transversal** avec une association de danse traditionnelle irlandaise et écossaise d'une autre commune du Département, afin de créer des liens entre amateurs et de proposer aux musiciens de jouer en situation d'accompagnement de danseurs, ce qui leur donne l'occasion d'acquérir certaines compétences (écoute, observation, jeu par cœur...). J'entends **continuer à développer cet ensemble celtique** dans les années à venir et en faire un groupe bien identifié au sein de l'école et dans lequel les élèves ont plaisir à venir.

Par ailleurs, j'ai proposé la **création d'un ensemble baroque** au sein de l'E.M.M.C., projet qui est actuellement à l'étude.

PROJET D.E.M.O.S.

En tant que **musicienne-intervenante** au sein du **projet D.E.M.O.S.** (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) porté par le C.R.R. Montpellier 3M, j'ai pu participer à un projet à visée sociale auprès de publics défavorisés (à la fois en milieu rural et dans un quartier relevant de la politique de la ville) et **développer mes compétences** en matière de pédagogie de groupe, d'apprentissage oral de la musique, de techniques d'expression corporelle, *etc.* D'autre part, à l'issue de ce projet je suis en mesure de contribuer à assurer la **continuité de l'éducation artistique des**

élèves flûtistes qui souhaitent poursuivre leur parcours sur Castries et, de manière plus générale, de **conseiller et orienter** les élèves qui souhaitent poursuivre une pratique artistique à l'issue du projet. Ce projet concerne en premier lieu des élèves apprenant la flûte traversière moderne, mais dans ce cadre, j'ai également eu l'occasion de leur proposer des séances de découverte des instruments anciens, créant ainsi une certaine curiosité qui portera peut-être ses fruits ultérieurement ou aura en tout cas élargi leur vision de l'histoire de la flûte traversière.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CLAPIERS (E.M.C.)

Mon activité de **directrice pédagogique et professeur de flûtes** de l'École de Musique de Clapiers est également un pan important de mon activité. Dans cette structure associative (agrée Jeunesse et Éducation Populaire), les **liens avec les collectivités territoriales locales** (Mairie de Clapiers, Métropole Montpellier 3M et Département de l'Hérault) sont étroits et m'apportent une **connaissance approfondie des différents acteurs de l'enseignement artistique au niveau local**. Ainsi, par exemple, notre participation active à la mise en réseau qui est menée actuellement par la Métropole m'a permis de rencontrer d'autres directeurs, professeurs, représentants de collectivités territoriales, d'avoir une **vision d'ensemble de l'enseignement artistique sur la Métropole** et donc de mieux anticiper les perspectives d'avenir pour notre école, qui fait elle aussi partie du **Réseau des écoles associées au Conservatoire**.

L'un des moments forts de la vie de l'E.M.C. fut la **refonte du projet pédagogique et du projet d'établissement**, que j'ai mise en œuvre en coopération avec l'équipe pédagogique, le bureau de l'association et les adhérents. Celui-ci réaffirme le rôle de l'équipe enseignante, l'importance des liens avec les parents, le souhait de développer les pratiques collectives, l'éveil musical, l'éveil instrumental, la formation musicale, l'atelier de découverte musicale mis en place dans le cadre des temps d'accueil périscolaire, d'ouvrir les manifestations publiques à un public le plus large possible dans un souci d'ouverture, d'encourager les jeunes adultes à participer activement à la vie de l'école (démarche d'éducation populaire), la mutualisation des moyens avec l'école de musique de Montferrier-sur-Lez et les liens avec les écoles primaires.

ZOOM SUR UN PROJET : L'ORCHESTRE DU LEZ

C'est dans ce contexte qui favorise la mutualisation que j'ai été **à l'initiative d'un projet d'orchestre inter-écoles** avec une autre association basée sur la commune voisine. Nous manquions de moyens pour proposer un ensemble de grande envergure à nos élèves et avons ainsi créé ce projet qui en est à sa 7ème saison et est financé par la Métropole et le Département de l'Hérault, qui ont su entendre nos arguments et se sont engagés avec nous dans cette aventure. Cet ensemble inter-générationnel qui porte le nom d'un cours d'eau qui traverse nos deux communes, regroupe 25 instrumentistes qui répètent en alternance sur nos deux structures. Nous sommes actuellement dans une **phase d'élargissement de notre rayonnement** et en dialogue avec d'autres dirigeants des écoles des **communes voisines**. Ce projet m'a permis de continuer à développer les qualités requises lorsque l'on **coordonne un projet collectif** (qualités relationnelles, capacités d'organisation, formulation de projet,

capacité à déléguer...). L'Orchestre du Lez contribue également à confirmer l'E.M.C. dans sa position de pilier incontournable du **tissus associatif local**.

FORMATION PROFESSIONNELLE

SCOOP CREALED

En 2019, j'ai rejoint cette coopérative de formateurs (certifiée Qualiopi depuis début 2022) afin de développer mon projet de **formation portant sur les nouvelles pédagogies de l'enseignement musical**. Partant du constat que de nombreux enseignants, notamment dans le milieu associatifs, sont peu formés à la pédagogie et manquent souvent de ressources pour adapter leurs enseignements aux élèves d'aujourd'hui, j'ai créé et réalisé une formation intitulée « Nouveaux outils de pédagogie musicale, enrichir ses pratiques », que j'ai déjà eu l'occasion de donner à 3 reprises dans différents établissements et qui s'adresse à des enseignants artistiques.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

ACTIVITÉS AU SEIN D'ENSEMBLES DIVERS (FLÛTISTE ET/OU DIRECTRICE ARTISTIQUE)

Les Musiciens de Cythère

Créé en 2003 sous l'impulsion de 5 étudiants de divers conservatoires de l'Hérault, j'en assure la **direction artistique** depuis 2004. Cet ensemble spécialisé dans le répertoire de musiques anciennes s'est donné pour vocation de **redonner vie aux musiques et danses du passé** en utilisant au maximum les ressources qui nous sont parvenues (instruments anciens, étude des traités d'époque, de l'iconographie, des costumes, etc.), tout en gardant une spontanéité et une vitalité artistique « au présent ». Outre les concerts habituels, dans lesquels je tiens la partie de **traverso solo**, les projets que j'ai pu développer dans au sein de cet ensemble sont de natures très diverses : bals Renaissance, concerts pédagogiques, stages de danses anciennes pour les musiciens, spectacles chorégraphiés et mis en musique...

Parmi les projets les plus importants que j'ai construits ces dernières années avec Les Musiciens de Cythère, il y a l'**organisation des Bals Renaissance**. Ces projets sont toujours très enrichissants car ils me demandent de mettre à profit de **nombreuses compétences** et de **faire le lien entre différents pans de mon activité professionnelle**. Ainsi par exemple, lorsque je dirigeais la chorale d'enfants et la classe de traverso de l'école Beaux-Arts Musique, j'avais préparé à la fois le chœur d'enfants et les instrumentistes à se produire au cours du bal, leur donnant ainsi l'occasion de participer à un projet original et convivial, au milieu de musiciens professionnels eux aussi costumés et de découvrir les pas danses qui leur avaient été enseignés par le maître à danser du bal. Un stage de danse Renaissance était également organisé juste avant chaque bal, afin que les personnes qui souhaitaient

aller plus loin puissent le faire juste avant cette soirée festive, organisée dans un cadre ancien (une salle du XIV^{ème} siècle prêtée par la mairie de Montpellier).

L'**organisation d'une tournée de 15 concerts** en 2008 à travers la France et la Suisse fut également un moment fort de notre ensemble. Intitulée « Voyage en Italie Baroque », cette tournée réunissant 6 jeunes musiciens professionnels m'a demandé plusieurs mois de travail (recrutement de certains musiciens extérieurs à l'ensemble, choix des lieux, recherche de financements, communication, logistique, choix du répertoire, comptabilité, déclaration des salaires...). J'y ai également assuré la partie de traverso et, la charge de travail étant déjà très lourde pour moi, j'ai confié la direction musicale de l'ensemble à un autre musicien.

À Portée d'Arts / Il Segretto Barocco

Cette autre association propose principalement des **visites guidées de hauts lieu du patrimoine** (châteaux, hôtels particuliers, musées, édifices religieux anciens...), dont une grande partie est illustrée par un petit ensemble d'instrumentistes et de chanteurs, Il Segretto Barocco, dans lequel je joue du **traverso** et assure parfois des **parties vocales** avec les autres chanteurs.

Autres ensembles

Outre ces deux ensembles, j'ai l'occasion de jouer régulièrement dans différents ensembles. Le premier d'entre eux fut **Il Concerto degli Angeli**, pour lequel j'ai été choisie en 2007 comme **jeune soliste** par la Fondation EJP, et grâce auquel j'ai pu participer à une **tournée de 27 concerts** en France et en Suisse avec d'autres jeunes solistes. C'est dans ce cadre que j'ai pu interpréter la *Suite en Si* de Johann-Sebastian Bach à 8 reprises avec un orchestre de chambre.

Je suis par ailleurs régulièrement sollicitée par des ensembles vocaux ou instrumentaux, principalement pour jouer en **orchestre** ou en **formations de musique de chambre** : Repères Baroques, Chœur Universitaire de Montpellier, Himna, Ensemble Vocal de Montpellier, B.A. Bach, Trio Haydn, Ars Musica (voir des exemples de programmes en annexe)

CONCOURS ET PRIX

- Première médaille au Concours de l'UFAM (flûte moderne, 2000).
- Prix des Amis de l'Université de Lyon, suite au mémoire de master, 2008.
- Prix de la Ville de Genève suite au Diplôme d'Enseignement, 2008.
- Prix Défi de la FFEA suite à la Journée de la flûte (Clapiers 2019)
- Nomination pour le prix de l'innovation technologique pour l'enseignement de la musique (2019)

DISCOGRAPHIE

- CD *Christe lux mundi*, Communauté de Taizé, Naïve (flûte moderne, 2006)
- CD et DVD *Il Concerto degli Angeli (27 concerts)*, Fondation EJP (traverso solo, 2007)

- CD « Au Royaume des Canailloux », chansons pour enfants sur instruments d'antan d'Héloïse Combes (traverso solo, 2010)
- CD « Petits et grands Motets Baroques Français », Ensemble Repères Baroques et Chœur Universitaire de Montpellier (traverso solo, 2011)

PUBLICATIONS

- *La flûte traversière à une clé : l'art du facteur au service de la pratique musicale, à l'époque baroque et aujourd'hui*. Mémoire de Master de musicologie de l'Université Lumière Lyon II (mention TB). Ouvrage disponible sur <http://c.j.dulac.free.fr/CelinePro/>
- *Il concerto degli Angeli*, Livre paru suite à la tournée jeunes solistes de la Fondation EJP, 2007. Photos et textes de Christel Ehretzman.
- Contributions à la rédaction de la revue « Voix Nouvelles », publiée par les Éditions Voix Nouvelles (Lyon, 2007-2008)
- Article sur la Comédie-Ballet « Le Bourgeois Gentilhomme », publié en 2009 suite à un concours proposé par « L'Amuse-bouche », magazine français de l'Université de Yale (USA).
- *Souffler n'est pas jouer... mais peut-être bien que si*, livret pour instrumentistes à vent débutants, peintures et textes de Céline Dulac, 2011
- *20 pistes pour aider votre enfant dans son apprentissage de la musique*, ebook destiné aux lecteurs de mon blog « La Musique et Vous », 2016
- Article « Le Tag-Teach, un outil pédagogique au service de la motivation de l'élève », Traversières Magazine n°131 - Quatrième trimestre 2019

STAGES ET CONFÉRENCES

Formatrice dans les stages « danses et musiques baroques » des Musiciens de Cythère (un à trois stages par an depuis 2009)

Conférence au Mozarteum de France en 2010 : « La flute traversière au XVIIème siècle : de l'instrument militaire aux raffinements des salons de Louis XIV ».

Journée autour du traverso au Conservatoire Béziers Méditerranée : master-class et conférence intitulée « La flûte traversière à travers les siècles » (décembre 2014).

Formatrice « J'accompagne mon enfant dans son apprentissage de la musique » auprès de parents d'élèves (e-learning depuis 2018)

Formatrice « Nouveaux outils de pédagogie musicale : enrichir ses pratiques » (3 sessions en 2021 et 2022, d'autres sessions sont prévues en 2023)

DERNIER PROJET EN DATE : APPRENDRE LA FACTURE DE LA FLÛTE TRAVERSIÈRE BAROQUE

Depuis juillet 2022, je m'initie au tournage sur bois auprès de maîtres tourneurs et à la facture de la flûte traversière baroque chez des facteurs (stages informels chez Pierre Etchegoyen et Augustin Humeau). Mon souhait est de réaliser un projet que j'ai mis 20 ans à concrétiser : apprendre à fabriquer mes instruments. À suivre...



Céline Dulac

Enseignante et formatrice

Née le 05/01/1982
à Domfront-en-Poirais (61)
mariée, 2 enfants
Titulaire de la fonction
publique territoriale
à temps non-complet



7 rue du Cadran Solaire
34000 MONTPELLIER



06 60 97 19 69
dulac.celine@laposte.net



Sites internet

la-musique-et-vous.com
musiciens-cythere.org
clapiersmusique.fr
c.j.dulac.free.fr/CelinePro



Autres intérêts et compétences :

Permis B
Anglais courant
Notions d'espagnol et de LSF
Flûtes irlandaises
Harpe celtique
Orgue
Maîtrise de l'outil informatique
(Bureautique, Finale,
MuseScore, Wordpress...)
AFPS
BAFA spécialité
enfance handicapée
Peinture à l'huile
Tournage sur bois
Danses baroques, renaissances,
irlandaises et écossaises
Voile
Bénévole au sein de
l'Association Humanitaire
de Montpellier

Formations, concours, prix & distinctions

2014-2023	Stages de formation continue : « Le référent handicap en établissement d'enseignement artistique » et « Les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée aux personnes en situation de handicap » (MESH), O Passo (méthode d'éducation musicale brésilienne), Sound-painting, Maintenir la motivation des élèves, Improvisation, Pédagogie de groupe, De l'oral à l'écrit (projet DEMOS), Éveil musical méthode Jaëll-Montessori, formatrice AFEST, formatrice généraliste...
2013	Diplôme d'État de Professeur de flûte traversière (ISDAT Toulouse)
2008-2011	Doctorante en musicologie à l'Université Paul Valéry Montpellier III (Sujet de recherche : les évolutions de la flûte traversière en Europe au XVIIème siècle)
2004-2008	Diplôme d'Enseignement du traverso à la Haute Ecole de Musique de Genève , mention TB (reconnu comme équivalent au CA par le Ministère de l'Intérieur en 2009 . Reconnu comme « Master of Arts pédagogie musicale ».
2008	Prix spécial de la ville de Genève (attribué suite à ce même diplôme) DEM de formation musicale au CRR de Lyon
2005-2006	Échange Erasmus au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe de Barthold Kuijken (traverso)
2005-2007	Master de musicologie à l'Université Lumière Lyon II (mention TB). Mémoire : « La flûte traversière à une clé : l'art du facteur au service de la pratique musicale »
2007	Prix des amis de l'Université de Lyon attribué suite à ce Master
2006	DEM de traverso mention très bien à l'ENM de Villeurbanne
1999-2003	Études aux CNR de Toulouse et Montpellier (flûte moderne, orgue, traverso, écriture, analyse, ornementation, basse continue, pratiques d'ensemble...)
1999-2002	Diplôme Universitaire de Musicothérapeute Clinicienne à l'Université Montpellier III (Niveau II NSF 331 Santé)

Parcours professionnel lié à l'enseignement musical

2021-2023	Formatrice professionnelle en pédagogie musicale à Crealead Formation
2018-2020	Intervenante musicienne projet DEMOS au CRR de Montpellier
2013-2023	Directrice et professeure de flûte et traverso à l'École de Musique de Clapiers
2009-2023	Professeure de flûte traversière et traverso dans diverses structures : EMM de Castries (école associée au CRR de Montpellier), Les Musiciens de Cythère, Beaux-Arts Musique Montpellier (jusqu'en 2016). Professeure intervenant lors de stages « musiques et danses baroques » et « initiation au traverso » (Montpellier)
2014 et 2018	Professeure de flûte et traverso remplaçante au CRD de Béziers Méditerranée
2009-2013	Professeure de formation musicale à l'École de musique de Lattes
2004-2008	Professeure de FM/chef de chœur à l'École de musique Vivaldi (L'Isle d'Abeau)

Autres formations et expériences professionnelles

2021-2023	Formatrice professionnelle chez Crealead Formation
2018-2019	Création de la formation en ligne « J'aide mon enfant dans son apprentissage de la musique » dans le cadre de mon blog « La Musique & Vous »
2009-2023	Flûte traversière et traverso solo dans des productions de divers ensembles (Repères Baroques, Chœur Universitaire de Montpellier, Il Concerto degli Angeli, Himna, À portée d'Arts, Il Segretto Barocco, Prima Voce, EVM, B.A. Bach, Le Madrigal de Nîmes, Colla Parte...)
2008-2022	Supervision de stagiaires et directions de mémoires de DU musicothérapeutes cliniciens
2003-2023	Flûtiste et directrice artistique de l'ensemble de musique ancienne les Musiciens de Cythère (Montpellier)
2002-2018	Musicothérapeute en EHPAD, IMP, FAM, crèche...

**institut supérieur
des arts
de Toulouse
beaux-arts
spectacle vivant**

**Diplôme d'Etat de
professeur de musique**

2013 / DE-Mus-48

Le directeur de l'institut supérieur
des arts de Toulouse délivre à

Céline Dulac

née le 5 janvier 1982

le diplôme d'Etat de professeur de musique
**enseignement instrumental
domaine classique à contemporaine
flûte traversière**

Ce diplôme correspond à l'acquisition de 120 crédits européens.

Fait à Toulouse, le 25 juin 2013,

le directeur de l'institut supérieur des arts de Toulouse,

Yves Robert



Vu le décret n°2011-475 du 29 avril 2011 relatif au diplôme d'Etat de professeur de musique. Vu l'arrêté du 5 mai 2011 relatif au diplôme d'Etat de professeur de musique et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme. Vu les décisions d'habilitation en date du 29 juillet 2011 et du 20 décembre 2011.

HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE SUISSE OCCIDENTALE

Diplôme d'enseignement

Traverso

Mention très bien

décerné à

Céline DULAC

née le 5 janvier 1982,
originaire de France

Delémont / Genève, le 25 juin 2008



C O N S E R V A T O I R E
D E
M U S I Q U E
D E
G E N È V E
H A U T E É C O L E D E M U S I Q U E

Pour le comité stratégique de la Haute Ecole
Spécialisée de Suisse occidentale :

Charles BEER
Conseiller d'Etat du canton de Genève

Philippe DINKEL
Directeur HEM

Ce titre est reconnu par la Confédération suisse ; il est protégé par la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées.

La Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
est autorisée par la Confédération helvétique, selon l'article 14 de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées.

Numéro matricule : 04-893-384

attestation

Equivalence avec le diplôme

de

Master of Arts HES-SO en
Pédagogie musicale avec
orientation en Enseignement
instrumental ou vocal

Title in English :
Master of Arts HES-SO in
Music Pedagogy, major in Instrumental / Vocal
Teaching

délivrée à

Madame

Céline Dulac

née le 5 janvier 1982, originaire de France,
qui a obtenu le diplôme d'enseignement instrumental HES
délivré par la Haute école de Musique de Genève en 2008.

Delémont / Genève, le 8 mars 2012.

Pour le Comité directeur de la
Haute Ecole Spécialisée de
Suisse occidentale :


Marc-André Berclaz
Président

Pour la Haute école
de Musique de
Genève :


Philippe Dinkel
Directeur

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

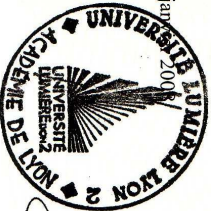
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
UNIVERSITÉ LYON 2

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de **master**, notamment son article 2, alinéa 2 ;
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de **master** ;
Vu l'arrêté ministériel du 4 janvier 2005 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2 à délivrer les diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CELINE FOSSE, née le 5 janvier 1982 à DOMFRONT (061), en vue de son inscription au **master** ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;
Le diplôme de **MASTER HUMANITÉS ET SCIENCES HUMAINES**, à finalité RECHERCHE, Mention ARTS, spécialité MUSIQUE ET MUSICOLOGIE *mention bien*
est délivré à **Mme CELINE FOSSE**
au titre de l'année universitaire 2006-2007
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LYON, le 23 janvier 2007

Le titulaire



Le Président

Claude JOURNES

N° LYON I 6593812

/2008200605022

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Roland DEBBASCH





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES
SOUS-DIRECTION DES ELUS LOCAUX
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
BUREAU FP1

SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'EQUIVALENCES
DES DIPLOMES COMMUNAUTAIRES ET EXTRA COMMUNAUTAIRES
AFFAIRE SUIVIE PAR PHILIPPE BOHN
☎ 01.40.07.25.49

**DECISION DE LA COMMISSION D'EQUIVALENCES
DES DIPLOMES COMMUNAUTAIRES ET EXTRA COMMUNAUTAIRES
POUR L'ACCES A LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

La commission,

VU le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

VU l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale ;

VU l'article 4-1° du décret n° 91-857 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (Spécialité Musique) ;

VU le Diplôme d'enseignement de Traverso délivré par la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (Suisse) à Mme Céline DULAC ;

Après en avoir délibéré le 9 octobre 2008 ;

CONSIDERANT que la demande d'équivalence présentée est formulée pour l'accès au concours de professeur territorial d'enseignement artistique (spécialité Musique), pour lequel est requis le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ;

CONSIDERANT qu'il résulte de l'examen du dossier que cette demande doit être accueillie favorablement,

DECIDE

Article 1^{er} – Le Diplôme d'enseignement de Traverso délivré par la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (Suisse) à Mme Céline DULAC permet l'accès au concours de professeur territorial d'enseignement artistique (spécialité Musique).

Article 2 – La présente décision a pour seul objet d'être présentée, en application des dispositions du décret du 13 février 2007 susvisé, pour l'inscription à ce concours, ou à un concours pour lequel la même condition de qualification est requise, sous réserve que ne soit intervenue aucune modification législative ou réglementaire qui serait de nature à la remettre en cause.

Article 3 – La présente décision sera notifiée à Mme DULAC.

Fait à Paris, le **19 JAN. 2009**



Le Secrétaire,

Philippe Bohn

Philippe BOHN

Le Président,

François DELION,
Maître des requêtes au Conseil d'Etat

Arrêté de titularisation de l'École Municipale de Musique de Castries (E.M.M.C, 2020)

34058

66/19

IA

ARRETE DE TITULARISATION A TEMPS NON COMPLET (5h30/20^{èmes}) DE Mme DULAC Céline GRADE : Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe

Le Maire de Castries,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale (réforme de la catégorie B : Nouvel Espace Statutaire),

Vu l'arrêté en date du 02 janvier 2019, à effet du 1^{er} janvier 2019 nommant Mme DULAC Céline dans le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe en qualité de stagiaire à compter du 01/01/2019, et la classant au 2^{ème} échelon avec une ancienneté d'un an,

Vu l'attestation de suivi de la formation d'intégration établie par le Président du C.N.F.P.T.,

Considérant que la période de stage accomplie est satisfaisante,

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2020, Mme DULAC Céline est titularisée dans le grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, sur un emploi à temps non complet (5h30/20^{èmes}),

ARTICLE 2 :

A la date précitée, Mme DULAC Céline est classé au 3^{ème} échelon ancienneté sans ancienneté, Indice Brut 415, Indice Majoré 369 et conservera la rémunération antérieure qu'il détenait soit l'IB 446 IM392,

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée.

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
Notifié le

Signature de l'agent :



Fait à Castries le 19 décembre 2019,
Le Maire

Gilbert PASTOR

Contrat intervenante projet D.E.M.O.S C.R.R. Montpellier 3M

DULAC Céline 2018-2019



Nom :	Céline DULAC
Date de naissance :	06/01/1982
Affectation :	CCR
Numero de l'acte :	218-2168
Date de décision :	24 SEP. 2019

LE PRESIDENT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

CONTRAT D'INTERVENANT OCCASIONNEL

ENTRE

Montpellier Méditerranée Métropole, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, site 50 place Zeus CS 39556 34961 Montpellier cedex 2, représenté par son Président en exercice **Philippe SAUREL**, agissant en cette qualité, et représenté par Madame Régine ILLAIRE, Vice-Présidente déléguée aux Ressources Humaines,
D'UNE PART,

Et,

Madame Céline DULAC

- **Fonction** : Musicienne
- **Domicile** : 7, rue du Cadran Solaire – 34000 MONTPELLIER
D'AUTRE PART, ci-dessous désigné le cocontractant

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au statut d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat,

Vu la délibération N° 2017-14577 du 29 mars 2017 relative à la mise en place d'une convention de partenariat entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Cité de la Musique – Philharmonique de Paris,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit en vertu d'un contrat de travail à durée déterminée conclu conformément aux dispositions ci-après afin d'assurer un acte déterminé (vacation), ne correspondant pas à un emploi permanent, et dont la rémunération est attachée à l'acte.

ARTICLE 1 – ENGAGEMENT

Dans le cadre de son activité, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole engage le cocontractant, en qualité d'intervenant occasionnel, pour assurer des prestations musicales ou chorégraphiques de répétitions et de spectacles en direction de jeunes habitants des quartiers ou de territoires ruraux éloignés des lieux de pratique musicale.

Page 1 sur 3

CO

DULAC Céline 2018-2019

Le cocontractant est embauché dans le cadre du projet DEMOS selon planning.

ARTICLE 2 – DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat prendra effet du 1^{er} octobre 2018 au 30 juin 2019 inclus.

ARTICLE 3 – OBLIGATION DU COCONTRACTANT

Le cocontractant s'engage à effectuer la prestation suivante : apprentissage intensif de la pratique orchestrale Demos en sa qualité de musicien.

Le cocontractant sera rémunéré en fonction d'une fiche de présence périodique indiquant les heures travaillées correspondantes.

ARTICLE 4 – LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est le CRR de Montpellier Méditerranée Métropole – 22, Rue Lallemand - 34000 Montpellier, ses annexes et lieux partenaires.

ARTICLE 5 – REMUNERATION

La rémunération du cocontractant est constituée d'un tarif de vacation sur la base de 35 € brut de l'heure prévus au budget de Montpellier Méditerranée Métropole (Budget principal – chapitre 933).

Les cotisations sociales sont calculées en application des dispositions législatives et réglementaires applicables au statut du cocontractant.

Le paiement des vacations interviendra dans un délai de 2 mois maximum après la validation de la fiche de présence. Aucune indemnité n'est due en cas d'annulation y compris pour cas de force majeure.

ARTICLE 6 – FRAIS DE DEPLACEMENT – REPAS – HEBERGEMENT

La prestation ne donnera lieu à aucun remboursement de frais.

ARTICLE 7 - ASSURANCE

Le cocontractant est couvert par le contrat de responsabilité civile de la Métropole pour l'exécution de la prestation décrite à l'article 3.

Toutefois, l'artiste est tenu d'assurer contre tous les risques tous les objets et/ou instruments lui appartenant ainsi que tous ceux prêtés par l'employeur pour toute utilisation hors des répétitions et spectacles du Conservatoire.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS FISCALES

Le cocontractant s'engage à procéder aux déclarations qui doivent être faites à l'administration fiscale en vertu des dispositions réglementaires en vigueur.

Page 2 sur 3

CO

ARTICLE 9 – ENREGISTREMENTS AUDIOVISUELS ET SONORES

L'employeur a la faculté de réaliser ou de faire réaliser un enregistrement sonore et/ou audiovisuel de tout ou partie de la prestation objet du présent contrat.

A cette fin, l'artiste autorise l'employeur, sans autre formalité que la signature du présent contrat, à enregistrer sa prestation sur tous supports (analogiques ou numériques) selon des conditions techniques et artistiques définies d'un commun accord, sachant, qu' en cas de désaccord, l'employeur décidera en dernier ressort.

Il est convenu entre les parties que la première destination de tout ou partie de l'enregistrement est limitée à la diffusion non commerciale de la contribution de l'artiste via les réseaux numériques internes ou externes à l'employeur et notamment sur les réseaux numériques des partenaires de l'employeur : bibliothèques ou groupes de bibliothèques, établissements d'enseignement musical, organismes de recherche musicale, conservatoires ainsi que toute autre personne morale de droit public ou privé en charge d'une mission de service public culturel et pédagogique.

Cette autorisation est consentie gracieusement à titre non exclusif par l'artiste sans limitation de lieu et pour tout le temps que durera la propriété littéraire et artistique d'après la législation française.

Toute utilisation secondaire de l'enregistrement fera l'objet d'une autorisation spécifique.

ARTICLE 10 - LITIGE

Le nom et la qualité de l'artiste seront mentionnés pour toute utilisation de l'enregistrement de la prestation objet du présent contrat.

Ce contrat d'intervenant étant un contrat de droit administratif, toute contestation relative à l'exécution sera de la compétence exclusive du Tribunal Administratif du siège de Montpellier Méditerranée Métropole.

A Montpellier, le 25 juillet 2018
La Vice-Présidente Déléguée
aux Relations Artistiques
Madame Régine DULAC

A. Dulac, le 25/07/18
Le cocratant,
Signature précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé, bon pour accord »
Lu et approuvé, bon pour accord
Madame Céline DULAC

Contrat à Durée Indéterminée Ecole de Musique de Clapiers (E.M.C.)

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE

A TEMPS PARTIEL

ENTRE

L'association ECOLE DE MUSIQUE DE CLAPIERS
Dont le siège social est situé à Mairie – 5 Grand Rue – 34830 CLAPIERS
Représentée par le bureau en exercice, Mme MORENO GUZMAN Christine pour la présidence
ci-après dénommée « l'association »

D'une part

ET

Mme DULAC Céline
Née le à 7 rue du Calvan Selva 34000 Montpellier
Demeurant à
N° Sécurité sociale 282061415 013 73
ci-après dénommé « la salariée »
D'autre part

ARTICLE 1 / ENGAGEMENT

Madame DULAC est embauchée par l'association à compter du 01/09/2013 à 8h sous réserve du résultat de la visite médicale d'embauche à laquelle il accepte de se soumettre.

Elle occupe le poste de directrice, à temps partiel, ainsi que celui de professeur de flûte traversière.

Cet engagement est fait sous contrat de travail à durée indéterminée.

ARTICLE 2 / PERIODE D'ESSAI

Cet engagement ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai fixée à 3 mois (renouvelable selon les dispositions conventionnelles). S'il est continué après la période d'essai, le présent contrat se poursuivra selon les dispositions légales et conventionnelles.
Pendant la période d'essai, les engagements réciproques des parties pourront prendre fin sans préavis ni indemnité.

ARTICLE 3 / FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

Madame DULAC sera chargée, sous l'autorité des membres du conseil d'administration et du bureau, pour ce qui concerne l'aspect pédagogique et administratif, d'effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer la gestion courante et quotidienne de l'association
- Procéder au recrutement des professeurs
- Etre le lien entre le bureau et les professeurs

- Etre le lien entre l'école de musique et les élus
- Accomplir les tâches administratives et comptables
- Dispenser les cours de flûte traversière aux élèves de l'association
- Remplir les feuilles de présence en début de chaque séance
- Veiller au respect des locaux et du matériel
- Veiller à la bonne organisation et au bon déroulement des auditions, concerts et manifestations diverses
- Organiser des réunions pédagogiques au moins une fois par trimestre

Madame DULAC devra consacrer l'intégralité de son temps de travail à l'accomplissement de sa mission et exercer son activité en veillant à la bonne utilisation du matériel mis à sa disposition.

ARTICLE 4 / CONDITIONS D'EXECUTION

Le présent contrat est régi par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Pour information de la salariée, il est indiqué que la convention collective applicable à l'association est actuellement celle de l'animation du 28 juin 1988, tant que ses dispositions demeureront étendues et applicables à l'association.

La mission confiée à la salariée implique qu'il adopte une attitude en totale concordance et intelligence avec les politiques et les choix du conseil d'administration.

ARTICLE 5 / DUREE DU TRAVAIL

Madame DULAC exercera son activité sur la base de 10h de travail par semaine pour la direction, et 3,5h pour la flûte traversière (évolutive en fonction des inscriptions).

Elle devra se conformer au planning qui lui sera remis par l'association.

L'association pourra modifier les horaires de travail du salarié sous réserve de l'informer au moins 7 jours à l'avance.

En fonction des besoins de l'association et uniquement sur demande et autorisation de l'employeur, la salariée pourra être amenée à effectuer des heures complémentaires dans la limite de 10% de l'horaire mensuel prévu à son contrat de travail, ce qu'il déclare accepter.

ARTICLE 6 / LIEU D'ACTIVITE

Madame DULAC exercera ses fonctions dans les locaux de l'association ou dans ceux des différentes communes partenaires et dans les lieux dans lesquels l'association organisera des stages. Elle pourra être amenée à effectuer des déplacements en fonction des besoins de l'association.

ARTICLE 7 / STAGES

A la demande de l'association, la salariée pourra être amenée à encadrer des stages qui se dérouleront pendant les périodes de vacances scolaires.

ARTICLE 9 / REMUNERATION

Le salaire mensuel brut de Mme DULAC est fixé par la convention collective de l'animation, au prorata des heures fixées dans le présent contrat.

La progression du salaire et de l'ancienneté seront déterminés selon les dispositions étendues de la convention collective applicable à l'association.

Les cotisations sociales afférentes à la rémunération de Mme DULAC seront versées à l'UNSSAF de Montpellier.

Les cotisations de retraite complémentaire et de prévoyance seront versées à la caisse prévue par la convention collective.

ARTICLE 11 / ABSENCE ET INDISPONIBILITE

En cas d'absence, la salariée devra informer immédiatement l'association.

Il devra justifier cette absence dans les 48 heures, notamment par la production d'un certificat médical.

En cas d'absence prévisible, le salarié devra solliciter une autorisation préalable de la direction.

ARTICLE 12 / OBLIGATIONS PERSONNELLES

La salariée s'engage à respecter strictement ses horaires de travail, d'autant qu'il a en charge des élèves mineurs qui ne peuvent être laissés sans surveillance.

Elle s'engage à faire connaître sans délai à l'association, toute modification postérieure à son engagement qui pourrait intervenir dans son état civil ou son adresse.

En outre, elle certifie n'exercer aucune autre activité salariale auprès d'un autre employeur pouvant la conduire à dépasser les durées légales maximales de travail prévues par le code du travail.

ARTICLE 13 / RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Le présent contrat pourra être rompu par chacune des parties à tout moment, sous réserve du respect du préavis prévu par la convention collective applicable.

Fait à Montpellier, le 11 septembre 2013

En double exemplaires originaux

La salariée, Céline DULAC

Pour l'association, Madame MORENO GUZMAN



ÉCOLE DE MUSIQUE DE CLAPIERS (EMC)
 5 Grand Rue 34830 CLAPIERS
 Tél. 06 20 38 79 63
 SIRET : 534 989 009 00012 - APE 8559 B

Premier Contrat au CRD de Musique Béziers Méditerranée



Éventuellement

CONTRAT N° 2014/367

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Monsieur Frédéric LACAS, Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranéenne, agissant en cette qualité en application de l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984,

D'UNE PART,

Et Madame Céline DULAC, née le 5 janvier 1982 à Domfront (61), domiciliée 38 boulevard Charles WARMERY à Montpellier,

D'AUTRE PART

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : Madame Céline DULAC remplissant les conditions de recrutement des agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale prévues par l'article 2 du décret n° 88-145 du 15 février 1988, est recrutée à titre contractuel pour assurer le remplacement temporaire d'un agent indisponible en qualité d'assistant d'enseignement artistique (discipline flûte et formation musicale) non titulaire au Conservatoire Communautaire.

ARTICLE 2 : Le présent contrat à durée déterminée prendra effet le 1er octobre 2014 et jusqu'au 8 octobre 2014 inclus.

Le Président informe qu'en vertu du décret n°83-1025 du 28 novembre 1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers (article 9.J.O du 3 décembre 1983) modifiant le décret n°65-25 du 11 janvier 1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (article 1 - alinéa 6), le présent contrat peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

ARTICLE 3 : Madame Céline DULAC assurera une durée de travail hebdomadaire à temps non complet (18 heures hebdomadaires). Cet agent bénéficiera des congés et avantages sociaux offerts aux agents communautaires. Il sera soumis aux règles précisées par le décret n° 88-145 du 15 février 1988.

ARTICLE 4 : Pour l'ensemble des services que la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranéenne attend de Madame Céline DULAC, celle-ci percevra une rémunération calculée à partir de l'indice brut 350, indice majoré 327 par référence au cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique basée sur le traitement afférent au grade des assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

ARTICLE 5 : Madame Céline DULAC sera soumise au régime général de la Sécurité Sociale et bénéficiera du régime de retraite complémentaire IRCANTEC.

ARTICLE 6 : Le présent contrat n'est pas susceptible de renouvellement.

ARTICLE 7 : En cas de licenciement, Madame Céline DULAC aura droit à un préavis d'une durée :
- de 8 jours dans le cas où la durée des services est de moins de 6 mois,
- de 1 mois dans le cas où la durée des services est comprise entre 6 mois et 2 ans,
- de 2 mois dans le cas où la durée des services est égale ou supérieure à 2 ans
Aucun préavis n'est dû en cas de licenciement pour motif disciplinaire, pour inaptitude physique, à la suite d'un congé sans traitement d'une durée supérieure ou égale à 1 mois. Le licenciement est notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de démission, Madame Céline DULAC sera tenue de respecter un préavis d'une durée :
- de 8 jours dans le cas où la durée des services est de moins de 6 mois,
- de 1 mois dans le cas où la durée des services est comprise entre 6 mois et 2 ans,
- de 2 mois dans le cas où la durée des services est égale ou supérieure à 2 ans.
La démission est clairement exprimée par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 8 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Receveur de la Communauté d'Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent contrat.

Fait au Siège de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranéenne

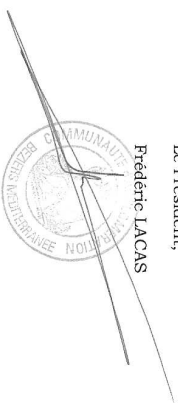
Le 2 octobre 2014

IU ET APPROUVE
La Contractante,

Céline DULAC

IU ET APPROUVE
Le Président,

Frédéric LACAS



CONTRAT N° 2014/367

Attestation d'échange Erasmus au Koninklijk Conservatorium de Bruxelles, 2005-2006



VERKLARING VAN INSCHRIJVING AAN DE ERASMUSHOGESCHOOL BRUSSEL

Ondergetekende, Jean Pierre Roose verklaart in zijn functie van Coördinator Internationale Betrekkingen

van de Erasmushogeschool Brussel
Nijverheidskaai 170
B-1070 Brussel

dat de genaamde **Céline DULAC**
geboren te Domfront op 05/01/1982
residerende
17 rue du Bon Pasteur
F 69001 Lyon

op 26.09.05 aanvaard is als voltijds regelmatige student (met beurs) in het kader van het officieel uitwisselingsprogramma Socrates-Erasmus en er in die hoedanigheid de lessen volgt / deelneemt aan de onderwijs- en onderzoeksactiviteiten, in
Periode: 26.09.05 – 31.01.06

(departement) Koninklijk Conservatorium
Contactpersonen: Christiaan de Lannoy
Telefoon 02/513.26.18

Naar waarheid opgesteld, Brussel, 04/10/05,

ERASMUSHOGESCHOOL BRUSSEL
Nijverheidskaai 170
Stempel
1070 BRUSSEL

partner in de Universitaire Associatie Brussel

algemene directie

Nijverheidskaai 170
B-1070 Brussel

tel. + 32 (0)2 523 37 37
fax + 32 (0)2 523 37 57

info@ehb.be
www.erasmushogeschool.be

Dernier renouvellement du contrat CAPE (Crealead, 2022)



RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'APPUI AU PROJET D'ENTREPRISE POUR LA CREATION OU LA REPRISE D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE (Loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique)

Entre les soussignés :

La société coopérative Crealead,

dont le siège social est situé : Hôtel de la coopération 55, rue Saint Cléophas, 34070 Montpellier
immatriculée sous le numéro n°438 076 200 00023,

représentée par Monsieur Farba NDOUR agissant en qualité de directeur général, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Ci-après désigné l'« Accompagnateur »,

d'une part.

et **Mme Céline DULAC**, résidant 7 rue du cadran solaire 34000 MONTPELLIER et dont le numéro de sécurité sociale est le 282016114501373.

Ci-après dénommé(e) « le (la) Bénéficiaire »,

d'autre part.

LES MODIFICATIONS PORTENT SUR LES ARTICLES SUIVANT :

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent CAPE a pour objet de fournir par tous les moyens dont dispose l'Accompagnateur un appui particulier et continu au Bénéficiaire, lequel s'engage à suivre un programme de préparation à la création ou à la reprise d'une activité économique de **Formatrice en pédagogie musicale et professeur de musique** détaillé dans l'annexe 1.

Le Bénéficiaire s'engage à respecter strictement le champ d'intervention de son activité ci-dessus définie et détaillé dans l'annexe 1 du présent contrat. Il s'engage à informer régulièrement son référent d'activité du déroulement de son activité et le cas échéant de tout projet d'extension ou d'évolution de ladite activité. Toute évolution devra impérativement faire l'objet d'un avenant au présent contrat avant toute mise en œuvre.

Le Bénéficiaire déclare n'être lié par aucune obligation de non-concurrence lui interdisant l'exercice de cette activité économique.

ARTICLE 2 : MODALITES DU CONTRAT

Par ailleurs, pendant toute la durée du contrat, le Bénéficiaire dispose, pour mener à bien son projet d'entreprise et son test d'activité, du pouvoir d'engager contractuellement l'Accompagnateur, sous réserve de respecter les dispositions suivantes :

- les procédures et les règles de fonctionnement détaillées dans les documents partagés ou dans tout autre document à caractère réglementaire créé ultérieurement par l'Accompagnateur.
- Les strictes limites du mandat dont bénéficie le Bénéficiaire sont les suivantes, selon délégation ci-annexée :



- Prospection et démarchage auprès de la clientèle de son activité, tel que défini en annexe 1, sous couvert du numéro de SIRET n° 438 076 200 00023.
- Conclusion d'affaires dans la limite d'un montant unitaire fixé à € détaillé dans l'annexe 1.
- Engagement de dépenses mensuelles strictement nécessaires à l'exercice de l'activité (peut matériel, déplacements, et frais liés aux déplacements) dans la limite d'un montant fixé à 500,00 € mensuel et détaillé dans l'annexe 1.

Le Bénéficiaire réalisera lui-même les prestations de service qu'il a vendu et/ou procédera aux ventes de biens dans le cadre du mandat visé ci-dessus.

Cette délégation de pouvoir est limitée aux tâches et opérations juridiques ci-dessus, étant précisées que sont exclues de la présente délégation de pouvoir toutes les opérations juridiques, quels que soient leurs montants, qui ne seraient pas conformes à une exploitation normale et raisonnablement prudente de l'activité économique confiée à l'entrepreneur salarié.

Le bénéficiaire déclare être parfaitement conscient qu'il sera personnellement responsable de toute infraction pénale due à son action survenue dans les domaines ci-dessus délégués. Si le bénéficiaire estime ne pas être en mesure de pouvoir valablement exercer la délégation confiée, quel qu'en soit le motif, il lui appartient d'en avertir immédiatement Crealead, par écrit, afin qu'une solution soit trouvée pour rendre à la délégation sa pleine efficacité.

ARTICLE 3 : DUREE ET MODALITES DE RENOUVELLEMENT

3. 1. Durée

Le présent CAPE est renouvelé pour une durée de **12 mois** (12 mois maximum) à compter de la signature du présent CAPE et prendra automatiquement fin à l'issue de celui-ci. **Soit du 01/08/2022 au 31/07/2023.**

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE L'ACCOMPAGNATEUR

Dans l'hypothèse où les produits de l'activité sont supérieurs aux charges de celle-ci, une rémunération peut être versée au Bénéficiaire.

La base de calcul de cette rémunération brute correspond à tout ou partie du chiffre d'affaires hors taxes encaissé sous déduction de l'ensemble des charges éligibles de l'activité dûment justifiées, libellées au nom de Crealead et définies comme suit :

- Contribution mutuelle coopérative de **Activités généralistes avec pas d'abattement du plancher** dont les modalités de calcul figurent en annexe 2 du CAPE;
- Assurance **Services N°146.173.808 PRESTA** en responsabilité civile suivant les modalités définies en annexe 3 ;
- Achats de petits matériels, de sous-traitance et de consommables ;
- Achats de matériels comptablement immobilisés (> 500 €HT) sous réserve d'accord préalable du référent. Tout matériel amortissable acheté sans l'accord préalable du référent ne sera pas éligible sur l'activité ;
- Achats de services extérieurs (locations, documentations, commercialisations, télécommunications, etc.) ;
- Frais de déplacements calculés selon le kilométrage effectué et le barème fiscal en vigueur sous réserve de l'adéquation du contrat d'assurance comme définis à l'article 6 ;
- Tout autre frais professionnel lié directement à l'activité.

Cette rémunération brute est soumise à cotisations sociales et fiscales (URSSAF, POLE EMPLOI) aux taux en vigueur des cotisations des salariés non cadre. A cet égard, l'Accompagnateur s'engage, dès la conclusion du présent contrat, à informer l'URSSAF et le POLE EMPLOI de l'existence et du terme de ce contrat. Le solde obtenu correspond à la rémunération nette.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

6.1. Programme d'appui

Le Bénéficiaire s'engage à suivre le programme d'appui proposé par l'Accompagnateur et détaillé en annexe 4 du précédent contrat.

6.2. Contribution mutuelle coopérative du Bénéficiaire

La contribution mutuelle coopérative du Bénéficiaire est composée des éléments suivants :

- La contribution mutuelle sur **Activités généralistes** dont les modalités de calcul du coût figurent en annexe 2.
- pas d'abattement du plancher

La contribution mutuelle coopérative constitue une charge d'exploitation au débit de l'activité du Bénéficiaire. Les modalités de calcul de la contribution mutuelle de base et de la contribution conditionnée aux ateliers, sont susceptibles de modification postérieurement à la signature des présentes.

Le projet de modification des modalités de calcul sera porté à la connaissance du Bénéficiaire un mois avant son entrée en application par l'envoi d'un courriel par l'Accompagnateur au Bénéficiaire. Le courriel devra rappeler le contenu de la présente clause et présenter les modifications de modalités de calcul envisagées. Sauf refus de la modification adressé par le Bénéficiaire à l'Accompagnateur par lettre recommandée avec accusé de réception reçue au plus tard la veille de l'entrée en application de la modification des modalités de calcul, la modification des modalités de calcul sera réputée acceptée par le Bénéficiaire et entrera en application, après expiration dudit délai d'un mois.

LES AUTRES ARTICLES ET CLAUSES RESTENT INCHANGES

Fait en deux exemplaires à Montpellier, le 10/08/2022

Pour l'Accompagnateur
(Précède de la mention « lu et approuvé »)

Pour le Bénéficiaire, Mme Céline DULAC,
(Précède de la mention « lu et approuvé »)

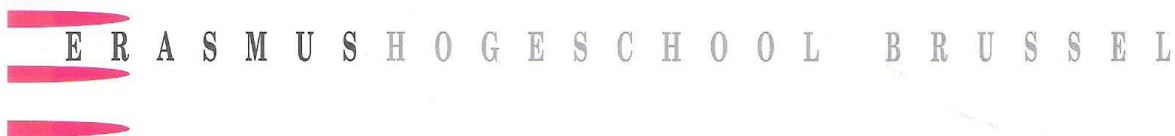
Crealead
Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs
Hôtel de la Coopération
55, rue Saint Céphas
34070 MONTPELLIER

Lu et approuvé



CT

Attestation d'échange Erasmus au Koninklijk Conservatorium de Bruxelles, 2005-2006



VERKLARING VAN INSCHRIJVING AAN DE ERASMUSHOGESCHOOL BRUSSEL

Ondergetekende, Jean Pierre Roose verklaart in zijn functie van Coördinator Internationale Betrekkingen

van de Erasmushogeschool Brussel
Nijverheidskaai 170
B-1070 Brussel

dat de genaamde **Céline DULAC**
geboren te Domfront op 05/01/1982
residerende
17 rue du Bon Pasteur
F 69001 Lyon

op 26.09.05 aanvaard is als voltijds regelmatige student (met beurs) in het kader van het officieel uitwisselingsprogramma Socrates-Erasmus en er in die hoedanigheid de lessen volgt / deelneemt aan de onderwijs- en onderzoeksactiviteiten, in
Periode: 26.09.05 – 31.01.06

(departement) Koninklijk Conservatorium
Contactpersonen: Christiaan de Lannoy
Telefoon 02/513.26.18

Naar waarheid opgesteld, Brussel, 04/10/05,

ERASMUSHOGESCHOOL BRUSSEL
Nijverheidskaai 170
Stempel
1070 BRUSSEL

partner in de Universitaire Associatie Brussel

algemene directie

Nijverheidskaai 170
B-1070 Brussel

tel. + 32 (0)2 523 37 37
fax + 32 (0)2 523 37 57

info@ehb.be
www.erasmushogeschool.be

Attestation Diplôme Universitaire 2ème cycle Musicothérapeute (2002)



Enseignement de Musicothérapie
Directeur : Professeur Jean-Pierre Blayac
Responsable Pédagogique : Anne-Marie Maurin
Secrétaire : Marie-Laure Brunel

Montpellier, le 14 octobre 2002

Adresse Postale :
17 rue Abbé de l'Épée
34090 Montpellier
Téléphone/Fax :
04 67 72 98 61

Je soussigné, Jean-Pierre BLAYAC, Directeur de l'Enseignement de Musicothérapie de l'Université Paul Valéry, certifie que :

Mademoiselle Céline FOSSE

a soutenu son mémoire intitulé : « Mise en place d'un atelier de musicothérapie active en crèche. De l'importance de poser un cadre. » et a obtenu le Diplôme Universitaire de 2^{ème} cycle de Musicothérapie avec la note de 18/20 et la mention Très Bien.

Etabli à la demande de l'intéressée pour servir et faire valoir ce que de droit.

UNIVERSITE PAUL VALERY
MONTPELLIER III
Filière de MUSICOTHÉRAPIE
17, rue Abbé de l'Épée - 34090 MONTPELLIER
Tél./Fax 04 67 72 98 61

Professeur Jean-Pierre BLAYAC
Directeur de la Filière Musicothérapie

Journée de formation pédagogique pour les flûtistes par Arlette Biget et stage d'observation à l'Institut Dalcroze (Genève 2006-2007)



Genève, le 21 novembre 2012



ATTESTATION

Par la présente attestation, nous certifions que

Madame Céline DULAC

dans le cadre de son cursus d'études au Conservatoire de Musique de Genève, a assisté en mars 2007 à des cours de classes d'enfants et d'adultes de l'École de Musique de l'Institut Jacques-Dalcroze

Michèle Papon
Secrétaire des études professionnelles

A l'attention de Céline Dulac

ATTESTATION DE PARTICIPATION

A la Journée de Formation pédagogique pour les flûtistes du 3 novembre 2006, organisée par l'Association SOUFFLE d'ICI et d'AILLEURS en collaboration avec le Conservatoire Populaire de Musique de Genève.
Professeure invitée : Arlette Biget

Pierre Wavre

Président de l'Association SOUFFLE

Fait à Genève, le 20 juin 2012

Journée d'étude « Individuel et collectif, l'équilibre indispensable » (2014) et Formation Soundpainting (2016)



GAMAS

Groupe d'appui des MAS, F.A.M., FO du Languedoc Roussillon

ATTESTATION DE PRESENCE

Je soussignée Laurence FOURNES, Présidente du GAMAS, atteste que :

M. *Mme*

a assisté à la Journée d'Etude Régionale organisée à la Résidence des Aigues-
Marines au Grau-du-Roi le,

Vendredi 03 octobre 2014 de 9 h à 17 h00

sur le thème

« Individuel et Collectif, l'équilibre indispensable »

Attestation faite pour servir et valoir ce que de droit.

Montpellier le 03 octobre 2014

Par délégation du GAMAS

GAMAS - C.R.E.A.T. B.P 35567-Languedoc-Roussillon -135, allée Sacha Guitry
ZAC TOURNZY - BAT 45 - 34072 MONTPELLIER Cédex 3



Montpellier, le 20 septembre 2016

ATTESTATION

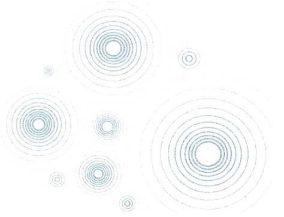
Je soussignée, **Hélène BERTHOUL**, Directrice Adjointe du Conservatoire à
Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole, atteste que
Madame Céline DULAC était présente à la formation « Sound Painting » qui a eu
lieu le mercredi 7 septembre 2016.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole
22, rue Lallemand - 34000 MONTPELLIER - France - Tél. 04 67 66 88 40
conservatoire@montpellier3m.fr

Formations « Aborder l'improvisation pour l'intégrer à sa pratique pédagogique » et « Faire progresser l'autonomie et le potentiel artistique de l'élève » (2014)



ATTESTATION DE PRÉSENCE

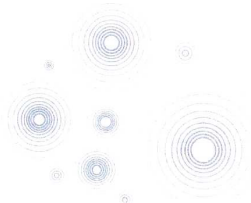
Je soussignée, **Sabine Maillard**, directrice d'Hérault Musique Danse atteste que **Céline DULAC** a suivi la formation « **Aborder l'improvisation pour l'intégrer à sa pratique pédagogique** » organisée par nos soins, le 3 et 4 avril 2014, soit une durée totale de 14 heures.

Pour servir et valoir ce que de droit
à Montpellier, le 4 avril 2014

Sabine Maillard
Directrice
Hérault Musique Danse

Hérault Musique Danse
BP 7214
1722, rue de Malbosc
34086 MONTPELLIER CEDEX 4
Tél. 04 67 45 71 10
E-mail : contact@heraultmusiquedanse.fr
Site : www.heraultmusiquedanse.fr

Hérault Musique Danse - BP 7214 - 1722, rue de Malbosc - 34086 Montpellier Cedex 4
Téléphone : 04 67 45 71 10 - Télécopie : 04 67 45 02 75 - Email : contact@heraultmusiquedanse.fr - Site Internet : www.heraultmusiquedanse.fr
Conseil général de l'Hérault - Ministère de la Culture et de la Communication
APE : 9497Z - SIRET : 330 094 134 00066 - NIF : 91 34 07193 34 - Licences 2 1030761 et 3 1030762 - association loi 1901



ATTESTATION DE PRÉSENCE

Je soussignée, Sabine Maillard, directrice d'Hérault Musique Danse atteste que **Madame Céline Dulac** a suivi la formation « **Faire progresser l'autonomie et le potentiel artistique de l'élève** » organisée par nos soins, les 20 et 21 novembre 2014, soit une durée totale de 14 heures.

Pour servir et valoir ce que de droit
à Montpellier, le 21 novembre 2014

Sabine Maillard
Directrice
Hérault Musique Danse

Hérault Musique Danse - BP 7214 - 1722, rue de Malbosc - 34086 Montpellier Cedex 4
Téléphone : 04 67 45 71 10 - Télécopie : 04 67 45 02 75 - Email : contact@heraultmusiquedanse.fr - Site Internet : www.heraultmusiquedanse.fr
Conseil général de l'Hérault - Ministère de la Culture et de la Communication
APE : 9497Z - SIRET : 330 094 134 00066 - NIF : 91 34 07193 34 - Licences 2 1030761 et 3 1030762 - association loi 1901

Formations « Vaincre le Trac et maîtriser la technique instrumentale – M. Ricquier » et Méthode O Passo, pédagogie du rythme (2017)

Michel RICQUIER

49 Allée du Clos des Clères F-73190 SAINT-BALDOUPH ☎ 06. 16. 86. 21. 77
 Site Internet : www.michelricquier.com – www.formation.michelricquier.com
 ✉ alpha.mrc@michelricquier.com

ATTESTATION

Je soussigné Michel RICQUIER, musicien professionnel, formateur, acupuncteur, enseignant et auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques, certifie que Céline DULAC s'est inscrite à la vidéo-formation "*Vaincre le trac et maîtriser la technique instrumentale...*" et a pu en bénéficier depuis le 20 février 2017.

Cette formation en ligne propose des méthodes qui permettent de se débarrasser du trac, mais aussi d'améliorer et de maîtriser la technique instrumentale, vocale, corporelle... grâce à une meilleure connaissance du fonctionnement mental et des processus d'apprentissage...

Fait à Saint-Baldoph, le 21 décembre 2017



Michel RICQUIER

Michel RICQUIER – VIDÉO-FORMATIONS
 N° Siret : 314 620 360 00052



illusion
 f macadam

Montpellier, le 05/12/2017

Objet : Attestation de fin de formation

Le soussigné Sébastien Paule, gérant de Ikem académie, organisme de formation professionnelle enregistré auprès des services de la DIRECCTE sous le n°76 34 09 069 34 certifié que Mme Dulac Céline a suivi la formation O'Passo : Pédagogie du rythme organisée du 01 au 05 février 2017 en partenariat avec l'association Métriss art, pour une durée de 30 heures. Ce module a été encadré par Lucas Charvata et Jérôme Viollet.

Lors de ce module, ont été abordés :

- La pulsation : construire des références à travers les marquations du tempo.
- Swing : précision, fluidité et intention.
- Le mouvement musical, espace musical et position.
- Travailler l'axe du corps
- Mesures binaires, ternaires, composées, à 5, 7,...
- Exercices O'Passo
- Différentes formes de notation (orales, corporelles graphiques)
- La partition traditionnelle
- Patrons rythmiques et méthodiques culturellement établis
- Improvisation rythmique et méthodique et exercices de liberté.

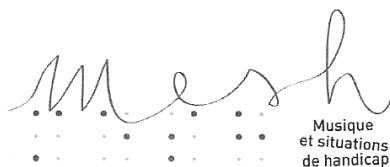
Cette attestation est établie ce jour, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour un Ikem académie,
 Sébastien PAULE

BP 41123
 34008 Montpellier cedex 01
 T. 04 67 84 29 89
 www.illusionmacadam.coop
 IEM Siret 821 264 637
 ACADEMIE APE 8559A

IKEM ACADEMIE
 31 RUE DE L'ARQUELEIRE - BP 41723
 34008 MONTPELLIER CEDEX 1
 04 67 84 29 89
 STATUT JURIDIQUE : SASU
 AU CAPITAL DE 5000 €
 APE 8559A
 R. C. S MONTPELLIER 821 264 637
 ORGANISME DE FORMATION
 76 34 069 34

Formation « Les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée [aux personnes en situation de handicap] niveau 2 » (association MESH, mai 2018)



ATTESTATION de FORMATION PROFESSIONNELLE « Les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée – niveau 2 »

À l'attention de	
------------------	--

Je soussignée, Suzanne ESTEVES-DIJOUX, formatrice pour l'association MESH, certifie que :

Madame, Mademoiselle, Monsieur DUAC Céline
né(e) le 05.01.82 à Domfront-en-Poiraie (61)
domicilié(e) au 7 rue du Cadran Solaise 34000 Montpellier

a suivi dans son intégralité la formation « Les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée – niveau 2 », dispensée par MESH à l'école des Hôpitaux de Saint-Maurice, les 28, 29 et 31 mai 2018, soit un total de 15 heures de formation.

Contenu du stage :

Jour 1 – Concevoir un projet adapté

- ✓ Découverte du fonctionnement d'une institution ;
- ✓ Première prise de contact avec les groupes d'élèves handicapés ;
- ✓ Aide à la conception d'une séance de musique adaptée.

Jour 2 – Du projet à l'expérimentation

Jouer... avec sa créativité pédagogique

- ✓ Expérimentation : réalisation d'une séance d'atelier musical avec un groupe d'élèves ;
- ✓ Analyse de situation ;
- ✓ Adapter : pourquoi ? comment ?

Jour 3 – De l'expérimentation à l'évaluation

Partager le fruit de son travail

- ✓ Avec son groupe d'élèves, préparation de la restitution ;
- ✓ Vivre ensemble l'aboutissement du processus créatif ;
- ✓ Passer du vécu (ressentis, observations) à l'évaluation.

Fait à Paris, le 31 mai 2018

Pour faire valoir ce que de droit,

La Présidente de MESH

La formatrice

Formation Initiation à la pédagogie Dalcroze (septembre 2020)



ATTESTATION DE FORMATION

Le centre national de la fonction publique territoriale atteste que :

Madame DULAC Céline
Née le : 05/01/1982
Collectivité : COMMUNE DE CASTRIES
Cadre d'emploi : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

A suivi la formation « Stage Union - Initiation à la pédagogie Dalcroze » qui s'est déroulée du 17/09/2020 au 18/09/2020, à Saint-Jean-de-Védas.

Libellé de la séance	Dates	Nb d'heures de présence	Nb d'heures de la séance
Initiation à la pédagogie Dalcroze	Du 17/09/2020 Au 18/09/2020	12.0	12.0

Conformément à la demande d'inscription, la formation a été prise en compte au titre de la **Professionalisation tout au long de sa carrière**.

La durée de la formation entre dans le cadre des obligations statutaires de formation définies par le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 pour l'ensemble des filières et, pour la filière Police Municipale, par les articles L 511-6 & R511-35 à 40 du Code de la Sécurité Intérieure.

Montpellier, le 24/09/2020

La Directrice,

Agnès GUYOT

Formation « Construire un atelier de musique en petite enfance », méthode Jaëll-Montessori (septembre-octobre 2020) et « formatrice AFEST » (mars 2021)



Attestation de fin de formation

la maison
de l'initiation

Je soussignée, Marie-Charlotte AVRIL-BRUN

Grandir en Musique-La Maison de l'Initiative – 52 rue Jacques Babinet – 31100 Toulouse
agissant en qualité de Formatrice,

atteste que **Céline DULAC** a suivi, de façon effective, la formation suivante :

Construire un atelier de musique en petite enfance

Objectifs de la formation :

- Comprendre l'intérêt des ateliers de musique pour le tout petit
- Développer des compétences dans un contexte de petite enfance
- Structurer une pratique sur le long terme en lien avec le développement de l'enfant
- Acquérir du répertoire

Nature de l'action de formation :

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Dates de la formation : **les 19 et 20 septembre, 17 et 18 octobre 2020**

Durée totale de la formation : **28h**

Lieu : école de musique de Clapiers

Place Max Leenhardt, 34830 Clapiers

Intervenant : Marie-Charlotte AVRIL-BRUN

Résultat de l'évaluation des acquis : Le programme n'inclut pas d'évaluation des acquis.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Toulouse, le 18/10/2020

P/O La Maison de l'Initiative

Marie-Charlotte AVRIL-BRUN

Document original à conserver par la personne sans limitation de durée.

Place des Dévotionnaires - 31001 Toulouse Cedex 04
La Maison de l'Initiation - 52 rue Jacques Babinet - 31100 Toulouse
SARL PCCF - Numéro de registre de commerce : 341 021 514
Voie principale de France - Département de Haute-Garonne - le numéro : 341 021 514 (5 chiffres)
N° de certificat QUALIOPIL : F9506232-2



CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné **Armen TIMOURDJIAN**, représentant de l'organisme de formation **GRUPE PERSPECTIVE (SARL PCCF)**,

atteste que **Céline DULAC**

a suivi la formation :

Formatrice interne en entreprise (AFEST) - UNIFORMATION BRANCHE ECLAT

Nature de l'action de formation : **Action de formation**

qui s'est déroulée du **8 mars 2021** au **10 mars 2021** pour une durée totale de **21h (3 jours)**.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, j'ai m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Nice, le 12 mars 2021

Armen TIMOURDJIAN, Directeur,

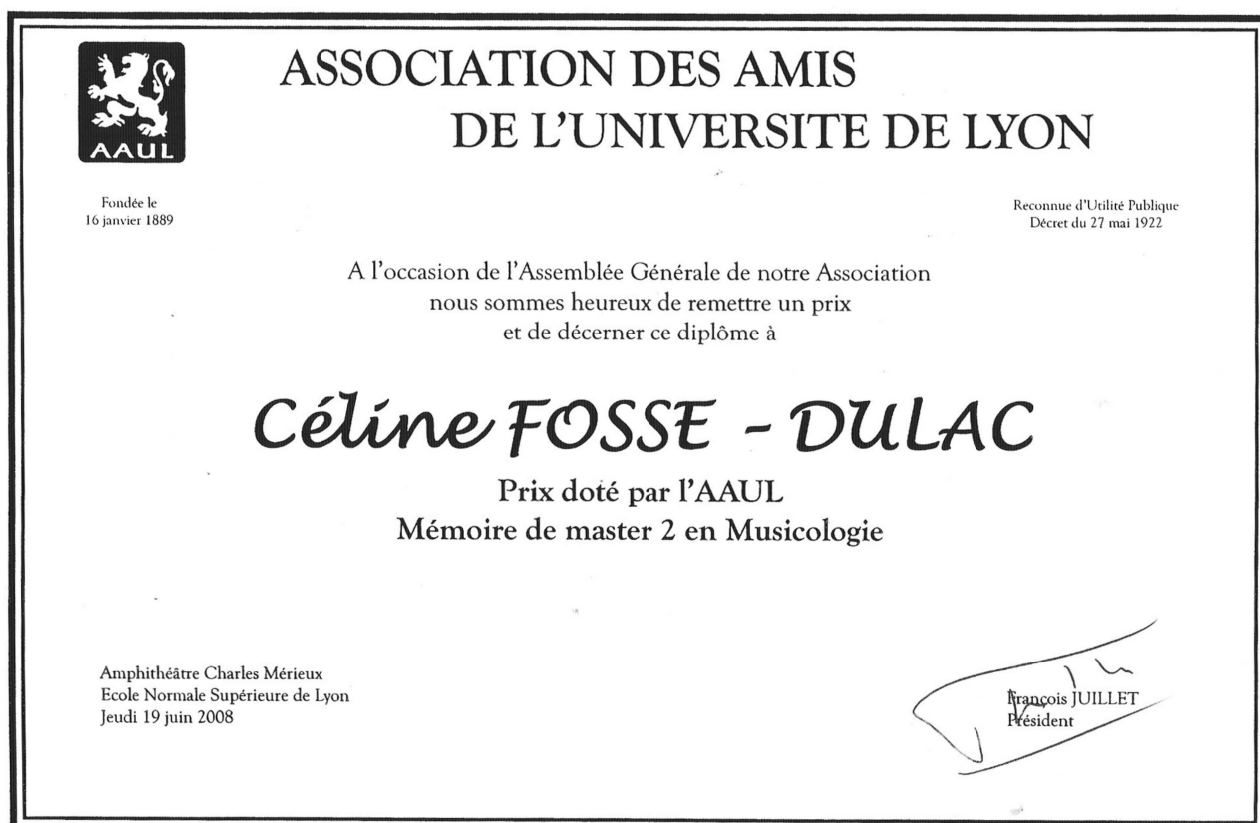
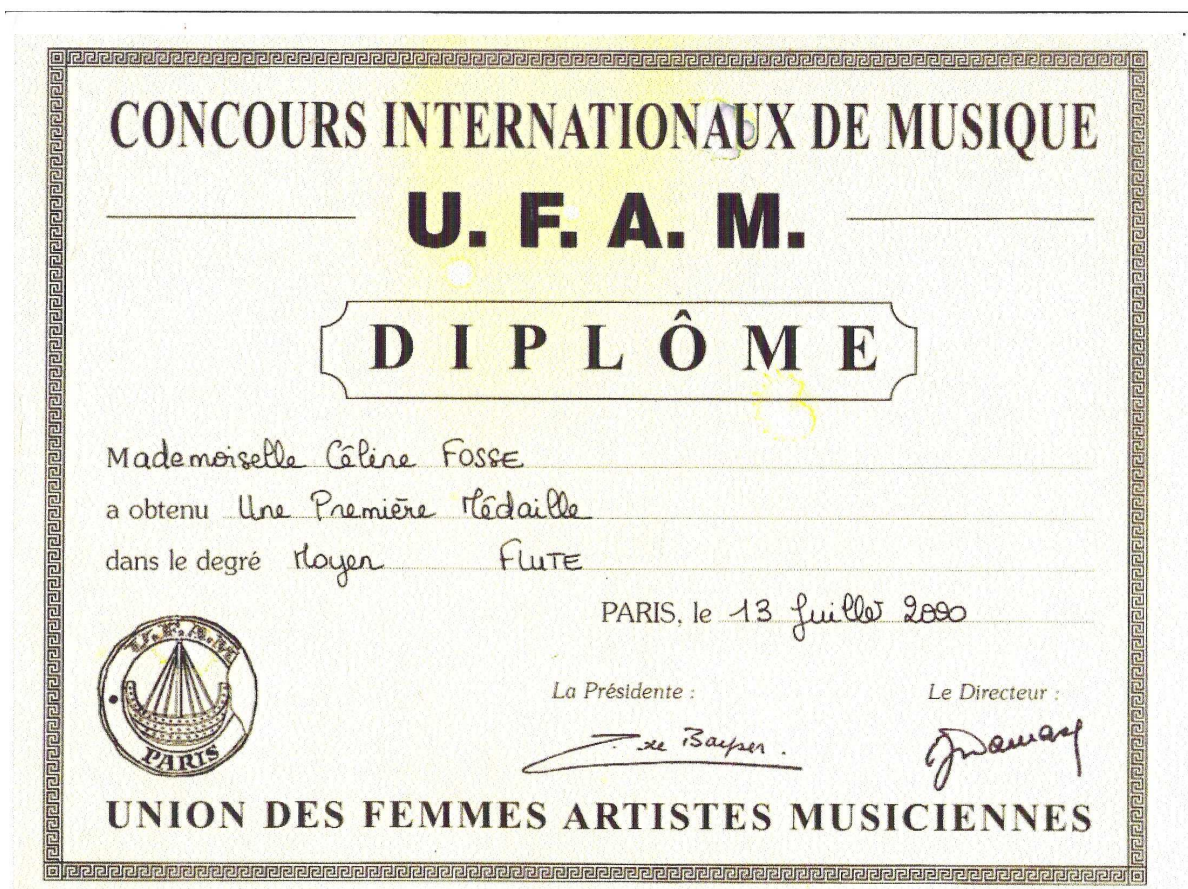
PERSPECTIVE
Groupe Chimeneaux
31000 NICE
Tél. 04 92 28 35 86
www.groupe-perspective.fr
contact@groupe-perspective.fr

Qualiopi
processus certifié
PERSPECTIVE est certifié QUALIOPIL ISO 9001, ISO 29999 et VERSE ECT
pour la qualité de ses formations, de ses VAE et de ses services de compensation.

SARL PCCF au capital de 300000 €
Omnium n° 52.06.0710.06.05
N° de Dailadek : 0000088 - N° CDPC : 02.05
N° de certifica ISO : F9506232-2 & F9506232-1
N° de certifica VERSE : F9506232-2
N° de certifica QUALIOPIL : F9506232-2

CONCOURS, PRIX ET NOMINATIONS

Première médaille au Concours de l'UFAM (juillet 2000) et prix des Amis de l'Université de Lyon, relatif au mémoire de master (juin 2008)



Prix de la Ville de Genève (juin 2008)



**C O N S E R V A T O I R E
D E
M U S I Q U E
D E
G E N È V E
H A U T E É C O L E D E M U S I Q U E**

Genève, le 25 juin 2008

PRIX DE LA VILLE DE GENEVE

décerné à

Céline DULAC

(Prix décerné à un(e) étudiant(e) qui s'est particulièrement distingué(e) par ses dons et son travail)

Le Président du Conseil de Fondation

Nicolas JEANDIN

Le Directeur

Philippe DINKEL

Prix Défi de la FFEA suite à la Journée de la flûte (Clapiers 2019)

Les Défis FFEA

Les lauréats 2019

Le 11 novembre 2019, dans le cadre du congrès annuel de la FFEA à la Sacem, a eu lieu la remise des prix des « Défis FFEA » pour la deuxième édition.

Ces prix, décernés par la Fédération Française d'Enseignement Artistique, récompensent des spectacles à vocation pédagogique réalisés dans les différentes régions de France.



André Peyrègne, Président de la FFEA, présente les Défis FFEA 2019



Région : Occitanie

Projet : Journée de la flûte traversière

Projet présenté par l'école de Clapiers qui a réuni 60 flûtistes issus des écoles de musique de la Métropole de Montpellier. Un moment de découverte du flûte-beatbox, d'échanges entre les musiciens professionnels et amateurs, de présentation de la lutherie et de pratiques collectives.

Établissement : Ecole de musique de Clapiers

Responsable du projet : Céline Dulac

Source : <https://www.federation-ffea.fr/les-laureats-2019>

Nomination pour le prix de l'innovation technologique pour l'enseignement de la musique (2019)



Formation en ligne « Mon enfant apprend la musique, je l'accompagne »
Céline Dulac (Montpellier)

Formation en ligne à destination des parents (qu'ils aient fait de la musique ou non) dont l'enfant pratique ou souhaite pratiquer la musique, afin de les aider à accompagner leur enfant avec bienveillance dans son apprentissage.

85% des enfants qui ont commencé la musique arrêtaient avant 1,5 ans. Constatant que les enfants dont les parents (même non musiciens) s'impliquaient dans leur apprentissage musical et dominaient une place importante à la musique dans leur vie de famille, avaient plus de facilités, jouaient avec plus de plaisir et gardaient une motivation à plus long terme, Céline Dulac a développé une formation en ligne destinée aux parents dont l'enfant apprend la musique.

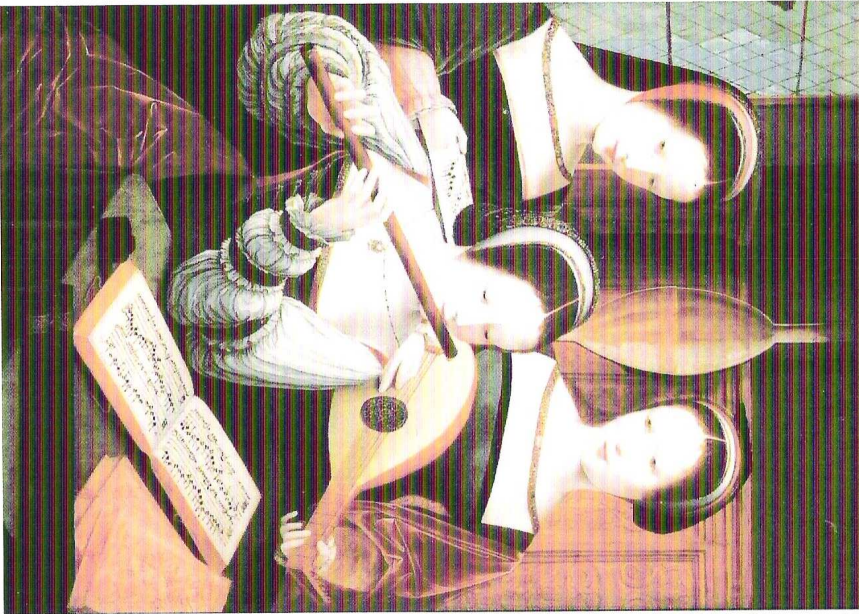
Cette formation, composée de vidéos et de supports pédagogiques variés s'organise en 8 modules qui s'étalent sur 6 mois et a pour objectif d'aider les parents à accompagner leur enfant sur les chemins de l'apprentissage musical. Le contenu est accessible à tous, musiciens ou non, et propose 8 temps de réflexion et de propositions très concrètes à mettre en place à la maison avec un petit musicien en herbe. La construction de ces 8 modules s'appuie sur une vision globale de la vie musicale familiale, et balade tous les aspects (psychologie de l'enfant, mécanismes de la motivation, préparation mentale aux concerts...) au travers de 6 modules thématiques.

Source : <http://www.cemf.fr/pentiles-nommes-edition-2019/3/>

Recueil de pièces pour le traverso et aide-mémoire destiné à l'initiation au traverso

(couverture et sommaire)

Recueil de pièces pour la flûte traversière baroque et renaissance
suivi de grilles d'improvisation et d'un aide mémoire.



(Le Concert, Maître des demi-figures, huile sur bois vers 1520, collection familiale du Comte Harrach, Château de Rohrau – Autriche)

Pages	Titre	Compositeur	Instrumentation
1	<i>La flûte traversière à travers les siècles</i>		
4	Duo de flûtes		2 flûtes
6	Gavotte	Boismortier	2 flûtes
7	Petit air tendre	Hotteterre	Flûte et BC
8	Petit air tendre	Hotteterre	2 flûtes
8bis	Petit air tendre	Hotteterre	Flûte et clavier
10	Gavotte	Caroubet	Flûte et clavier
11	<i>Le clavier (photo, mécanisme...)</i>		
12	Branle de Champagne	Gervaise	Flûte et clavier
13	<i>Instruments du XVIIIème (Mercator)</i>		
14	Gaillarde	Pneonius	Flûte et clavier
14 bis	Pavane	Boismortier	2 flûtes
15			
17	Musette	De Visée	Flûte et BC
18	Momel	Philidor	Flûte et BC
19	<i>La viole</i>		
21	Bourrée	Telmann	3 flûtes
22	Chaconne	De Visée	Flûte et BC
23	Gavotte	Philidor	Flûte et BC
24			
25	Bourrée	Boismortier	Flûte et BC
26	Aria	Locatelli	Flûte et clavier
27	<i>Tableau de J. Luyser (L'annee se voyon jouer de la flûte)</i>		
28	Sarabande	De Visée	Flûte et BC
29	Passapied en rondan	Philidor	Flûte et clavier
30	Gavotte	De Visée	Flûte et BC
31	Gigue	De Visée	Flûte et BC
32	Gigue	De Visée	Flûte et BC
33	<i>Tableau de Lebrun (Les ordinateurs de la musique du Roi)</i>		
34	Sarabande	Philidor	Flûte et BC
35	Gigue	Boismortier	Flûte et BC
36	Allemande	De Visée	Flûte et BC
37		<i>Gramme de Hotteterre</i>	
38	Allemande la Royale	Hotteterre	Flûte et BC
39	Momel	CPE Bach	3 flûtes
40		<i>Tableau et biographie de Quantz</i>	
41	Extraits des solfèges	Quantz	flûte
IMPROVISATION			
42	Grilles d'improvisation		
43	Réervoir à idées pour l'improvisation		
AIDE-MÉMOIRE			
44	Tableaux de la flûte traversière renaissance (Gervais)		
45	Tableaux de la flûte traversière baroque		
46	Tableaux des tremblements		
47	Les danses baroques		
51	Repetes anatomiques		
52	Tableaux d'organais		
53	Les grands facteurs de flûtes traversières		
54	Articulations chez Rognoni		
55	Articulations chez Quantz		
56	Essai de CPE Bach (organais)		

Objectifs suivant les cycles, dans le cadre de l'étude de la flûte traversière et du traverso

Premier Cycle

L'ensemble des acquis de ce premier cycle constitue une formation cohérente. Il peut être le premier stade d'une formation plus longue ou être une fin en soi, le temps pour l'élève d'acquérir un premier contact avec l'instrument et son répertoire.

Acquisitions et pratiques souhaitées :

- Position du corps
- Tenue de l'instrument
- Placement de l'embouchure
- Principe de respiration
- Position des mains sur l'instrument
- Émission du son
- Stabilité du son et contrôle de l'air
- Aptitude à rechercher la meilleure position : avoir conscience des possibilités de modifier la position d'embouchure (ouverture / fermeture de l'angle surtout au traverso) et de la mobilité des bras et de l'équilibre du corps.
- En flûte moderne, connaissance des doigtés du do grave au sol ou la aigu. Au traverso, connaissance des doigtés du ré grave au ré aigu (2 octaves) dans des tonalités comportant jusqu'à 3 altérations.
- Pratique des diverses articulations en coup de langue simple et double (sauf *did'll* au traverso)
- Au traverso, initiation à la recherche dans les documents anciens (traités, partitions *fac-simile...*)
- Pratique de l'improvisation dès que possible, notamment sur des basses obstinées
- Au traverso, premières notions d'ornementation
- Pratique d'ensemble
- Pratique du déchiffrage
- Pratique de styles de musiques variés
- Premiers modes de jeu contemporains

Second Cycle

Le deuxième cycle prolonge et approfondit les acquis du premier cycle en favorisant chez l'élève l'accès à son autonomie musicale.

Acquisitions et pratiques souhaitées :

- Attention particulière apportée aux éléments spécifiques du son (soutien, vitesse d'air, direction)
- Prise de conscience de la justesse avec capacité à l'autocorrection
- Maîtrise de la totalité de l'étendue du registre et de tous les doigtés
- Étude des doigtés de trilles
- Travail des doubles et triples coups de langue (ainsi que *did'll* au traverso)
- Étude des œuvres des siècles passés : capacité à rechercher des informations dans les documents anciens de manière guidée et de plus en plus autonome, en lien avec les œuvres étudiées

- Pratique de l'improvisation régulière
- Étude du répertoire, autant que possible avec accompagnement (clavecin, basse d'archet...)
- Vision d'ensemble des différents ornements
- Déchiffrage aisé de pièces de niveau premier cycle dans des tonalités comportant jusqu'à 4 altérations
- Pratique d'ensemble
- Capacités d'autoévaluation
- Pratique du par cœur
- Pratique et connaissance globale des différents styles et notamment des modes de jeu contemporains
- Au traverso, découverte d'une flûte traversière ancienne d'une autre période (médiévale, renaissance, classique, traverso moderne...)

Troisième Cycle

Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.

Acquisitions et pratiques souhaitées :

- Maîtrise de la respiration
- En traverso, connaissance de l'utilisation des doigtés correcteurs
- Approfondissement de la technique par le travail des œuvres du répertoire
- Entraînement à la virtuosité, l'endurance, la mémorisation
- Pratique collective : savoir mener un duo, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, *tempi*...)
- Autonomie dans l'organisation du travail (méthode de travail)
- Développer son sens critique
- Perfectionnement dans la pratique et la connaissance globale des différents styles et notamment des modes de jeu contemporains
- Si la question se pose, vaincre les difficultés liées à la timidité (trac) et trouver la confiance en soi pour le plaisir de l'interprétation (la question doit bien entendu être abordée dès les premières représentations en public)
- Se constituer un programme de concert(s) en autonomie

NB : J'ai fixé ces objectifs dans le cadre de l'obtention de mon Diplôme d'Enseignement du Traverso et de mon Diplôme d'État de Professeur de Flûte Traversière et je l'utilise actuellement comme support dans le cadre de mon enseignement de la flûte et du traverso.

Projet d'ensemble de musique celtique, E.M.M.C. (Castries)



Projet ensemble celtique

proposé par Céline Dulac
Ecole de Musique de Castries



Objectifs :

- Aborder un répertoire de tunes, chansons, airs, danses... de tradition celtique au sens large.
- Lorsque cela est possible (instruments mélodiques surtout), interpréter le répertoire par cœur, comme cela se pratique dans la tradition orale.
- Être à l'aise dans un groupe où il n'y a pas de « chef » pour diriger (sauf durant la phase de préparation) et où l'on se repère à l'oreille grâce aux carrures typiques de ce répertoire.
- Être autonome dans sa préparation (s'installer, s'accorder...). Être acteur plutôt que consommateur d'un service.
- Prendre plaisir à interpréter un répertoire festif, convivial et trouver sa place dans un groupe où le plaisir de jouer doit être le moteur, la principale motivation.
- Jouer avec des danseurs afin de ressentir les appuis et la dynamique des phrases

Durée : 45 minutes/semaine

Horaire proposé : mercredi de 19h à 19h45

Formation :

3 à 7 instrumentistes, dont au moins la moitié d'instruments mélodiques (flûtes, violons...) ainsi que des instruments harmoniques (piano, guitare), graves (violoncelle), et éventuellement percussions.

Prérequis : 3-4 ans de pratique et motivation à s'impliquer dans le groupe.

Tranche d'âge : 9 à 99 ans.



Présentation Orchestre du Lez (partenariat de mutualisation entre Clapiers et Montferrier)

Un orchestre inter-écoles Clapiers et Montferrier sur Lez

24 mai 2016



Projet :

Né de la coopération des écoles de musique de Clapiers et Montferrier, cet orchestre a pour vocation de faire vivre une expérience unique aux jeunes instrumentistes dans un ensemble de taille plus importante que ce qu'ils peuvent trouver dans nos structures.

Ce corps instrumental jouera un répertoire ludique et varié qui fera découvrir aux élèves les plaisirs du jeu en ensemble tout en développant leur mémoire, leur oreille musicale, leur sens de l'écoute, du rythme, de l'harmonie et leur curiosité. Ils découvriront également les réalités du jeu en ensemble qui implique nécessairement discipline, travail, patience, sérieux et bienveillance.

Des représentations régulières développent leur goût pour la musique, la pratique instrumentale et la camaraderie musicale; et leur donnera envie de poursuivre la pratique d'ensemble dans des harmonies, des groupes et des orchestres tout au long de leur vie.

Un projet inédit et innovant, une véritable expérience de « vivre ensemble »...

- Cet orchestre est un bonus pour les élèves, le but étant de faire participer à de l'ensemble des élèves qui n'en ont pas forcément l'occasion (pour certains parce que rajouter une heure hebdomadaire pour la musique dans leur emploi du temps déjà très chargé est impensable, mais il peut y avoir pleins de raisons !!)
- D'où un nombre de séances limité où les enfants s'engagent à être présents: agenda à donner dès septembre lors de l'inscription
- Gratuité de l'orchestre pour les élèves des écoles de musique participantes
- Quels élèves : élèves ayant 2 ans de pratique minimum et à partir de 8-9 ans, pas d'âge maximum.
- Instruments : tous instruments mélodiques, guitare, harpe, piano (en fonction des pianos disponibles sur place : pianos électroniques)
- Nombre : 50 élèves maximum (pré-inscriptions en septembre (préciser qu'il est susceptible que tous les enfants n'y aient pas accès si trop de demande !) et ajustements nécessaires : par ex, favoriser les élèves à partir de 10 ans

Organisation :

- 1 répétition 2h en tutti (connaissance du groupe) en début d'année scolaire
 - 4 à 5 répétition de 3h (1h: une moitié du groupe, 1h: tutti, 1h: autre moitié de groupe = 2h par élève, le maximum pour la concentration)
 - un mini-stage sur 2 ou 3 jours aux vacances d'avril (3h/ jour réparties comme précédemment)
 - concerts dans chaque commune concernée avec 1 générale et si besoin une ou 2 répétition en plus
- Soit 38 h de répétitions en tout (26h de répétition + 12h pour les concerts)

Budget :

- Professeur : 38h à 37€ brut de l'heure (comprend la préparation) = 1 980€ (charges comprises)
- Budget de fonctionnement : 400€ par école (sonorisation des concerts, accord piano, achat éventuel de petites percussions...) = 800€
- Mise à disposition des locaux de répétition et concert par les mairies = 0€
- Demande de subvention Conseil Départemental, Région, Métropole, et mairies.
- Pas de financement sur le budget propre des écoles participantes, mais participation : 10€ pour les élèves des écoles de la Métropole et 40€ pour les extérieurs, adhésion comprise (école de Clapiers).

Intervenant principal :

Alain Miccas, trompettiste : il semble constructif qu'un chef reste 2 ans minimum pour monter le projet.

Possibilité d'interventions ponctuelles d'autres musiciens sur le projet (cordes, bois, percussions etc...)

Brochure visites guidées II Segretto Barocco (traverso et chant)



Château de Flaugergues

Visite guidée musicale & pique-nique sous les étoiles ...

Le château de Flaugergues, folie montpelliéraine havre de verdure et de plaisirs partagés ... De la terrasse du château ornée d'une élégante statuette et vases de pierre, à l'escalier du château, du parterre de buis à la rivière végétale ... Les musiciens et le guide-conférencier vous conduiront dans ce merveilleux écrin. A l'issue de la visite, aim de savourer l'ambiance des jardins les soirs d'été, grand pique-nique convivial avec les vins de Flaugergues à l'honneur ...

19 26
JUILLET



Jardin des Plantes

La visite d'un site exceptionnel s'abîme par la musique ...

Balade entre "science aimable" et art dans le plus ancien jardin des plantes de France. Quatre siècles d'histoire et la botanique ponctués de pauses musicales dans un haut-lieu mondial de découvertes et de connaissances du monde végétal, sous les frondaisons d'arbres historiques.

28 04 23
JUILLET AOÛT



Secretément baroque !

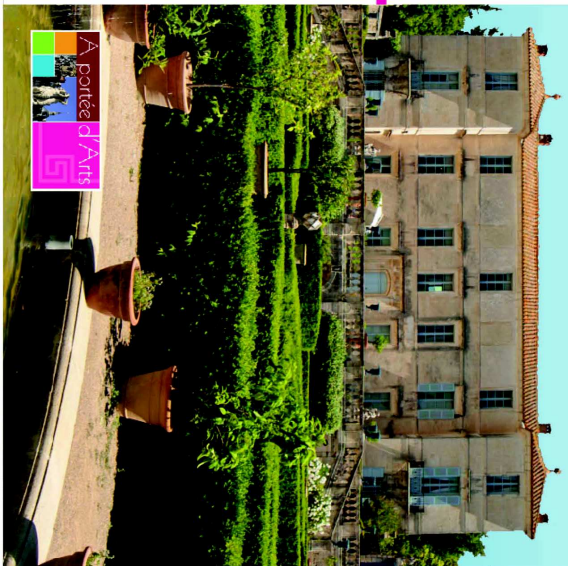
Visite des hôtels particuliers XVII^e et XVIII^e siècles

Les lieux privés s'ouvrent à la musique baroque... Guides-conférenciers, chanteurs et musiciens interviennent tout au long de la visite guidée. Nous revivons cette période fastueuse dans les belles demeures et les hôtels particuliers... élégantes façades, escaliers ouvragés, ferronneries exceptionnelles ...

21 11 25
JUILLET AOÛT

Visites guidées musicales 2016

- ▶ Château de Flaugergues
- ▶ Jardin des Plantes
- ▶ Hôtels particuliers

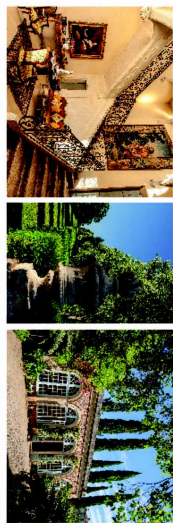


Château de Flaugergues



Visite à 18h30 (durée : 2 heures)
Tarif : 20 € - Tarif réduit : 16 € - 12 ans gratuit
La pique nique apporté par chacun aura lieu après la visite sur les pelouses du jardin. Un panier de pain du Château offre pour chaque entrée (pour prolonger le plaisir vente au verre ou à la bouteille).

Billetterie / Réservation : Directement au château de Flaugergues ou à l'Office de tourisme de Montpellier. En ligne sur www.montpellier-tourisme.fr ou sur www.aporteedarts.com



Jardin des Plantes

Visite à 18h00 - Rdv à 17h45 (durée : 2 heures)

Tarif unique : 18 € - 15 ans gratuit
Lieu de Rendez-vous : Jardin des Plantes - Boulevard Henri IV (Entrée face à la Tour des Pins) - Tram ligne 4 (arrêt Albert 1er/Cathédrale)
Billetterie / Réservation - Office de tourisme de Montpellier
En ligne sur www.montpellier-tourisme.fr ou sur www.aporteedarts.com



Hôtels particuliers

Visite à 18h30 (durée : 2 heures)

Tarif unique : 18 € - 15 ans gratuit
Rendez-vous devant l'hôtel de Mirman 7, place du Marché aux fleurs (derrière la place de la Préfecture).
Billetterie / Réservation - Office de tourisme de Montpellier
En ligne sur www.montpellier-tourisme.fr ou sur www.aporteedarts.com



Réservation OBLIGATOIRE pour toutes les visites
Infos : 06 15 31 21 09 ou aporteedarts@gmail.com

Affiche tournée Les Musiciens de Cythère (été 2008)

Été 2008, (organisatrice et traverso solo)

Les Musiciens de Cythère
www.musiciens-cythere.org

Voyage en Italie baroque

oeuvres de Vivaldi, Scarlatti, Haendel, Corelli...

Isabelle Schmitt, *mezzo-soprano*

Anna Braw, *violon baroque*

Céline Dulac, *flûte traversière baroque*

Josselin Dulac, *hautbois baroque*

Eric Grellety, *viole de gambe*

Lionel Desmeules, *direction, contre-ténor et clavecin*

Concerts en Basse-Normandie avec contre-ténor, hautbois baroque, flûte traversière baroque, et clavecin :

Mardi 22 juillet, **Portbail** (Manche), église Saint Martin, 21h*

Mercredi 23 juillet, **Sées** (Orne), chapelle de l'abbaye Saint Martin, 20h30*

Jeudi 24 juillet, **Bagnoles de l'Orne**, église du Sacré Coeur, 16h*

Samedi 26 juillet, **Domfront** (Orne), église Notre Dame sur l'Eau, 20h30*

Concerts avec soprano, contre-ténor, flûte traversière baroque, violon baroque, viole de gambe et clavecin :

Dimanche 3 août, **L'Abbaye** (Suisse, canton de Vaud), temple, 20h30*

Lundi 4 août, **Lyon**, église Saint Augustin, métro Hénon, 17h*

Mardi 5 août, **Méze**, église saint hilaire, 21h**

Mercredi 6 août, **Avignon**, temple Saint Martial, 2 rue Henri Fabre, 20h45*

Jeudi 7 août, **Sète**, chapelle des Pénitents, 19h30*

Vendredi 8 août, **Montpellier**, basilique Notre Dame des Tables, rue de l'Aiguillerie, 21h*

Lundi 11 août, abbatale de **Caunes-Minervois**, 21h.*

Mardi 12 août, **Carcassonne**, église Saint Gimer, rue Baracane, 21h*

Mercredi 13 août, **Limoux**, église St Martin, 21h*

Jeudi 14 août, **Rouffiac d'Aude**, médiathèque, 21h**

Vendredi 15 août, **Carcassonne**, cathédrale Saint Michel, rue Voltaire, 21h*

*entrée gratuite, libre participation aux frais

**Méze et Rouffiac : entrée : 5 euros / gratuit - 12 ans



voix
nouvelles

Orgues
nouvelles

Affiche d'un des Bals Renaissance des Musiciens de Cythère et « Coups de cœurs artistiques d'Hérault Musique et Danse »

(organisatrice et traverso solo)



George Sand

inscriptions conseillées au 04 67 79 22 18

samedi 27 avril 2013
La Maison pour tous George Sand et Les Musiciens de Cythères proposent dans le cadre de Sand Pour Sand Danse :

de 14h à 17h
Stage
Dances Renaissance
Salle des Aubes - Studio Dushesnay
Initiation avec Le Maître à danser **Jean-Marie Belmont**

à 20h
Bal renaissance
Pavanes, gaillardes, et autres bourrées au son des instruments anciens joués par l'ensemble **Les Musiciens de Cythère**

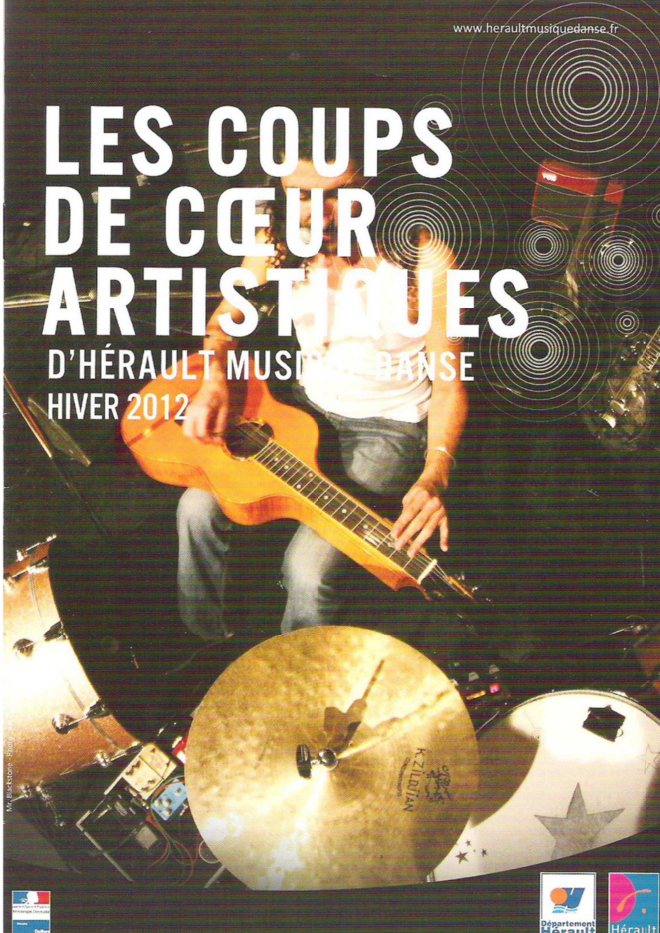
George Sand

Stage
Dances Renaissance
Salle des Aubes - Studio Dushesnay
samedi 27
avril 2013 de 14h à 17h
Initiation aux danses Renaissance par le maître à danser Jean-Marie Belmont.
Tarif : 25€

Bal Renaissance
samedi 27
avril 2013 à 20h
Que vous soyez débutant ou habitué, notre maître à danser, Jean-Marie Belmont, mènera la soirée et vous expliquera chaque pas de danse, au son des instruments anciens joués par l'ensemble Les Musiciens de Cythère. Pavanes, gaillardes, et autres bourrées n'auront plus de secret pour vous !
Une restauration légère (plats et boissons réalisés d'après des recettes du XVI^e siècle) vous sera proposée sur place.
Tarifs : 10€ et 7€


Renseignements : www.musiciens-cythere.org

M + d'infos sur montpellier.fr **George Sand**
Montpellier mille et une vies 25 bis av Saint André de Novèges
04 67 79 22 18



www.heraultmusiquedanse.fr

LES COUPS DE CŒUR ARTISTIQUES D'HÉRAULT MUSIQUE DANSE HIVER 2012




LES MUSICIENS DE CYTHÈRE (ENSEMBLE BAROQUE)

Créé en 2003, Les Musiciens de Cythère ont posé leurs valises à Montpellier en 2008. Les membres de cet ensemble organisent des concerts et des stages de musiques et danses anciennes (baroque ou Renaissance), dans le souci de réunir danseurs et musiciens autour d'œuvres communes et de faire partager leur passion à un public varié. En 2010 et 2011, ils ont organisé avec succès le bal de la Renaissance à Montpellier.

Notre avis : Cet ensemble composé de jeunes musiciens dynamiques, permet à tout un chacun de découvrir ce patrimoine chorégraphique et musical du XVI^e et du XVII^e siècles, toujours dans un souci d'authenticité.

Style : musique Renaissance et baroque sur instruments anciens

Possible en extérieur sous conditions

Composition de l'ensemble : variable, de 2 à 8 musiciens et 4 danseurs : clavecin, flûte traversière ancienne, viole de gambe, soprani, danseurs

En écoute sur : www.musiciens-cythere.org

Contact : Céline Dulac

06 60 97 19 69 - contact@musiciens-cythere.org

Brochure des stages de danse et musique baroque et Renaissance des Musiciens de Cythère

Bulletin d'inscription

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tël :
 Adresse email :

je viens pour danser :
 - préciser le(s) style(s) pratiqué(s), ainsi que le niveau (débutants complets acceptés) :

je viens pour jouer ou chanter :
 - préciser l'instrument :
 - préciser le niveau instrumental :
 - diapason de mon instrument :

Inscription au(x) stage(s) du :

- 23-24 octobre 2010, salle des Aubes (Renaissance)
- 6 novembre 2010 (danse uniquement), salle Pétrarque
- 26-27 février 2011, salle des Aubes (Baroque)
- 7-8 mai 2011, salle des Aubes (Baroque)

Ci-joint un chèque de euros d'acompte (pour le stage du 6 novembre, merci de payer l'intégralité des frais, soit 25 euros si vous faites seulement le stage ou 35 euros pour le forfait stage + bal)

Bulletin à renvoyer aux Musiciens de Cythère au plus tard un mois avant le début du stage, avec un chèque d'acompte de 25 euros par stage (le solde sera à régler le premier jour du stage) à l'ordre de « Association Les Musiciens de Cythère ». Après cette date, nous contacter pour savoir s'il reste des places.

Pour les stages de 2 jours, il est nécessaire de présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique d'une activité physique au plus tard lors du premier jour de stage.



Les Musiciens de Cythère

chez Mme Karine HUBER
 res. Jardin aux Fontaines, bât H1
 9 rue de Nazareth
 34090 Montpellier
 tel : 06 60 97 19 69
 email : contact@musiciens-cythere.org
 site internet : www.musiciens-cythere.org

Tarifs

Stage de 2 jours (7 heures de cours)	65 € / stage pour tous + adhésion de 10 € pour l'année 2010-2011 ou 2 € si vous êtes déjà adhérent(e) aux maisons pour tous de Montpellier
Stage du 6 novembre (3h de cours)	25 € pour tous adhésion non obligatoire

Horaires des stage de 2 jours

samedi 15h-16h30 et 17h-18h30
 dimanche 10h-12h et 13h30-15h30

Lieu des stage de 2 jours

Salle des Aubes, située dans le parc Rimbaud, à l'intersection entre l'avenue de St-Maur et l'avenue St-André de Novigens bus La Ronde arrêt Foyer des Aubes ou tram T2 (arrêt Les Aubes à 5 min à pied)
 Nombreuses places de parking sur l'avenue de St Maur
 Liste d'adresses d'hébergements à proximité sur demande.



NB : les musiciens pourront être amenés à travailler séparément dans un autre lieu proche de l'école. Ce lieu leur sera communiqué lors de leur inscription.

2010-2011
 à Montpellier

Stages de Danse et Musique BAROQUE et RENAISSANCE



tous niveaux, tous âges



Les Musiciens de Cythère est une association loi 1901. ne pas jeter ce prospectus sur la voie publique.

Stage Renaissance

23-24 octobre 2010, avec Marie Blaise et Céline Dulac
 salle des Aubes

Venez découvrir les joies des musiques et danses de la Renaissance : pavanes, gaillardes, et autres chansons à danser n'auront plus de secrets pour vous ! Les danseurs travailleront des chorégraphies de l'époque, tandis que les musiciens prépareront des musiques de danses du XVIème siècle. En fin de journée, musiciens et danseurs se retrouvent pour interpréter ensemble une ou plusieurs danses. Les stagiaires qui le souhaitent seront sollicités pour un bal renaissance qui aura lieu le 6 novembre à la salle Pétrarque.

Stages baroques

26-27 février 2011, avec Anouk Mialaret et Céline Dulac
 7-8 mai 2011, avec Jean-Marie Belmont et Céline Dulac
 salle des Aubes

Un voyage dans le monde de la « Belle-dance » française et de la musique baroque vous est proposé, sous la direction de professeurs spécialisés dans les XVIIème et XVIIIème siècles. Lors de ce week-end, vous pourrez découvrir et pratiquer ces arts aimés du Roi soleil. Les danseurs travailleront des chorégraphies de menuets, gigues, gavottes, sarabandes... tandis que les musiciens travailleront des pièces de musique de chambre de l'époque. En fin de journée, musiciens et danseurs se retrouvent pour interpréter ensemble une ou plusieurs danses travaillées séparément.

NB : Il n'est pas obligatoire de participer à tous les stages. Chaque stage sera indépendant et traitera de danses différentes.

Bal et stage de danse Renaissance

6 novembre 2010, salle Pétrarque, Montpellier
 stage de 14h à 17h, bal à 20h30
 Stage d'initiation aux danses de la Renaissance suivi d'un bal animé par un maître à danser (Jean-Marie Belmont) et par Les Musiciens de Cythère sur instruments anciens.
 Costumes d'époque bienvenus lors du bal (facultatif)
 Restauration et boissons à base de recettes d'inspiration Renaissance
 Stage de danse seul : 25 €
 Forfait stage de danse + bal : 35 €
 (Entrée au bal sans stage : 10 € tarif réduit ou 15 € tarif plein)
 Plus d'informations sur notre site internet

Niveau requis

Musiciens : Chacun pourra travailler à son propre niveau. Si nécessaire, des groupes de niveaux différents seront constitués.
 Danseurs : les débutants sont les bienvenus. Les élèves plus avancés bénéficieront de conseils plus ciblés et pourront travailler à leur niveau.

Détails pratiques

Durant le stage, une épinière sera à disposition des clavéristes. Les partitions seront fournies à l'avance aux musiciens qui le souhaitent. Il est également possible de louer un traverso avant et pendant le stage (nous contacter). Diapasons des instruments : 440 ou 415.
 Pour les danseurs, prévoir une tenue confortable. Interdiction d'entrer dans les salles de danse en chaussures de ville. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, il sera procédé au remboursement des acomptes.

Les professeurs



Jean-Marie BELMONT,
 directeur artistique de la JMB Cie

Parti pour les mathématiques, il découvre la danse contemporaine à l'Université de Lyon I. Il se perfectionne à l'Ecole de Danse Michel Hallet-Eghayan à Lyon et lors de divers stages avec O. Duboc, J-E Durouër, J. Gaudin, D. Larrieu, F. Latauda, B. Jones et F. Ludin, D. Plassar... En 1992, il aborde la danse baroque à l'occasion des Fêtes Nocturnes du Château de Grignan. Il collabore avec plusieurs compagnies : Litcox à St Etienne (danse contemporaine), l'Eclat des Muses à Paris (danse baroque et renaissance), Révérences à Caluire (danses historiques de Louis XVI à la fin du XIXème siècle), Ephémère à Lyon (groupe d'improvisateurs), Talon Pointe à Lyon (danse baroque), Côté Court-Côté Jardin à Genève (danse baroque), Compagnie Ana Yepes - Paris (danse baroque), Compagnie Danse Populaire Française à Paris (danses traditionnelles et historiques), Compagnie 2000 et Une Tentations à Saint-Etienne (danse contemporaine)... Titulaire du Diplôme d'Etat en danse contemporaine depuis 1993, il donne cours ateliers en danse contemporaine. Il anime bals, cours et stages de danses historiques (renaissance, baroque et XIXème). Il crée la JMB Compagnie en 2002 et chorégraphie pour cette compagnie.

Marie BLAISE

professeur de danse renaissance

Marie Blaise est danseuse, chorégraphe et pédagogue (elle enseigne notamment les danses folkloriques à l'école de l'Opéra de Paris). Sa sensibilité musicale l'a naturellement conduite vers les répertoires de danse indissociables de leurs sources musicales. De la Renaissance à la Belle Dance, en commençant par la danse traditionnelle qui fut sa première expression. Elle a reçu une formation musicale dès l'enfance ce qui lui permet d'être sa propre accompagnatrice quand elle enseigne la danse traditionnelle, ce qu'elle a toujours fait auprès de publics très variés. Elle a travaillé ou poursuit sa collaboration avec les Compagnie de Danse Populaire Française (Michel et Michelle Blaise), Compagnie Maître Guillaume (Sophie Rousseau), Cie l'Eclat des Muses (Christine Bayle), Cie l'Eventail (Marie-Geneviève Massé)...



Céline DULAC,

flûtiste et directrice artistique des Musiciens de Cythère

Après avoir étudié l'orgue durant quinze années, Céline Dulac se tourne vers les flûtes traversières anciennes qu'elle découvre en 2001 auprès de Philippe Allain-Dupré. En 2006, elle obtient son DEM de flûtes traversières anciennes mention très bien. Elle approfondit ensuite la pratique de ces instruments auprès de Serge Saltra au Conservatoire de Genève et obtient son diplôme en juin 2008 avec la mention très bien. Son récit de diplôme lui vaut d'obtenir un prix spécial de la ville de Genève. Un échange Erasmus lui a également permis d'étudier durant plusieurs mois au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe de Barthold Kuijken. Elle est par ailleurs doctorante en musicologie à l'Université de Montpellier et effectue des recherches sur les évolutions de la flûte traversière au XVIIème siècle. En 2008, ses travaux sur la facture de la flûte traversière baroque lui valent le prix de l'Université de Lyon. Elle est par ailleurs musicothérapeute et enseigne le traverso à Montpellier.

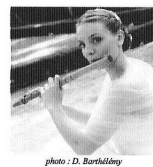



photo : D. Bartholdy

Discographie



Taizé

CHRISTE LUX MUNDI	TAIZÉ
1. Magnificat 3	3:04
2. Cantatei ao Senhor	3:39
3. Behüte mich, Gott	4:13
4. Sit nomen Domini	3:37
5. I am sure I shall see the goodness of the Lord	3:24
6. Seigneur, tu gardes mon âme	3:21
7. Viespatie, tu viskâ finai	4:19
8. Fiez-vous en Lui	3:19
9. Cantate... canticum novum	2:21
10. Kyrie eleison 20	3:30
11. Frieden, Frieden	4:07
12. Que j'exulte et jubile	4:06
13. Christe lux mundi	3:50
14. Dominus Spiritus est	3:07
15. Kristus, din Ande	3:54
16. Bogorodine Dievo 2	2:34


enregistré à Taizé, dans l'église romane
recorded at Taizé in the 12th century village church
aufgenommen in der romanischen Dorfkirche von Taizé

Musique/Music/Musik - Taizé (no. 18 - inédit, russe)
© M. Abblens et Presses de Taizé 2006
Distribution: Naive-Musique, Paris
prix de son numérique, téléchargement, Olivier Coutance
Photo: Sabine Leutenegger

naïve
T 568
AD 060
Durée totale: 56:32
DDD
COMPACT
disc
DIGITAL AUDIO
3 295750 005680

Héloïse Combes

Au royaume des Canailloux
Chansons pour enfants sur instruments d'antan



Chœur Universitaire

Montpellier - Languedoc-Roussillon

Petits et grands

Motets Baroques Français

Direction : Anne-Sophie Michaud
Avec l'ensemble Repères Baroques
Direction : Yvon Repérant

E. Moulinié
O Bone Jesu

M.R. De Lalande
Regina coeli
Super Flumina Babilonis

M.A. Charpentier
Magnificat

**AUTOMNE 2011
CINQUANTAIRE du CHŒUR**

Il y a cinquante ans, en juillet 1961, naissait la Chorale Universitaire de Montpellier. Au fil des années et des chefs successifs, devenue Chœur Universitaire Montpellier Languedoc-Roussillon en 1997, elle a participé durant toutes ces années à la vie culturelle de Montpellier et de la région par des répertoires variés de musique profane ou sacrée, à capella ou accompagnée. Le chœur est dirigé depuis l'an 2000 par Anne-Sophie Michaud qui a su hisser ce chœur amateur au niveau des meilleurs.

L'ensemble REPÈRES BAROQUES : Direction Yvon REPÉRANT

Premier violon	: Sharman PLESNER
Dessus de Violon	: Marion SANNIER
Flûte allemande 1	: Céline DULAC
Flûte allemande 2	: Gaëlle VITUREAU
Hte-Contre de Violon	: Carmen Gloria PALMA
	: Paola BARACCO
Taille de Violon	: Thomas GONZALEZ
Quinte de Violon	: François-Xavier CORSI
Basse de Violon	: Nicolas MUNOZ
Violine	: Roland PERUZZI
Théorbe	: Etienne GALLETIER
Orgue positif	: Yvon REPÉRANT

SOLISTES

Soprano	: Isabelle FALLOT
Haute-Contre	: David TRICOU
Ténor	: Samuel ODDOS
Baryton	: Vincent BILLIER

Enregistré "live" à la Cathédrale de Maguelone (34)
Prix de son numérique, téléchargement, Maquette Philippe Bonnefont

M.A. CHARPENTIER
Ouverture pour un reposoir - H. 523

Etienne MOULINIÉ
O Bone Jesu
Motet sur le nom de Jésus pour 5 voix

Michel-Richard DE LALANDE
Regina coeli laetare - S. 53
Grand Motet pour 5 voix solistes, chœur, orchestre et basse continue
Regina Coeli (Reine du Ciel), est un hymne dédié à la Vierge Marie. Son origine remonte au 12^{ème} siècle. Cette prière est chantée du jour de Pâques à la Pentecôte.

Michel-Richard DE LALANDE
Super Flumina Babilonis S. 13 (1687)
Grand motet pour 3 voix solistes, chœur, orchestre et basse continue.
Texte du Psaume 136, qui exprime les lamentations du peuple Juif exilé à Babylone (586-538 av. J.C.) et cite à 10 fois son attachement nominal à Jérusalem et sa terrible imprécation envers ses persécuteurs.

Marc-Antoine CHARPENTIER
Symphonie pour un reposoir H. 515

Michel-Richard DELALANDE
Confitebor tibi Domine S. 55 - (1699)
Grand motet pour 5 solistes, chœur, orchestre et basse continue.
Conçu sur le psaume 110, ce chant d'action de grâces se chante aux vêpres du dimanche et du Saint Sacrement et à la plupart des grandes fêtes du propre du temps.

Tournée « Il Concerto degli Angeli » : CD, affiche, extraits du programme (2007)

Fondation EJP

« il concerto degli angeli »
Les meilleurs moments de la tournée d'intégration professionnelle 2007

Santer, Nyon, Cordon, Praz sur Arly, Plateau des Gilières, Megève, la Giettaz, les Saisies, les Contamines Montjoie, Combloux, la Clusaz, Hauteville, Saint Nicolas la Chapelle.

1 - Hymnus Ave Maria Stella, extraits - Fugue à 4, duo, dialogue - N.de Grigny (1672-1703), (11)	8'39
2 - Sonate en ré mineur pour violon et basse continuo, extrait : dernier mouvement - E. Jacquet de la Guerre (1665-1729), (7,8,11)	3'43
3 - Sonates du Rosaire avec continuo, extrait : La crucifixion - H.J.F. Biber (1644-1704), (5,11)	7'52
4 - Fantaisie en la mineur BWV 522 - J.S. Bach (1685-1750), (10)	11'01
5 - Deuxième Suite pour violoncelle en ré mineur BWV 1008, extrait : 1er mouvement - J.S. Bach (1685-1750), (6)	4'41
6 - Cantate « Non sa che sia dolore » BWV 209 - extrait : 2nd aria - J.S. Bach (1685-1750), (1,5,6,7,8,11)	9'10
7 - Deuxième Suite pour orchestre en si mineur BWV 1027 - extraits : polonaise double, Menuet, Andamento - J.S. Bach (1685-1750), (4,5,6,7,8,11)	8'45
8 - Hamburger sonata en sol majeur, extrait 2nd mouvement, C.F.E. Bach (1714-1788), (4,10)	3'07
9 - Divertimento pour trio à cordes Hob. V21, extraits : 1er et 2nd mouvements - J. Haydn (1732-1809), (5,6,8)	8'47
10 - Opéra Rinaldo, aria « Lachia ch'io pianga » avec clavicémbal seul - G.F. Händel (1685-1759) (2,8)	4'02
11 - Passio D.N.I.C. secundum Matthaeum BWV 244 - aria « Aus Liebe » - J.S. Bach (1685-1750), (1,11)	4'44

Durée totale 1h08'31

Artistes de la tournée: Magali Anzani (1), Lin Na (2), Emmanuel Perrin (3), Céline Dulac (4), Anne-Mélisier (5), Anne-Catherine Fargis (6), Anna Braw (7), Sojin Lee (8), Janning Zhu (9), Gwenaél Dubois (10), Lionel Deshayes (11).
Prise de son, mixage et Mastering : SoundLabs, Frédéric David

La réalisation de cette tournée et de ce CD a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation EJP, (et des sociétés Altessa, Gilbert Albert et EuroMidcaps).

Production exécutive: Fondation EJP - (distribution : www.concerto-angelico.com, EuroMidcaps)

Ref. : EJP0001 prix TTC : 15€

« il concerto degli Angeli »
CD AUDIO

Les meilleurs moments de la tournée d'intégration professionnelle 2007
www.concerto-angelico.com

« il concerto degli Angeli »
TOURNÉE D'ÉTÉ 2007

Détails complets des programmes des concerts sur www.concerto-angelico.com

« il concerto degli Angeli »
LES RENDEZ-VOUS DE LA TOURNÉE D'ÉTÉ 2007

Détails complets des programmes des concerts sur www.concerto-angelico.com

Date et lieu	Horaires	Programmes
15 juillet au Saubier (Cluses)	19h	Messe polyphonique de Tournai / (spectacle) L'effluve
16 juillet à Nyon (Suisse)	20h	Programme Bach
17 juillet à Cordon (France)	17h	Programme solistes: musique italienne
17h30	Chapelle Notre-Dame de l'Assomption	Programme Bach
18 juillet à Praz sur Arly	18h	Récital de violoncelle baroque «Variations sur la- vande» de Corelli
19 juillet à Praz sur Arly	17h	Programme solistes: autour de G.F. Händel
19h	Eglise Sainte Marie Madeleine	Programme Bach
20h	Chapelle de la Sainte-Trinité	Musiciens de la région muséale
21 juillet au Plateau des Gilières	19h	Solistes (représentation privée)
à l'Église du Top		
22 juillet à Megève	17h	Programme solistes: Leçons de Téniers, F. Couperin
à l'Église de la Vallée		
23 juillet à La Giettaz	17h	Programme solistes: musique anglaise des XVII et XVIII siècles
Église Saint-Jean aux Lacs	21h	Programme Bach
24 juillet aux Saisies	21h	Programme Bach
Chapelle Notre-Dame de Haute-Lumière		
25 juillet à Megève	17h	Musique française et allemande du XIV au XVIII siècle)
Église Saint-Jean Baptiste	17h	Opéra: Rinaldo, traversière baroque et chant
• aux Contamines Montjoie	21h	Récital de violoncelle baroque et de clavicémbal
• aux Contamines Montjoie	21h	Programme Bach
Chapelle de Sainte-Trinité		
27 juillet aux Contamines Montjoie	17h	Récital flûte traversière baroque
RÉVÉLÉ le Chantreux		
• à Notre-Dame de la Gorge	20h	Messe polyphonique de Tournai
Chapelle de St. Ours, St. Jean		
28 juillet à Megève	17h	Messe polyphonique de Tournai
Chapelle de la Vallée		
30 juillet à Combloux	21h	Programme solistes: autour de J.S. Bach
Eglise Saint-Nicolas		
31 juillet à La Clusaz	*18h	Programme solistes: Paganini et Clavier
Chapelle de l'Église		
1er Août à Hauteville	17h	Programme solistes: musique allemande des XVII et XVIII siècles
Eglise Saint-Jacques d'Orny	21h	Messe polyphonique de Tournai
2 Août à La Clusaz	17h	Récital de violon baroque
Eglise Sainte-Foy	21h	J.M. Leclair et les violonistes italiens
Programme Bach		
3 Août à Saint-Nicolas la Chapelle	17h	Programme solistes: musique française des XVII et XVIII siècles
Chapelle Saint-Nicolas	21h	Programme Bach
4 Août à Megève	17h	Récital de violon baroque: H.J.F. Biber
Chapelle de l'Église		

ENTRÉE LIBRE

Musiciens de la tournée: EJP, Dorellegre, EA, Dumas, Gilbert Albert, Giffert

CÉLINE DULAC

Après des études d'orgue, Céline Dulac se tourne vers les flûtes traversières baroque et renaissance, qu'elle découvre en 2001 sous la férule de Philippe Allain-Dupré.

En 2006, elle obtient son DCM de flûtes traversières anciennes « mention très bien ». Aujourd'hui, c'est au Conservatoire de Genève qu'elle approfondit la pratique de ces instruments auprès de Serge Saitta. Un échange Erasmus lui a également permis d'étudier durant plusieurs mois au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe de Barthold Kuijken, Musicothérapeute de formation, elle poursuit par ailleurs des études de musicologie à la faculté de Lyon et s'intéresse à la flûte irlandaise. Elle est également flûtiste et directrice artistique d'un ensemble de musique baroque, Les Musiciens de Cythère.

Céline Dulac joue sur une flûte en grenadille d'Alain Weernaels, copie d'un instrument de Grenser.

Œuvre préférée: Le Requiem de John Rutter.

Disque préféré: Aux marches du Palais, avec lequel je réveille mon mari chaque matin... (Le Poème harmonique, Vincent Dumestre).

Centres d'intérêt: Je couds des costumes dans différents styles (du Moyen-âge au baroque) pour les concerts avec Les Musiciens de Cythère. Je me suis mise à la danse classique et j'adore la musique traditionnelle irlandaise que je pratique depuis peu.

Programme de soliste:

- C.F.E. BACH *Hamburgischer Sonate*
- J.S. BACH *Sonate en trio pour flûte traversière et clavicémbal obligé*
- J.-M. LECLAIR *2e Récitativon pour deux dessus et basse*
- J. OSWALDA *Sonata of Scots Tunes*

Extraits du livre réalisé suite à la tournée Il Concerto degli Angeli (2007)

Fondation EJP



Ce qui la frappe d'abord chez ces jeunes musiciens c'est leur enthousiasme qui paradoxalement semble aller de pair avec une discipline et une rigueur acceptées.
Pour elle, il sera nécessaire de s'intégrer, suivre leurs évolutions... se laisser ... « en chanter ».

« Une suite de Bach et, déjà, je m'évade » ...

« Je me glisse de salle en salle, essaie de me familiariser avec les visages, les instruments, les sons... »

Ne pas les effaroucher !

Mon matériel est lourd et imposant.

*Glaner par-ci par-là une réaction, une anecdote. Percevoir, les percevoir.
Sentir leur musique.
Sentir leur amour des sons et le faire voir ».*

Elle doit s'intégrer, disparaître à leurs yeux pour qu'ils en restent naturels, sans ce trou noir d'objectif qui épie. Seuls avec leur musique...

*« Surtout qu'ils oublient mon œil.
C'est dès que je deviens transparente que la photo apparaît... »*

Et la photo, l'image, c'est la leur ! Je deviens alors l'image que je transmets ».

*Travail... Attendre l'autre, l'écouter, le comprendre, prendre sa place
et lui laisser l'espace de sa note, y apporter la mienne...*



Céline, par exemple qui se trouvait en Erasmus à Bruxelles, avait eu le coup de foudre pour une flûte en grenadille, un bois noir africain avec lequel ont fait des instruments de musique... Cette flûte appartenait au marchand, et n'était pas à vendre...

Elle passait et repassait devant l'objet de sa convoitise... La patience fait souvent partie de l'amour. En effet, quelque temps plus tard elle put en faire l'acquisition... le marchand s'était laissé charmer...

Son autre flûte a une plus longue histoire encore. Construite en buis par son professeur même, elle est dorée, patinée, elle a pris le prolongement de ses mains, elles ont interpénétré leurs images, elle fait partie d'elle, et la flûte est devenue Céline !

Et d'ajouter le plaisir qu'elle éprouve à jouer aussi les airs irlandais en hommage à sa grand'mère originaire de la verte Eire.

Un programme de concert du Trio Haydn (janvier 2014)

LES INTERPRETES

■ **Céline Dulac** est une jeune flûtiste déjà connue en tant que spécialiste des flûtes traversières baroque et renaissance. Elève des conservatoires de Genève, Bruxelles et Aix-en-Provence, elle a eu l'occasion de cotoyer de grands musiciens tels que Marc Hantaï, Florence Malgoire, André Isoir, Marie-Claire Alain, Thierry Escaich, Alexis Kossenko, Gabriel Garrido, Gilles Colliard, Yvon Repérant, Francis Biggi, Franck-Emanuel Comte, Violaine Cochard, etc.

Elle est régulièrement sollicitée par les ensembles Repères Baroque, A portée d'Arts, Il Segreto barocco, Ensemble Vocal de Montpellier, et assure la direction des "Musiciens de Cythère".

■ Originaire du Texas, la violoniste **Sharman Plesner** s'est formée au prestigieux Curtis Institute of Music à Philadelphie auprès de Ivan Galamian et Szymon Goldberg. Installée à Paris, elle s'initie au style baroque. Parmi les nombreux ensembles au sein desquels elle s'est produite on peut citer: Musica Antiqua Köln, Les Musiciens du Louvre, XVIII - XXI le Baroque Nomade, Baroques- Graffiti Marseille, l'Ensemble Européen William Byrd et le Balcan Baroque Band...

La saison 2012-13 verra Sharman Plesner en tournée avec le Balcan Baroque Band (direction Jean-Christophe Frisch) dans le spectacle "Wu Wei" ou elle joue la partie du violon solo des Quatre Saisons de Vivaldi.

■ Le violoncelliste **Philippe Henry** s'est formé principalement auprès de Claude Burgos (Bobigny) et Didier Aubert (Tours). Spécialiste de la musique de chambre, il s'est produit dans diverses formations : sonates avec piano, duo avec guitare, duo avec accordéon, trio classique, trio et quatuor à cordes, orchestre de chambre et symphonique. Il interprète en soliste des concertos de Haydn et Vivaldi.

Installé à Montpellier depuis 1990, il y rencontre le spectacle vivant et participe à de nombreuses créations. Il crée en 2005 la « compagnie Philippe Henry » qui produit des spectacles associant la musique de chambre, la poésie, le conte, l'improvisation et la mise en scène.

PROCHAINS CONCERTS À L'ENCLOS SAINT-FRANÇOIS

Dimanche 16 février
17h00

Jean Saulnier
Récital de piano
En partenariat avec l'association Prélude

Dimanche 23 mars
17h00

Offenbach : airs célèbres
Marie-Pierre Desjoyaux *Soprano*
Raphaël Brémard *Ténor*
Marie-Paule Nounou *Piano*

A portée d'Arts



CONCERT

PROGRAMME

Trio Haydn

Haydn - Bach - Beethoven - Mozart



Céline DULAC
Traverso




Sharman PLESNER
Violon



Philippe HENRY
Violoncelle

Dimanche
12 janvier 2014
à 17h



Salle Sainte-Cécile
Enclos Saint-François

TRIO HAYDN

Céline Dulac, flûte traversière
Sharman Plesner, violon
Philippe Henry, violoncelle

Le **trio Haydn** constitué de la flûtiste **Céline Dulac**, de la violoniste **Sharman Plesner** et du violoncelliste **Philippe Henry**, s'est formé pour interpréter un programme souriant et virtuose, associant des duos et trios de Haydn, Mozart et Carl-Philippe-Emmanuel Bach.

Les pièces de Joseph Haydn, issues des célèbres trios londoniens ainsi que des divertimenti opus 100, sont des oeuvres pleines d'esprit, de pétillance et d'humour, dans une écriture mettant en valeur la brillance et l'expression des trois instruments.

Entre ces trios s'intercalent une superbe sonate pour flûte et violon de Carl-Philippe-Emmanuel Bach, ainsi que deux duos de Mozart, originellement écrits pour violon et alto, ici adaptés spécialement pour cet ensemble, l'un pour flûte et violoncelle, l'autre pour violon et violoncelle.

Voilà un programme qui, à l'image des musiciens, respire la bonne humeur et le plaisir du partage.

PROGRAMME

- **Franz Joseph HAYDN : Trio londonien n° 1**
Allegro moderato - Andante - Vivace
- **Wolfgang Amadeus MOZART : Duo K423**
(arrangement pour flûte et violoncelle)*
Rondeau
- **Franz Joseph HAYDN : Divertissement opus 100 n°2**
Allegro - Adagio - Allegro
- **Wolfgang Amadeus MOZART : Duo K424**
(arrangement pour violon et violoncelle)*
Adagio - Allegro
- **Franz Joseph HAYDN : Divertissement opus 100 n°6**
Allegro Moderato - Adagio - Vivace
- **Carl Philip Emmanuel BACH : Duo pour flûte et violon Wq140**
Adagio - Allegro - Menuet
- **Franz Joseph HAYDN : Divertissement opus 100 n°4**
Adagio - Scherzo Allegro - Finale Presto

* arrangement Philippe Henry

Droits d'auteurs perçus pour mes contributions à la revue « Voix Nouvelles » (2009)

Éditions VoiX Nouvelles

34, rue Paul Bert
69003 LYON

Téléphone : 04.72.77.57.62
Fax : 04.72.61.17.64

Mme DULAC Céline
5 rue Anselme
69317 LYON CEDEX 04

Lyon, mercredi 8 avril 2009

Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque de 53,01 €
en règlement des droits d'auteurs pour votre participation dans « Voix Nouvelles ».
Ce chèque correspond au décompte suivant :

N° de Voix Nouvelles	64
Nature (A : article - T : texte - M : musique)	A
Nombre de pages/signes	8283
Montant Brut	58,00 €
Retenue Agessa (0,85%)	0,49 €
Base CSG/CRDS (97% du Brut)	56,26 €
Retenue CSG/CRDS non déductible	2,87 €
Net fiscal	54,64 €
Retenue CSG/CRDS déductible	1,63 €
Net à verser	53,01 €

En vous souhaitant bonne réception et en vous remerciant de votre active collaboration, nous vous prions de recevoir l'expression de nos plus amicales salutations.

Première page de l'article paru dans « L'Amuse-bouche », Journal français de Yale (2008)

Le Bourgeois Gentilhomme* suivi du *Ballet des Nations

Molière, Lully et Beauchamp
ou comment unir la comédie, la musique et la danse

par Céline DULAC, doctorante à l'Université Paul Valéry de Montpellier (France)
8 octobre 2009

Le Bourgeois Gentilhomme évoque immanquablement le nom de Molière. Pourtant, derrière ce titre se cachent deux autres artistes ayant largement contribué à la création de cette œuvre aux multiples facettes. Jean-Baptiste Poquelin a en effet collaboré avec le maître à danser Pierre Beauchamp ainsi qu'avec Jean-Baptiste Lully, incontournable compositeur de la cour de Louis le Grand.

La hiérarchie entre les trois arts dans les comédies-ballets

Musique, danse et comédie parlée n'ont pas le même rôle et la même importance au sein de l'œuvre. En effet, la comédie parlée reste la base du divertissement. D'ailleurs, dans l'immense majorité des cas, on joue actuellement les comédies de Molière sans musique ni danse et l'on donne très rarement les ballets ou la musique d'une comédie-ballet en spectacle ou en concert (à l'exception sans doute de la Marche de la *Cérémonie Turque* de Lully qui est devenue un « tube » incontournable dans de nombreux concerts de musique dite « baroque »). La comédie reste donc un divertissement qui semble parfaitement autonome.

Ainsi, le rôle de la danse et de la musique est d'enrichir la comédie, lui donner de la consistance, l'illustrer, la justifier. Charles Mazouer résume tout à fait cette hiérarchie en quelques phrases : « Avec sa fable, la comédie récitée forme le soubassement du spectacle d'une comédie-ballet; ouverture, prologue, intermèdes : les contributions du musicien et du maître de ballets complètent, enrichissent, nuancent le spectacle, mais s'inscrivent dans une économie générale et concourent à la formation d'une signification qui restent l'œuvre du poète-dramaturge. En ce sens, les comédies-ballets appartiennent bien d'abord et fondamentalement à Molière. »⁴

Par ailleurs, il existe également une hiérarchie entre les ornements⁵ eux-mêmes. Il peut être remarqué par exemple que, si la musique se passe volontiers de chorégraphie, la danse ne peut pas se passer de musique, du moins à cette époque. Les ornements ont donc un certain degré de dépendance à l'égard de la comédie parlée, mais également à l'égard des autres ornements. Cette hiérarchie savamment dosée permet à une comédie-ballet de parvenir à un équilibre. Molière a passé une grande partie de sa vie à chercher cet équilibre parfait et de nombreux spécialistes du XVII^e siècle s'accordent à dire que le *Bourgeois Gentilhomme* fut

4 MAZOUER (Charles), *Molière et ses comédies-ballets*, Editions Klincksieck, 1993, p. 10.

5 Par ornements, on entend ici principalement la danse et la musique, mais également les décors et les costumes, qui ne sont pas indispensables à l'intrigue puisqu'on peut interpréter la comédie de Molière sans leur concours

Souffler n'est pas jouer, livre destiné aux jeunes instrumentistes à vent (2012, en rupture de stock)

Souffler n'est pas jouer...

...mais peut-être bien que si !



Livret à l'usage des jeunes instrumentistes à vent et de leurs professeurs

peintures et textes de
Céline Dulac

Le souffle est comme le pinceau du peintre : en exerçant ton souffle comme un peintre travaille son coup de pinceau, tu pourras dessiner toutes les mélodies que tu aimes... Dans ce livre, tu trouveras des jeux et exercices amusants à réaliser à volonté pour apprendre à diriger ton souffle, à maîtriser son intensité, à souffler plus longtemps...

Ce livret est en vente sur www.lulu.com
Du même auteur : *Samuel aime ranger* (2011)

Préface

Toi qui viens de débiter l'apprentissage d'un instrument à vent, ce livret t'est destiné ! Peut-être qu'en pratiquant ton instrument tu t'es rendu(e) compte que pour bien jouer il faut parfois savoir souffler plus longtemps, plus doucement ou plus fort, ou encore envoyer l'air dans une certaine direction. Tu trouveras donc dans ce livret une série de jeux qui t'aideront à contrôler ton souffle.

Tous les jeux présentés dans ce livret doivent être réalisés en soufflant avec la bouche. Si tu as l'impression de souffler par le nez, tu peux t'aider quelques temps en te pinçant le nez, ainsi l'air ne pourra sortir que par la bouche.

Si tu sens que tu as la tête qui tourne, ne t'inquiète pas, c'est simplement dû au fait que ton cerveau reçoit trop d'oxygène quand tu respires fort. Assieds-toi quelques instants jusqu'à ce que tu te sentes mieux.

Amuse-toi bien !

Céline Dulac

Article extrait du Bulletin municipal de Clapiers au sujet de l'E.M.C. (janvier 2015)

INTERVIEW

AUCUNE FAUSSE NOTE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'Équipe municipale, consciente du dynamisme d'un tissu associatif riche et diversifié, a ouvert cette rubrique pour présenter une macro-analyse des activités des principales structures clapiéroises. Céline Dulac, directrice de l'École de Musique de Clapiers, a bien voulu répondre à nos questions.



PHOTO © CATCH'AUDE

Créée en 2011, l'École de Musique de Clapiers a réintroduit cet art dans le monde associatif clapiérois. Ouverte à toutes les influences, du classique au moderne en passant par la variété, cette école permet aux plus jeunes de s'initier par le jeu aux bases

de la musique, sous la direction de professeurs qualifiés. Elle leur donne ensuite les clés pour pratiquer l'instrument de leur choix. Puis, elle soutient les élèves dans leur volonté de se perfectionner dans la maîtrise de leur discipline, à tout âge.

Service Communication :
Quels sont les objectifs de votre école ? De quels moyens disposez-vous ?

Notre école a pour vocation de proposer un enseignement musical de qualité, à des élèves de tous âges (à partir de 3 ans), de différents niveaux et horizons. Pour cela, la Municipalité met à notre disposition des locaux, les instruments les plus coûteux (pianos, batterie...) ainsi que des moyens logistiques et financiers. Nous employons treize professeurs, qui enseignent **quatorze disciplines individuelles** et **cinq disciplines collectives** (formation musicale, chorale, ateliers de musiques actuelles, éveil musical et instrumental). **Trois bénévoles** contribuent largement à faire fonctionner et vivre notre structure.



Service Communication :
Quelle place les concerts tiennent-ils dans la formation des élèves ? Comment aidez-vous les élèves à surmonter le trac ?

Dès les premières années de pratique instrumentale, il est important de pouvoir se *frotter* au public. Bien entendu, cela peut être impressionnant pour certains. Aussi, la convivialité, une solide préparation, les répétitions et les conseils du professeur pour surmonter le trac sont des éléments importants pour aider chaque élève à donner le meilleur de lui-même sur scène. Nous essayons de varier les formules. Si les concerts de Noël et de fin d'année sont devenus des rendez-vous incontournables, nous proposons également aux élèves de se produire dans d'autres contextes en dehors de l'école (*Internationales de la guitare*, auditions au Foyer du Romarin, *Fête de la musique*, *Téléthon...*). Nous avons la chance d'avoir une équipe pédagogique qui sait proposer aux élèves des projets motivants. Ainsi, notre professeur de trompette a initié un projet qui se concrétisera le 15 mars par un concert réunissant des élèves de notre commune, mais également d'autres écoles de musique, et un ensemble de 28 musiciens mêlant professionnels et amateurs, le *Latinus Brass Band*.

Service Communication :
À quel public vous adressez-vous ? Votre école fait-elle de la musique en loisirs ou vos élèves participent-ils à des concours organisés par l'école ?

Nous nous adressons à toute personne souhaitant débiter, continuer ou reprendre une activité musicale, en individuel et/ou en groupe. Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, nous sommes heureux d'accueillir également des élèves de l'école primaire pour une initiation. En ce qui concerne les élèves pratiquant un instrument, la grande majorité d'entre eux le fait dans le cadre des loisirs, ce qui n'exclut pas un enseignement d'une grande qualité, car nos professeurs sont tous diplômés dans leur discipline. Occasionnellement, certains élèves se présentent à des concours extérieurs à l'école, ou tentent d'entrer au conservatoire, mais nous n'organisons pas de concours au sein de l'école.

Service Communication :
Quelles sont les activités phare de votre établissement ?

Nous sommes fiers de pouvoir aider les plus jeunes à éveiller leur sensibilité à la musique : éveil musical pour les plus petits, éveil instrumental pour les CP et CE1, et cette année, nous avons également proposé un stage gratuit pour aider les enfants à choisir un instrument.

Par ailleurs, les ensembles de musiques actuelles rencontrent un succès grandissant, nous avons dû ouvrir un troisième créneau cette année pour les préados.

Service Communication :
Avez-vous des projets pour faire évoluer l'école de musique, sachant que votre offre est déjà fort diverse ?

Il est vrai que nous avons ouvert **cinq nouvelles disciplines individuelles** à la rentrée de septembre 2014. Nous pouvons à présent nous féliciter de proposer une offre très variée. Dans les prochaines années, nous espérons pouvoir continuer à **développer les pratiques collectives** qui sont un pilier important de l'enseignement musical tel que nous l'envisageons.



VE P. 27
ASSOCIATIVE

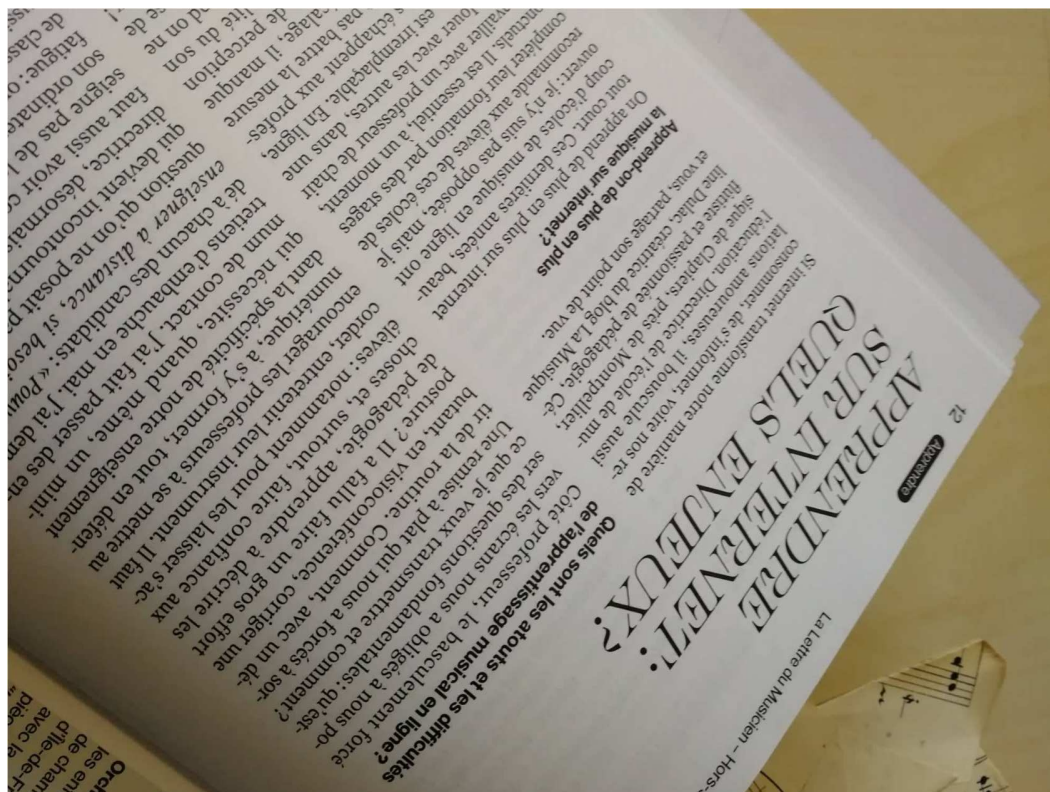
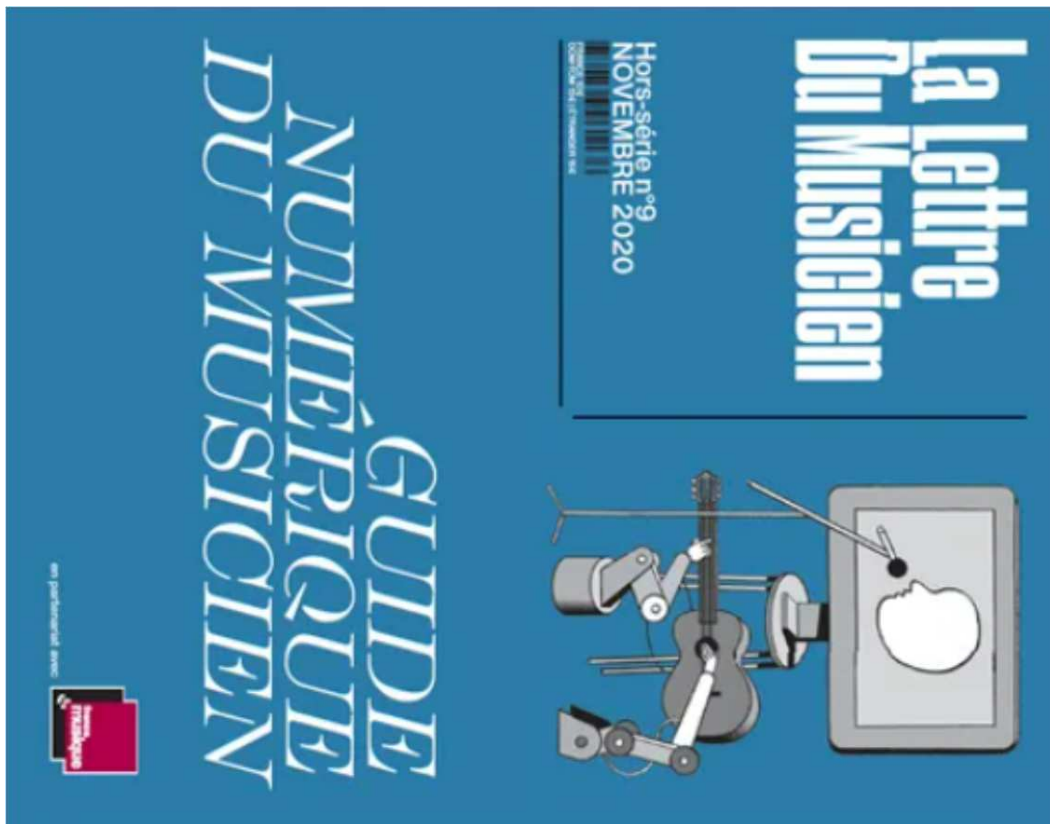
Couverture de l'ebook « 20 pistes pour aider votre enfant dans son apprentissage de la musique » (2019)

Ouvrage gratuit destiné aux parents lecteurs du blog « La Musique et Vous » dont je suis la créatrice.



Article du Guide Numérique du Musicien (Hors série n°9, novembre 2020)

Interview de Suzanne Gervais sur le thème « Apprendre sur internet : quels enjeux ? »
À lire en entier sur <https://www.mirari.fr/tBOa>



PÉDAGOGIE

UNE EXPÉRIENCE D'O PASSO EN CLASSE DE FLÛTE

Céline Dulac, dont nous avons pu lire le témoignage à propos du *Flûtecoach* dans la rubrique *Pédagogie* de notre précédent magazine, nous présente dans ce numéro son expérience de la méthode O Passo, et son application dans sa classe de flûte.

Céline Dulac est professeure de flûte traversière et traverso et musicothérapeute dans la région de Montpellier. Dans le blog « La Musique et Vous », elle partage ses expériences pédagogiques et artistiques, notamment avec d'autres professeurs ainsi que des parents d'élèves auxquels elle propose la formation en ligne « Mon enfant joue de la musique, je l'accompagne ».

Lucas Cavatta et Jérôme Viollet de l'Institut d'O Passo lors d'une formation à Montpellier en 2017



LE PAS À 4 TEMPS

Pour débiter en O Passo, il convient d'apprendre à effectuer le pas O Passo. L'objectif de cet apprentissage, comme le dit Lucas Cavatta dans l'ouvrage « O Passo, Musique et Education n°1 », est de construire une carte mentale, chaque pas étant situé à un endroit précis dans l'espace. C'est ce qu'il appelle la « notation corporelle ».

Il vous faut tout d'abord savoir quel est votre pied fort (ou « pied directeur »). Pour le savoir, tapez dans un ballon avec le pied : il y a de grandes chances qu'il s'agisse de votre pied fort. On débute l'apprentissage des pas avec celui qui comporte 4 temps, qu'on réalise de la manière suivante : imaginez qu'un petit carré est dessiné devant vos pieds (sur

La posture, les doigts, l'attaque de la langue, le respect du texte musical, la gestion du souffle, la musicalité, le style... Il y en a des choses auxquelles il faut penser pendant un cours de flûte ! En 30, 45 ou 60 minutes de cours, on a bien du mal à être attentif à tout et il serait malvenu de rajouter d'autres paramètres.

Pourtant depuis quelques années, je fais également marcher mes élèves pendant les cours et je suis à présent fière de pouvoir dire qu'ils jouent « comme leurs pieds ».

C'est en 2015 que j'ai découvert la méthode O Passo lors d'un congrès de l'Association des Professeurs de Formation Musicale. Jérôme Viollet¹, percussionniste, chanteur et directeur adjoint de l'Institut d'O Passo, y était marcher des dizaines de professeurs de FM, étonnés de découvrir cette méthode venue du Brésil qui existe pourtant depuis 1996. « O Passo » signifie « le pas » en portugais. Accessible à tous, musicien ou non, cette approche permet de lire le rythme dans le corps et de se libérer d'une interprétation désincarnée de la musique.

Lucas Cavatta, son créateur, évoque sa méthode en ces termes : « O Passo, c'est une méthode d'alphabétisation musicale. [Elle] ne vient pas pour se substituer à d'autres méthodes. O Passo vient pour aider à comprendre certaines méthodes, ou pour aller dans certaines places où certaines méthodes n'ont pas réussi à aller. »²

Les photos ci-dessous, je l'ai matérialisé par des traits blancs. Gardez en tête, du moins au début, que lorsque vous posez un pied par terre, l'autre pied doit se soulever. Comme dans la marche, le poids du corps passe d'un pied à l'autre alternativement.

Il est important de ne pas ajouter de mouvement parasite et d'effectuer un pas aussi naturel que possible, comme lorsque vous marchez à une vitesse modérée. En effet, la qualité du mouvement est primordiale dans tous les exercices O Passo. Vous remarquerez que le premier temps est toujours marqué par le pied fort.

Bien entendu, expliquer tout cela est assez ardu. Vous aurez une compréhension beaucoup plus concrète

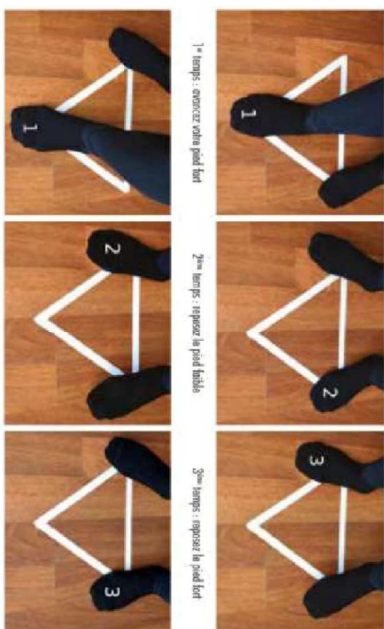
et rapide de ce pas en regardant une vidéo (tapez par exemple « Movimento d'O Passo Quaternário » sur Youtube pour voir Lucas Cavatta monter très simplement le pas à 4 temps.

Vos élèves auront sans doute des difficultés à bien dessiner un carré et auront peut-être tendance à trop avancer sur le 2^{ème} temps. Pour remédier à cela, il est possible soit de dessiner un carré au sol (ou de se servir d'éventuels dessins au sol, comme par exemple des carreaux de carrelage ou des lignes de parking) ou encore d'utiliser un manche à balai placé horizontalement devant soi. Demandez alors à l'élève de passer de l'autre côté du manche sur les temps 1 et 2, puis de revenir à sa position initiale sur les temps 3 et 4.



LE PAS À 3 TEMPS

Étant composé d'un nombre impair d'étapes, le 1^{er} pas du pas à 3 temps débute par le pied fort, tandis que le pied faible. La encore, quand un pied est posé par terre, l'autre se soulève pour faire le pas suivant. Imaginez que se trouve devant vous un triangle et effectuez les pas de la manière suivante :



LES TROIS TYPES DE NOTATIONS

La notion la plus nouvelle pour moi, lorsque j'ai découvert O Passo, est la « notation corporelle ». Comme nous l'avons déjà écrit plus haut, il s'agit de placer chaque pas dans l'espace. Ainsi, mentalement, je sais par exemple que mon premier temps se trouve dans le pied fort que j'avance, alors que le 3^{ème} temps se situe à l'endroit où je repose mon pied fort en reculant.

À cette notation corporelle – sans laquelle O Passo perdrait absolument tout son sens – s'ajoute la notation orale qui consiste à dire le numéro de chaque temps (« 1, 2, 3, 4 » sur une mesure à 4 temps, par exemple) ainsi que la notation écrite, qui a pour particularité de ne pas nécessiter de savoir lire la musique. Les chiffres sont écrits simplement, comme nous allons le voir avec les « feuilles O Passo ».

LES « FEUILLES » O PASSO

Dès que l'on sait réaliser le pas à 4 temps de manière fluide, on peut commencer à utiliser les « feuilles » O Passo. Voici la première des feuilles O Passo, intitulée « les numéros » ou « Temps ».

¹ <http://otempo.org/>

² Extrait de l'interview de Lucas Cavatta sur <https://la-musique-et-vous.com/o-passo/>

« CIMA/TTA (Lucaci), O Passo, Musique et Education, Paris, 2013. En vente sur <https://www.institutotempo.org/>

Nombres (temps)



A	1	(2)	(3)	(4)	
B	(1)	(2)	3	(4)	
C	(1)	2	(3)	(4)	
D	(1)	(2)	(3)	4	
E	1	(2)	3	(4)	
F	(1)	2	(3)	4	
G	1	(2)	3	4	
H	(1)	2	(3)	(4)	

1. Voici comment réaliser le début de cet exercice, en faisant le pas à 4 temps en continu et en synchronisant bien la voix et les mains avec les déplacements des pieds. Attention de ne sauter ni passer trop vite sur aucune étape : pour débiter, faites le pas en disant 1, 2, 3, 4 à haute voix. Jusqu'à ce que ce soit facile et que la voix soit bien synchronisée avec les pieds.

2. Puis lire chaque ligne plusieurs fois, en disant à haute voix les chiffres qui ne sont pas entre parenthèses. Bien entendu, il s'agit de dire chaque numéro sur le bon pied (exemple : dire 2 au moment où vous avancez votre pied faible)

3. Lire la feuille en entier en lisant chaque ligne une seule fois (de haut en bas).

4. Relaire la même chose, mais au lieu de prononcer les numéros, frapper dans vos mains sur les numéros qui ne sont pas entre parenthèses

5. Relaire la même chose (frapper les numéros qui ne sont pas entre parenthèses) en chantant une comptine à 4 temps, comme par exemple « Ah les crocodiles », « Sur le pont d'Avignon », « Au clair de la lune »...

D'autres étapes sont possibles sur cette feuille, mais difficilement explicables par écrit (notamment la phase où l'on lit les lignes E à H en frappant une ligne et en lisant l'autre avec la voix). Si ce travail vous intéresse, je ne peux que vous recommander d'entamer une formation, mais nous y reviendrons dans cet article. Bien entendu, la méthode de Lucas Clavetta comporte bien d'autres feuilles. La seconde est par exemple consacrée aux contretemps. D'autres feuilles abordent les mesures ternaires, les mesures composées, etc.

QUELLE UTILISATION EN CLASSE DE FLÛTE ?

J'aimerais avant tout insister sur le fait que ces exercices ne constituent pas une perte de temps. Au contraire, quand le pas est bien maîtrisé par la pratique régulière des feuilles (notamment les 2 premières feuilles), O Passo devient un outil redoutablement efficace dès que l'élève est perdu rythmiquement, et particulièrement pour les morceaux d'ensembles dans lesquels il faut avoir un sens aigu de la mesure (pas seulement de la pulsation, mais aussi le fait de savoir se repérer entre les différents temps d'une mesure).

Ainsi il n'est pas rare que je propose à un élève de suivre différentes étapes pour maîtriser certains passages. Durant ces étapes, la plupart du temps je fais le pas en même temps que l'élève.

1. Chanter sa partition en réalisant le pas O Passo
2. Faire les doigts à la muette en chantant le nom des notes (toujours avec le pas O Passo)



Copie d'écran de la vidéo d'un jeune élève réalisant le pas à 3 temps en point sur mesure

3. Jouer en réalisant le pas O Passo. Pour voir un exemple vidéo de cette étape avec un jeune flûtiste de 7 ans, sur un pas à 3 temps, je vous invite à consulter : la-musique-et-vous.com/jouer-en-rythme/

* Pour télécharger la feuille des nombres, vous pouvez vous rendre sur le site Lucas Clavetta (<https://www.institutodopasso.fr/ong/olinas>)

Quand cette troisième étape est trop ardue, ou bien quand je souhaite à la fois jouer une seconde voix et battre la mesure (ce qui est assez complexe, vous en conviendrez), c'est uniquement moi qui réalise le pas. L'élève à côté de moi perçoit le mouvement et cela l'aide à rester bien en mesure. Avec l'habitude, je peux même faire des mouvements très discrets et plus ponctuels si je vois que l'élève a besoin de repères. Il est également possible de réaliser le pas en étant assis, par exemple en vue d'une répétition d'orchestre. Je l'ai aussi testé en réalisant les pas avec les mains sur une table avec une jeune élève ayant perdu spontanément l'usage d'une jambe. Lorsqu'un élève se blesse aux mains et ne peut plus jouer pendant une certaine période, nous travaillons les morceaux mentalement avec O Passo.

J'aborde la première feuille des numéros dès les premiers cours, même avec les plus jeunes, à raison de 5 minutes par cours environ. Pour être plus efficace, je fais souvent travailler les feuilles à deux élèves en même temps, en demandant à un élève de rester quelques minutes de plus et au suivant d'arriver un peu plus tôt. Cela crée des liens entre élèves qui parfois ne font que se croiser en dehors des répétitions collectives et concerts. La convivialité d'O Passo est souvent contagieuse et provoque de bons fous rires libertaires.

La progression est bien entendu variable d'un élève à l'autre. Certains parviennent à réaliser toutes les étapes de la feuille du numéro en 3 ou 4 cours (y compris les parties E à F alternatives que je n'ai pas abordées dans cet article mais qui sont redoutablement difficiles). D'autres prennent plus de temps, ce qui est bien normal. L'avantage est que la méthode est adaptable à tous les niveaux et tous les élèves en retirent des bénéfices, quelle que soit leur vitesse de progression. Un élève qui se perd facilement aura pour consigne de se rattraper en conservant au moins le pas.

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE PAS

Certains élèves, notamment les plus jeunes, rencontreront des difficultés pour effectuer spontanément le pas d'O Passo. Une étape supplémentaire dite de « pré-Passo » peut donc être nécessaire. Pour cela, je demande à l'enfant (ou l'adulte) de marcher à la même vitesse que moi dans la pièce, avec le même pied. L'élève apprend ainsi à suivre une pulsation, à s'adapter à différentes vitesses, à utiliser le bon pied au bon moment. C'est également l'occasion d'expliquer que les pieds sont toujours alternés dans la marche naturelle comme dans le pas O Passo. Cette étape est souvent cruciale bien qu'elle paraîsse extrêmement simple. J'y reviens parfois, notamment quand les enfants ne parviennent pas à alterner les pieds (par exemple quand ils font « avance droite / avance gauche / recule gauche / recule droite » en faisant le pas à 4 temps). On amène ainsi l'élève à prendre conscience que, dans un pas naturel, le poids du corps passe d'un pied à l'autre.

Une fois qu'on parvient à marcher ensemble à la même vitesse et du même pied, la consigne est de frapper dans ses mains lorsque le pied fort touche le sol. On poursuit l'exercice en frappant uniquement sur le pied faible. D'autres jeux de « Pré-Passo » permettent de bien repérer le pied fort et le pied faible et de marcher en suivant un tempo donné, ce qui permet ensuite de passer à l'apprentissage du pas à 4 temps, de celui à 3 temps puis des pas plus complexes, avec des contretemps, la division ternaire, etc.

LES BÉNÉFICES

Depuis que j'utilise régulièrement O Passo, j'ai constaté que des élèves, qui autrefois étaient facilement perdus dans les mesures, sont plus solides. Ils arrivent à se rattraper plus facilement en cas d'erreur et intègrent beaucoup plus facilement le fait que la pulsation continue quels que soient les accidents. J'ai réalisé ce constat dans tous les niveaux. Y compris pour de grands élèves avancés.

La dimension corporelle du pas a indéniablement des effets sur leur façon de jouer, plus souple, moins rigide, plus ancrée dans le corps. Certains rares élèves ont d'ailleurs du mal à tenir en place tant ils ont envie de bouger en jouant. Tant que les mouvements n'entraînent pas le jeu de la flûte, je les laisse bouger à leur guise. À ce jour, un seul de mes élèves rencontre des difficultés par rapport à ce besoin de bouger et il est très difficile pour lui de ne pas battre la mesure avec le pied de manière très marquée, mais j'ai confiance dans le fait qu'il parviendra à se poser d'avantage en grandissant et à intégrer la pulsation d'une manière plus interiorisée.

Par ailleurs, il ne faut pas croire qu'O Passo n'est utilisable que pour les musiques d'Amérique latine. Il peut s'appliquer à tous types de musiques mesurées, quelle que soit la mesure (y compris les mesures ternaires, les mesures composées, etc.). Il est par exemple très utilisé dans les ateliers DEMOS, ainsi que dans des établissements tels que le conservatoire du Grand Besançon Métropole (et beaucoup d'autres). Y compris dans les départements de musiques anciennes.

COMMENT SE FORMER ?

Actuellement, pour se former il existe deux possibilités : la formation en présentiel ou la formation en ligne. Ayant testé les deux, je peux témoigner du fait que ces deux modes de formation sont tout à fait complémentaires. Pour des vidéos, informations et témoignages sur ces deux modes de formation, je vous invite à consulter :

- pour les formations en présentiel (notamment celles de Lucas Clavetta en France) : la-musique-et-vous.com/o-passo/
- pour la formation en ligne de Jérôme Viollet : la-musique-et-vous.com/formation-o-passo-en-ligne/
- il est également possible d'acheter le livre de Lucas Clavetta sur son site internet www.institutodopasso.org, cela vous permettra notamment d'avoir toutes les feuilles et les consignes pour les utiliser, ainsi que des éléments théoriques sur la méthode.

Dans tous les cas, il est indispensable de pratiquer ! La simple lecture de cet article ne vous apportera qu'une vision partielle de cette méthode très riche et complète, qui aborde également d'autres notions, comme le chant par les doigts de la gamme. Mais cela est encore une autre aventure...



Par Céline Biber - © Oued Ebnouman

Première et dernière pages de l'article :

PÉDAGOGIE

LE TAGTEACH, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE LA MOTIVATION DE L'ÉLÈVE

Nombreaux sont les enseignants à s'interroger sur les nouvelles approches pédagogiques susceptibles de motiver leurs élèves et de favoriser l'acquisition des savoirs et savoir-faire. Encore peu répandu dans l'apprentissage musical, le TAGTeach (*Teaching by Acoustic Guidance*) ou, en français, enseignement par guide acoustique) est une méthodologie basée sur l'utilisation du renforcement positif, qui peut se décliner dans tous les domaines d'acquisition de compétences.

Cécilia Dulac est professeure de flûte traversière et traverso et musicothérapeute dans la région de Montpellier. Dans le blog « La Musique et Vous », elle partage ses expériences pédagogiques et artistiques, notamment avec d'autres professeurs ainsi que des parents d'élèves auxquels elle propose la formation en ligne « Mon enfant joue de la musique, je l'accompagne ». Dans cet article, elle nous fait part de son expérience du TAGTeach dans le cadre de l'apprentissage musical.

Au cours de notre apprentissage, nous recevons en moyenne 8 remarques négatives pour 2 remarques positives. Cela est d'autant plus dommageable que les neurosciences nous enseignent que nous renforçons ce sur quoi nous nous focalisons.

À titre personnel, dans ma pratique de l'enseignement de la flûte traversière, j'ai pris conscience que je passais beaucoup de temps à souligner les erreurs de mes élèves (dans le but de les aider à progresser) et nettement moins à mettre en valeur les points positifs. Étant plutôt de caractère optimiste et enthousiaste, cette prise de conscience ne s'est pas faite sans douleur et elle s'est suivie d'une période de désarroi, ne sachant pas vraiment comment changer de pratique.

Dans mes interrogations, j'ai eu l'opportunité de rencontrer de nombreux enseignants, psychologues, pédagogues... Chacun d'eux m'a apporté de nombreuses ressources pour évoluer vers une pratique tournée davantage vers la pédagogie positive. Parmi les outils que j'ai découverts figure une méthode qui me ressemble en rien à ce que j'ai connu en tant qu'élève : le TAGTeach.

Mais ce n'est pas la nouveauté

qui m'a attirée dans cette pratique. En effet, le TAGTeach peut être un outil formidable pour communiquer d'une autre façon avec ses élèves, en les responsabilisant d'avantage et en renforçant leur confiance et la complicité entre élève et professeur.

Vous verrez dans cet article que je ne l'applique pour autant pas systématiquement et que j'ai mis à ce jour quelques réserves quant à certains de ses aspects.

BREF HISTORIQUE

Cette méthode d'apprentissage nous vient de Theresa Mckon et Joan Orr, deux américaines qui, en 2002, afin de faciliter l'entraînement des gymnastes, utilisèrent avec succès les principes du clicker training. Le TAGTeach s'est depuis répandu à tous les domaines d'apprentissage (que ce soit apprendre une langue, apprendre à faire des tâches, à classer des documents, à écrire...) grâce à des formateurs comme Patrice Robert¹.

Il était logique que le TAGTeach s'étende également à l'apprentissage musical et donc à celui de la flûte traversière. Depuis quelques années, on croise donc quelques professeurs de musique (notamment au Canada, mais

aussi en France, comme par exemple Dorothée Hurel, professeure de piano et en cours de validation pour être formatrice en TAGTeach) qui l'utilisent en cours et partagent leurs expériences avec enthousiasme.

Il est à noter que cette méthode est également particulièrement pratiquée dans l'éducation de publics à besoins spécifiques comme les autistes ou les personnes porteuses de handicaps psychiques.

LE CLIQUEUR (OU CLICKER OU ENCORE « GUIDE ACOUSTIQUE »)

Le cliqueur est un objet composé d'une lamelle en métal qui clique lorsqu'on presse celle-ci. Le son « clic » émis par le cliqueur est appelé « tag ». Ce son sert à cliquer ses réussites à l'élève (nous y reviendrons).

Pourquoi le son d'un cliqueur ? Pourquoi ne pas dire « c'est bien », ou « oui », ou tout autre formule encourageante ? Justement parce que le son du cliqueur est neutre, tandis que les mots évoquent des émotions. Le cliqueur n'engendre qu'une réaction d'une partie du cerveau, l'amygdale, sans émotions associées.

C'est s'imaginer qu'on est libre de tout conditionnement, ce qui est impossible. Le but des récompenses externes est de créer une association avec le plaisir. Une fois que l'apprenant a développé le plaisir de jouer, on peut arrêter les récompenses externes.»

ET LA MUSICALITÉ DANS TOUT ÇA ?

Lorsque j'ai découvert le TAGTeach, j'ai débordé de très dubitatif. Il me semblait que cette méthode ne pouvait porter que sur des aspects purement mécaniques et transformait le cours en quelque chose de très froid et protocolaire. Or, faire de la musique, ce n'est pas assembler des notes en maltrisant une technique instrumentale. J'ai donc demandé à une professeure de piano utilisant le TAGTeach, Dorothée Hurel, si l'on pouvait, en TAGTeach, travailler également sur la musicalité, l'imagination, la créativité. Le partage lui a répondu : « Par essence, musicalité, imagination et créativité n'ont pas à être évaluées, jugées, estimées... mais juste à être ressenties, goûtées, perçues... Mais notre société de l'évaluation et du jugement permanent aime que tout puisse être quantifiable. Certes, si tous les aspects techniques d'un morceau musical sont validés, il est courant de penser que l'apprenant pourra réaliser des aspects plus subjectifs plus facilement... Mais, à mon sens, les choses sont à la fois plus simples et plus complexes que cela. Il m'arrive régulièrement de valider des aspects expressifs (*crescendo*, ralenti, etc.) en fonction du fait que je les perçois... ou pas. Si l'élève est dyslexique de manière native, alors là valide si je ne les dyslexique pas de manière adéquate perceptible, alors je ne fais rien. Mais le précise toujours qu'il ne s'agit que d'impressions personnelles et subjectives. Mais c'est la relation à l'autre qui est largement modifiée dans la philosophie positive du TAGTeach et par l'usage du cliqueur. C'est la confiance mutuelle qui est générée qui crée du plaisir et ainsi favorise la transmission et l'apprentissage... Je crois que nous, les musiciens, avons beaucoup de choses à découvrir avec le TAGTeach et si nous pouvons, ici par exemple², chercher



Cécilia Dulac : La Musique & Vous

à partager le fruit de nos expériences novatrices, alors, nous pourrions apprendre et transmettre plus d'amour et donc plus de réussite » à notre entourage... En tous les cas, telles sont mes croyances dans ce domaine ! »

EN CONCLUSION

Vous l'aurez compris, le TAGTeach est un outil d'enseignement positif dans lequel toute forme de coercition est prosaïque et où l'aspect ludique et le côté « défi » constituent des sources de motivation pour l'élève et de grande complicité avec son professeur. Comme tout outil pédagogique, il est évident que le TAGTeach ne doit pas être utilisé comme une méthode exclusive d'apprentissage, mais comme une opportunité permettant de varier un cours, de relancer l'attention et la motivation, de travailler sur un aspect précis du jeu du flûtiste. À ce titre, le TAGTeach mériterait d'être davantage connu, enseigné et pratiqué dans nos écoles de musique et conservatoires.

De manière plus générale, nos élèves ont tout à gagner à ce que nous contribuions à étoffer nos compétences, à renouveler nos approches pédagogiques, à nous ouvrir à de

nouvelles façons d'enseigner³ (comme par exemple la méthode O Passo ou le challenge des 40 pièces), sans s'enfermer dans une seule méthode, mais toujours dans la volonté de faire évoluer nos enseignements vers plus de simplicité, de joie et de plaisir de partager notre passion.

¹ La vidéo est disponible sur la page <http://www.tagteach.com/vidéo-tag-teach-musical/>

² Dorothée Hurel fait référence au groupe *Keyboard & Pedagogy Positive-Musique-Plus- TAGTeach-Markovitch*, dans lequel nous avons eu cette conversation.

³ *Enseigner avec Démocratie*, Marianne Rosenblatt, éd. Lavoisier (2006)

⁴ *Thés, E. et Pina, M. Approche motivationnelle et self-détermination in human behavior*, Pearson Press (1985)

⁵ *Pédagogie scientifique*, Maria Montessori, éd. Desclée de Brouwer (2004)

Article complet sur <https://www.mirari.fr/uncn> ou en scannant le QR-code



Traversières Magazine n°131 - Quatrième trimestre 2019

Conférence au Mozarteum de France (Lyon 2010)

danseurs, animation musicale lors d'événements tels que les journées de l'artisanat, animations musicales de bals Renaissance ou baroques...)

Durant l'été 2008, Les Musiciens de Cythère organisent une tournée de 15 concerts gratuits en Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Suisse, Languedoc-Roussillon et Midi-



Pyrénées. Ils terminent cette aventure avec le désir renouvelé de faire partager leur passion à un public varié.

Depuis décembre 2008, Les Musiciens de Cythère ont de nouveau posé leurs valises à Montpellier et continuent à organiser des concerts, ainsi que des cours et stages de musiques et danses baroques ou d'instruments anciens. Un bal Renaissance est également en cours de préparation.

Copyright Céline Dulac/Les Musiciens de Cythère

* Il aura lieu le 6 novembre 2010 à Montpellier.

Contact :
Céline Dulac
Tél. : +33 660 97 19 69
Travaux universitaires : <http://c.j.dulac.free.fr/CelinePro/>
Site professionnel : <http://www.musiciens-cythere.org>
Lien : www.mozarteumdefrance.org

JUIN AU MOZARTEUM DE FRANCE

Mardi 1^{er} à 15 heures
L'Après-midi du disque II
Présentation des nouveautés discographiques de l'année
par **Yves Jaffrès**, Docteur en musicologie

Judi 3
Un jeudi à la campagne
Excursion à Ferney-Voltaire, sous la conduite
de **Marie-Thérèse Lombard** et **Gilles Chollet**

MOZARTEUM DE FRANCE LYON

La flûte traversière au XVII^{ème} siècle : de l'instrument militaire aux raffinements des salons de Louis XIV



Des flûtes cylindriques de la Renaissance, jusqu'aux premières flûtes françaises cylindro-coniques, un ensemble de mutations importantes ont lieu.

Pour l'interprète qui s'intéresse à ces instruments et à son répertoire, le XVII^{ème} siècle reste une énigme, tant les études organologiques faisant état de cette période sont rares et la flûte traversière aurait presque totalement disparu entre 1620 et 1680 pour réapparaître à la fin du XVII^{ème} siècle dans les ateliers de la famille Hotteterre à La Couture-Boussey.

Un certain nombre d'indices nous indiquent pourtant que l'évolution de l'instrument entre la Renaissance et l'époque dite « baroque », ne s'est pas faite de manière si brutale en un seul lieu géographique et qu'elle témoigne de profondes évolutions stylistiques et sociales.



Conférence musicale par Céline Dulac Directrice de l'Ensemble baroque Les Musiciens de Cythère

Samedi 29 mai 2010 à 15 heures

Plan de la conférence

Introduction

- 1 – Une période difficile d'accès
Zones d'ombre et mythes sur la flûte traversière au XVII^{ème} siècle
- 2 – Trois instruments témoins d'une « autre » histoire
 - La flûte cylindrique Lissieu, faite à Lyon vers 1670 et conservée au Musée de Vienne
 - La flûte de Haka
 - La flûte anonyme d'Assise
- 3 – Un instrument qui intéresse les compositeurs
- 4 – Quelques écrits et traités
- 5 – La famille Hotteterre
- 6 – Un instrument témoin de profondes évolutions

Conclusion

Quelques pistes bibliographiques

- HOTTETERRE (Jacques), *Principes de la flûte traversière, ou flûte d'Allemagne, de la flûte à bec, ou flûte douce, et du haut-bois*, Paris, Ballard, 1707, réédition Fuzeau, *Méthodes et traités, Série I, France 1600-1800, Flûte traversière*, Courlay, 2001, vol. 1, p. 17-31.
- HOTTETERRE (Jacques), *L'Art de Préluder sur la Flûte Traversière, sur la Flûte à bec, sur le Hautbois, et autres Instruments de Dessus*, Paris, L'auteur, 1719, réédition Fuzeau, *Méthodes et traités, Série I, France 1600-1800, Flûte traversière*, Courlay, 2001, vol. 1, p. 33-59.
- GIANNINI (Tula), *The Flute in France, 1620-1860, New Documents and Perspectives*, Lanham, Scarecrow Press, 2004.
- MERSENNE (Père Marin), « Traité des instruments à vent », *Harmonie universelle*, Livre cinquième, Paris, Sébastien Cramoisy, 1636, réédition du fac-similé annoté par l'auteur, sous la direction de LESURE François, Paris, CNRS, 1975, tome III.
- POWELL (Ardal), *The Flute*, New Haven, Yale University Press, 2002.
- POWELL (Ardal), « The Hotteterre flute, six replicas in search of a myth », *Journal of the American musicological society*, Berkeley, Été 1996, Vol. 49, n°2, p. 225-263.
- POWELL (Ardal), « More on the Hotteterre Flute », *Traverso*, avril 1998, n° 10.2, p. 1-2.
- PRAETORIUS (Michael), « De Organographia », *Syntagmatis musici*, Tome II, Wolfenbüttel, 1618.
- PUGLISI (Filadelfo), « A Three-Piece Flute in Assisi », *The Galpin Society Journal*, mars 1984, vol. XXXVII, p. 6-9.
- SMITH (Anne), « Die Renaissance Querflöte und ihre Musik, ein Beitrag zur Interpretation der Quellen », *Basler Jarbuch für historische Musikpraxis*, vol. II, 1978, p. 9-76.

SOLUM (John), *The early flute*, Oxford, Clarendon Press, Early Music Series 15, 1995.

TRICHET (Pierre), *Traité des instruments de musique*, ca 1640, réédition Minkoff, Genève, 1978.

VIRGILIANO (Aurelio), *Il Dolcimelo*, ca 1600, réédition Studio per Edizioni Scelte (SPES), Firenze, 1979.

WATERHOUSE (William), *The New Langwill Index, A dictionary of Musical Wind-Instrument Makers and Inventors*, Londres, Tony Bingham, 1993.

YOUNG (Philipp T.), *4900 historical woodwind instruments*, Londres, Tony Bingham, 1993.

Céline DULAC



Après avoir étudié l'orgue durant quinze années, Céline Dulac se tourne vers les flûtes traversières baroques et Renaissance qu'elle découvre en 2001 auprès de Philippe Alain-Dupré. C'est en 2003 que Laurent Gallice lui propose de créer l'ensemble Les Musiciens de Cythère. En 2006, elle obtient son DEM de flûtes traversières anciennes mention très bien. Elle approfondit la pratique de ces instruments auprès de Serge Salita au Conservatoire de Genève et obtient son diplôme en juin 2008 avec la mention très bien. Son récit de diplôme lui vaut d'obtenir un prix spécial de la ville de Genève. Un échange Erasmus lui a également permis d'étudier durant plusieurs mois au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe de Barthold Kuyken. Au cours

de ses études, elle a l'occasion de participer à des classes de maître ou de jouer sous la direction de grands musiciens tels que Marc Hantai, Florence Malgoire, André Isoir, Marie-Claire Alain, Thierry Escaich, Alexis Kossenko, Gabriel Garrido, Gilles Collard, Yvon Repérant, Francis Biggi, Franck-Emanuel Comte, Violaine Cocharde, etc. Elle est par ailleurs titulaire d'un master de musicologie de la faculté de Lyon et vient de débiter des recherches en vue d'une thèse. En 2008, ses recherches sur la facture de la flûte traversière à une clef lui valent le prix de l'Université de Lyon. À préciser enfin qu'elle est musicothérapeute de formation et professeur de formation musicale.

Les Musiciens de Cythère

L'ensemble de musique ancienne Les Musiciens de Cythère est né à Montpellier en 2003 et réunit tout d'abord cinq étudiants des conservatoires de Montpellier et de Béziers désirant explorer le répertoire musical des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles sur instruments anciens (Laurent Gallice, clavecin et orgue ; Céline Fosse-Dulac, flûte traversière baroque ; Béatrice Linon, violon baroque ; Josselin Dulac, hautbois baroque ; Elisabeth Besançon, flûte à bec). Après quelques concerts à Montpellier (Théâtre des Treize Vents), Rocamadour, Saint Pons de Thomières, Lalbenque... l'ensemble évolue et poursuit sa route durant cinq ans dans la région lyonnaise. Les musiciens interviennent alors dans des cadres variés (concerts pédagogiques, interventions en maisons de retraites, mariages, concerts-visites dans des musées ou monuments historiques, concerts en costumes d'époque, spectacles avec

Conférence « La flûte traversière à travers les siècles » & journée traverso C.R.D de Béziers (2014)

La flûte traversière à travers les siècles



Céline Dulac
6 décembre 2014 – 11h-12h30
Conservatoire Béziers Méditerranée



Journée autour du traverso

Conservatoire de Béziers Méditerranée
Intervenante : Céline Dulac
Association Les Musiciens de Cythère

Présentation des instruments anciens (1h30)



- Présentation générale des flûtes traversières baroques et Renaissance, l'évolution de la facture jusqu'à la flûte moderne
- Le répertoire, quelques compositeurs qui ont marqué l'histoire de la flûte traversière
- Interprétation de morceaux illustrant les différents styles et types de sonorités
- Possibilité d'essayer différents instruments:
 - flûtes renaissance en sol et en ré,
 - flûte baroque française en 3 parties de type « Hotteterre »
 - flûte baroque en 4 parties, modèle Denner (époque de Bach),
 - flûte classique à une clé, modèle Grenser
 - « traverso moderne » de Jean-François Beaudin (Québec)

- L'intérêt d'utiliser les instruments anciens, et plus particulièrement le traverso. La question de l'interprétation de la musique ancienne aujourd'hui, sur instruments modernes ou anciens.

Suivi d'un atelier d'interprétation de la musique ancienne à destination des flûtistes (2h)

Chaque élève prépare une pièce du répertoire baroque ou renaissance et nous abordons différents aspects qui peuvent permettre de l'interpréter d'après les règles en vigueur à l'époque où elle a été composée. Ainsi nous pouvons par exemple apprendre à :

- adapter son phrasé à l'harmonie sous-jacente (regarder la basse continue, les dissonances, etc.)
- aborder les ornements ou les diminutions
- essayer d'autres articulations pour mettre du relief dans son interprétation
- connaître quelques règles de rhétorique musicale qui vont nous aider à donner de la vie à un texte musical ancien.

Il est également possible de louer un traverso à 440 à l'Association Les Musiciens de Cythère, pour les élèves qui souhaiteraient essayer l'instrument au préalable.



L'intervenante

Céline DULAC

Après avoir étudié l'orgue durant quinze années, Céline Dulac se tourne vers les flûtes traversières baroque et renaissance qu'elle découvre en 2001 auprès de Philippe Allain-Dupré. Après un DEM de flûtes traversières anciennes et de formation musicale, elle approfondit la pratique des ces instruments auprès de Serge Saitta au Conservatoire de Genève et obtient son master d'enseignement en juin 2008 avec la mention très bien. Son récital de diplôme lui vaut d'obtenir un prix spécial de la ville de Genève. Un échange Erasmus lui a également permis d'étudier durant plusieurs mois au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe de Barthold Kuyken. Titulaire du Diplôme d'État de professeur de flûte traversière moderne, elle dirige actuellement l'école de musique de Clapiers et enseigne les flûtes traversières moderne et anciennes à l'École Municipale de Musique de Castries, Beaux-Arts Musique à Montpellier et à l'École de Musique de Clapiers. Directrice artistique des ensembles Musiciens de Cythère et Il Segreto Barocco, elle organise régulièrement des événements autour de la musique ancienne principalement autour de Montpellier (stages de musique et de danses anciennes, bal Renaissance, concerts, ateliers pédagogiques...)



Photo Christel Ebermann

Contact

Céline Dulac
Les Musiciens de Cythère
www.musiciens-cythere.org
06 60 97 19 69
dulac.celine@laposte.net

Formation « J'accompagne mon enfant dans son apprentissage de la musique » destinée aux parents d'élèves

Je propose cette formation payante en ligne depuis septembre 2018 aux lecteurs du blog La Musique et Vous (www.la-musique-et-vous.com) dont je suis la créatrice.

Voici le programme de cette formation en ligne composée de 8 modules, principalement sous forme de vidéos (dans lesquelles je montre de nombreux exemples avec des élèves volontaires, leurs parents, ainsi que mes propres enfants)

Module 1 : Pour bien commencer

- Comment nourrir l'enfant de musique et développer la culture musicale
- Les motivations : aider l'enfant à les formuler, mais être aussi très au clair avec ses propres motivations en tant que parents et l'influence qu'elles peuvent avoir sur la suite de l'apprentissage
- **Les premières questions** : choisir un instrument, choisir entre école, conservatoire ou professeur particulier, ou autre. Faut-il acheter ou louer l'instrument ? Qu'est-ce que le solfège ? La FM ? À quel âge commencer ?

Module 2 : Les jeux musicaux

- Improviser en famille même s'il y a des non-musiciens
- Libérer les tensions grâce aux jeux sonores
- Créer de la complicité au quotidien, en musique

Module 3 : Intégrer ou revoir quelques bases de solfège

La portée, les clefs, lire les notes, les différentes mesures, la tonalité, les gammes, les modes mineur et majeur, les rythmes. Ressources en ligne et outils.

Module 4 : A.B.C de la pratique quotidienne

L'échauffement, repérer les mauvaises habitudes
Installer des routines, les habitudes de pratique musicale

Module 5 : les outils de la psychologie positive appliqués à l'apprentissage de la musique

- Connaître les bases de la psychologie de la motivation et de l'apprentissage
- Connaître ses propres limites et celles de son enfant. Lutter contre les idées négatives et gérer les conflits
- Sans punition ni chantage : les bases d'une éducation positive appliquée à la musique.
- Communiquer de manière efficace avec la CNV : interview de Violaine Gorges

Module 6 : Tenir sur la durée

- Acquérir et installer une méthode de travail.
- Déterminer précisément l'objectif à atteindre et s'y projeter, se fixer un objectif
- Comment décomposer les objectifs principaux en petits objectifs plus facilement atteignables.
- Lutter contre la procrastination et acquérir les bases d'une pratique autonome

Module 7 : Des approches innovantes

Connaître différentes approches ou méthodes pédagogiques : Montessori, *O Passo*, Suzuki, *Tag Teach*.

Interviews de spécialistes de ces pédagogies et vidéos démonstratives

Ne pas s'enfermer dans une méthode, mais y prendre ce qu'on estime utile pour son enfant

Module 8 : jouer en public

- Préparer l'enfant à jouer en public (concert, audition, examen...)
- L'aider à gérer le trac et à avoir confiance en lui

Formation « Nouveaux outils de pédagogie musicale : enrichir ses pratiques »

Depuis 2021, j'ai proposé 3 sessions de cette formation, en tant que formatrice. Voici le visuel de présentation de la 2ème session :



Acquérez de nouvelles compétences en complétant votre trousse à outils pédagogiques

Le métier d'enseignant musical est tout à la fois passionnant et varié, il est aussi source de frustrations, mais aussi de découvertes durant toute notre carrière. Quelle que soit la discipline que vous enseignez, cette formation vous permettra d'acquérir de nouveaux outils pédagogiques et de profiter de la richesse des échanges avec d'autres enseignants de différents horizons. De nombreuses ressources seront envoyées sous forme de vidéos consultables avant et après la formation.

Les thématiques abordées s'articuleront autour de 3 axes :



Découverte des outils

Explorer des méthodes d'enseignement différentes et s'initier à certains principes de pédagogies alternatives



Partages d'expériences

Rencontrer d'autres enseignants et échanger avec eux sur leurs pratiques pédagogiques.



Mises en situations

Tester concrètement les nouveaux outils pendant la formation

5-6 février 2022

Lieu : école Mélimusic à MONTPELLIER (proche gare Saint Roch)

Préinscriptions sur la-musique-et-vous.com

Formation éligible aux financements OPCO ou pôle emploi

Renseignements 06 60 97 19 69 et celine@la-musique-et-vous.com



Crédit photo canva. Titulaire d'un CAPE. RCS : 438 076 200. Crealead - SA SCOP à capital variable - Hôtel de la coopération - 55, rue Saint-Cléophas 34070 Montpellier

Déroulement

SAMEDI 5 FÉVRIER 10-12H/13H30-16H30

Méthodes actives ou alternatives : historique et principes généraux
Alphabet game musical, 40 pieces challenge, ...
Mise en situation autour de différentes approches corporelles en cours de musique

DIMANCHE 6 FÉVRIER 10-12H/13H30-16H30

Découverte d'O Passo, tag teach, brain gym du musicien, et body mapping
Mise en situation
Partage d'expériences

AVANT LE 20 MARS 2H EN DISTANCIÉL

Partage d'expériences pour poser des questions et faire un retour concret sur la pratique des outils en situation d'enseignement.

E-learning

8 modules (soit 2 modules à effectuer impérativement avant le début de la formation), sous forme de vidéos, pour un total de 3h de vidéo. Des évaluations permettront d'attester la participation effective des stagiaires à ce module de-learning.



Credit photo camera, Titulaire d'un CAPE, RCS : 438 076 200, Createad - SA SCOP à capital variable - Hôtel de la coopération - 55, rue Saint-Cléophas 34070 Montpellier

5-6 FÉVRIER 2022 EN PRÉSENTIEL À MONTPELLIER
Formation professionnelle

Programme

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux enseignants de disciplines musicales (instrumentales, vocales ou érudition) désireux de compléter leurs connaissances et d'enrichir leurs pratiques pédagogiques.

Tarif, financement et inscription

Durée de la formation : 15h dont 10h en présentiel, 3h en e-learning et 2h en distanciel

Tarif : 400 euros si prise en charge personnelle

575 euros si prise en charge par un OPCO, le pôle emploi ou une collectivité locale

Formation éligible à un financement par un OPCO (Uniformation, aidas...) ou financement pôle emploi.

Createad Formation est un organisme de formation agréé et datadocké (certification Qualiopi en cours).

Numéro de formateur : 91340487134 – SIRET : 438 076 200 00023

Renseignements 06 60 97 19 69 et celine@la-musique-et-vous.com

Inscription sur <https://la-musique-et-vous.com/formation-professeur>

Lieu de formation : école Melimusic 18B Av. de Maurin à Montpellier

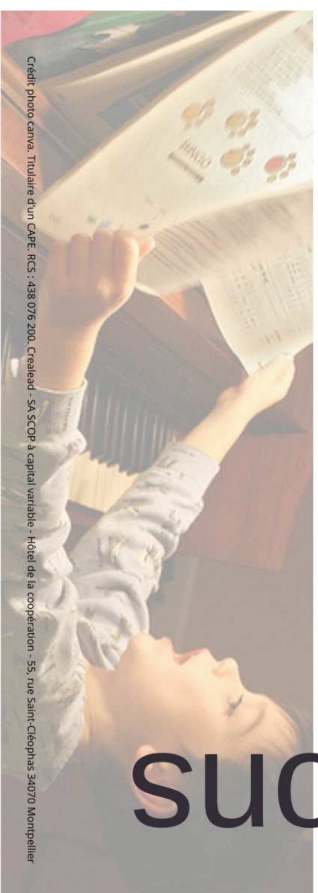
Tram lignes 2 et 4 : arrêt Rondelot ou Nouveau Saint- Roch

Tram lignes 3 et 4 : arrêt Saint- Denis + 5 mn de marche

Formatrice



Céline Dulac est directrice d'une école de musique associative, professeure de flûte et musicothérapeute. Elle a créé le blog La Musique et Vous dans lequel elle partage ses découvertes musicales et pédagogiques auprès des professeurs, parents d'élèves et musiciens professionnels ou amateurs.



Credit photo camera, Titulaire d'un CAPE, RCS : 438 076 200, Createad - SA SCOP à capital variable - Hôtel de la coopération - 55, rue Saint-Cléophas 34070 Montpellier

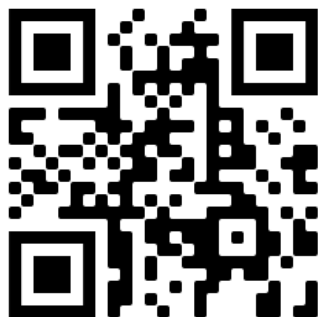
5-6 FÉVRIER 2022 EN PRÉSENTIEL À MONTPELLIER
Formation professionnelle

Conditions

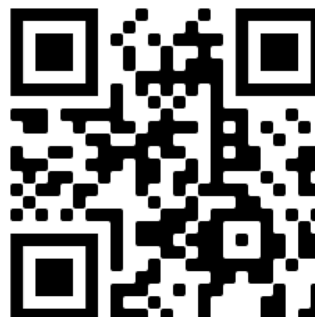
RESSOURCES EN LIGNE

Vidéos et podcast (QR-codes)

Vidéo de mon récital de diplôme



Vidéos des Musiciens de Cythère



Chaîne youtube du blog La Musique et Vous (ressources pédagogiques)

Vidéos de mes élèves de flûte moderne de l'E.M.M. de Castries

Podcast



» (interview par \



[r/jEDf](#)

Sites



37 min

LIRE ►

Céline DULAC, créatrice du site "la musique et vous": quand la pédagogie rime avec la passion

[C'est toi qui donnes le la !](#)

Musique : les interviews

[Écouter sur Apple Podcasts](#)



En cette période de rentrée, nos élèves musiciens viennent de reprendre le chemin de leurs classes d'instruments. Et avec eux, leurs parents qui, de près ou de loin, suivent tant bien que mal le cheminement musical de leur progéniture.

Il me semblait que c'était le moment idéal pour vous parler de Céline Dulac.

Une fois n'est pas coutume, j'ai rencontré Céline Dulac par le biais d'internet, lors de mes excursions régulières sur la toile, en quête de ressources musicales et pédagogiques. Je suis tombée sur un site passionnant: "La musique et vous". "La musique et vous" se propose, par le biais d'une multitude de ressources écrites, vidéos et autres... toutes plus intéressantes les unes que les autres, d'aider les parents d'enfants musiciens à accompagner au mieux leurs petits. Le site propose même une formation en ligne dans ce but.

Vous l'avez compris, derrière ce site se cache la fameuse Céline Dulac. Elle même musicienne professionnelle, et maman de deux enfants musiciens, elle a accepté de me recevoir pour raconter son parcours mais aussi pour échanger autour de thèmes qui nous sont chers à toutes les deux: la pédagogie musicale, la parentalité, la musique...

Bonne écoute!

internet (liens)

Blog La Musique et Vous

<https://la-musique-et-vous.com/>

M&V

La Musique et Vous

Site internet des Musiciens de Cythère
<http://www.musiciens-cythere.org/>



Les musiciens
de Cythère

Site internet de l'Ecole de Musique de Clapiers
<https://clapiersmusique.fr/>



Table des matières

PROJET PÉDAGOGIQUE.....	1
INTRODUCTION.....	1
LES VALEURS ET CONVICTIONS QUE JE PORTE.....	1
LES OBJECTIFS QUE JE FORMULE.....	2
LES MOYENS QUE J'UTILISE POUR Y PARVENIR.....	3
Une attitude bienveillante.....	3
Une Pédagogie adaptée à chacun et un projet personnalisé.....	3
Articulation pratiques collectives / cours individuels.....	4
Transversalité / liens avec les autres disciplines.....	4
La pédagogie de groupe.....	5
La créativité comme réservoir de solutions, moyen d'épanouissement et d'autonomisation.....	5
Un exemple d'approche innovante : la méthode O Passo.....	6
Acquérir une méthodologie pour une pratique autonome.....	7
Un outil d'auto-évaluation.....	7
Méthodologie.....	7
Supports numériques.....	8
L'ouverture vers d'autres instruments.....	8
« Musique ancienne ».....	8
La musique ancienne comme outil permettant au musicien de développer sa créativité.....	9
La musique ancienne comme lieu privilégié d'épanouissement de projets collectifs.....	9
La musique ancienne comme une démarche originale d'accès à la culture musicale.....	10
Au-delà des murs de l'établissement.....	11
CONCLUSION.....	11
FORMATION INITIALE.....	12
FORMATION CONTINUE.....	12
EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES.....	13
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE.....	13
École de Musique Municipale de Castries (E.M.M.C.).....	13
Projet D.E.M.O.S.....	14
L'École de Musique de Clapiers (E.M.C.).....	15
Zoom sur un projet : l'Orchestre du Lez.....	15
FORMATION PROFESSIONNELLE.....	16
SCOOP Crealead.....	16
ACTIVITÉS ARTISTIQUES.....	16
Activités au sein d'ensembles divers (flûtiste et/ou directrice artistique).....	16
Les Musiciens de Cythère.....	16
À Portée d'Arts / Il Segretto Barocco.....	17
Autres ensembles.....	17
Concours et prix.....	17
Discographie.....	17
Publications.....	18
Stages et conférences.....	18
Dernier projet en date : apprendre la facture de la flûte traversière baroque.....	18
ANNEXES.....	19
CURRICULUM VITAE.....	20
PRINCIPAUX DIPLÔMES, ÉQUIVALENCES, FORMATIONS ET ATTESTATIONS D'EMPLOIS.....	21
Arrêté de titularisation de l'École Municipale de Musique de Castries (E.M.M.C, 2020).....	26
Contrat intervenante projet D.E.M.O.S C.R.R. Montpellier 3M.....	27
Contrat à Durée Indéterminée Ecole de Musique de Clapiers (E.M.C.).....	28
Premier Contrat au CRD de Musique Béziers Méditerranée.....	30
Attestation d'échange Erasmus au Koninklijk Conservatorium de Bruxelles, 2005-2006.....	31
Dernier renouvellement du contrat CAPE (Crealead, 2022).....	32
Attestation d'échange Erasmus au Koninklijk Conservatorium de Bruxelles, 2005-2006.....	34
Attestation Diplôme Universitaire 2ème cycle Musicothérapeute (2002).....	35
Journée de formation pédagogique pour les flûtistes par Arlette Biget et stage d'observation à l'Institut Dalcroze (Genève 2006-2007).....	36

Journée d'étude « Individuel et collectif, l'équilibre indispensable » (2014) et Formation <i>Soundpainting</i> (2016).....	37
Formations « Aborder l'improvisation pour l'intégrer à sa pratique pédagogique » et « Faire progresser l'autonomie et le potentiel artistique de l'élève » (2014).....	38
Formations « Vaincre le Trac et maîtriser la technique instrumentale - M. Ricquier » et Méthode O Passo, pédagogie du rythme (2017).....	39
Formation « Les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée [aux personnes en situation de handicap] niveau 2 » (association MESH, mai 2018).....	40
Formation Initiation à la pédagogie Dalcroze (septembre 2020).....	41
Formation « Construire un atelier de musique en petite enfance », méthode Jaëll-Montessori (septembre-octobre 2020) et « formatrice AFEST » (mars 2021).....	42
CONCOURS, PRIX ET NOMINATIONS.....	43
Première médaille au Concours de l'UFAM (juillet 2000) et prix des Amis de l'Université de Lyon, relatif au mémoire de master (juin 2008).....	43
Prix de la Ville de Genève (juin 2008).....	44
Prix Défi de la FFEA suite à la Journée de la flûte (Clapiers 2019).....	45
Nomination pour le prix de l'innovation technologique pour l'enseignement de la musique (2019).....	45
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES.....	46
Recueil de pièces pour le traverso et aide-mémoire destiné à l'initiation au traverso....	46
Objectifs suivant les cycles, dans le cadre de l'étude de la flûte traversière et du traverso.....	47
EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS.....	49
Projet d'ensemble de musique celtique, E.M.M.C. (Castries).....	49
Présentation Orchestre du Lez (partenariat de mutualisation entre Clapiers et Montferrier).....	50
Brochure visites guidées Il Segretto Barocco (traverso et chant).....	51
Affiche tournée Les Musiciens de Cythère (été 2008).....	52
Affiche d'un des Bals Renaissance des Musiciens de Cythère et « Coups de cœurs artistiques d'Hérault Musique et Danse ».....	53
Brochure des stages de danse et musique baroque et Renaissance des Musiciens de Cythère.....	54
Discographie.....	55
Tournée « Il Concerto degli Angeli » : CD, affiche, extraits du programme (2007).....	56
Extraits du livre réalisé suite à la tournée Il Concerto degli Angeli (2007).....	57
Un programme de concert du Trio Haydn (janvier 2014).....	58
PUBLICATIONS ET ARTICLES.....	59
Droits d'auteurs perçus pour mes contributions à la revue « Voix Nouvelles » (2009).....	59
Première page de l'article paru dans « L'Amuse-bouche », Journal français de Yale (2008).....	60
Souffler n'est pas jouer, livre destiné aux jeunes instrumentistes à vent (2012, en rupture de stock).....	61
Article extrait du Bulletin municipal de Clapiers au sujet de l'E.M.C. (janvier 2015).....	62
Couverture de l'ebook « 20 pistes pour aider votre enfant dans son apprentissage de la musique » (2019).....	63
Article du Guide Numérique du Musicien (Hors série n°9, novembre 2020).....	64
Article Flûtes Traversières Magazine n°132 (1er trimestre 2020).....	65
Article Traversières Magazine n°131 - Quatrième trimestre 2019.....	67
CONFÉRENCES.....	68
Conférence au Mozarteum de France (Lyon 2010).....	68
Conférence « La flûte traversière à travers les si-cles » & journée traverso C.R.D de Béziers (2014).....	69
FORMATIONS RÉALISÉES EN TANT QUE FORMATRICE.....	70
Formation « J'accompagne mon enfant dans son apprentissage de la musique » destinée aux parents d'élèves.....	70
Formation « Nouveaux outils de pédagogie musicale : enrichir ses pratiques ».....	71
RESSOURCES EN LIGNE.....	73
Vidéos et podcast (QR-codes).....	73
Sites internet (liens).....	74